Paraît depuis 1913
Tirage: 12 000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 46 47 SAINT-BONIFACE JEUDI 23 MARS 1978



Georges Forest, candidat a la présidence de la SFM

POUR DES OPTIONS DIFFÉRENTES

M. Georges Forest a déclaré qu'il posera sa candidature au poste de président de la SFM, le 9 avril prochain. En effet, M. Léo Dufault, qui siège au comité de l'affaire Forest, a souligné que quatre ou cinq personnes qui veulent garder l'anonymat, ont demandé à M. Forest de se présenter comme candidat à l'élection.

D'autre part, Georges Forest a précisé que plus de 150 personnes ont offert leur support vis-à-vis sa candidature afin de voir offrir des options différentes. "Il faudra entamer la discussion sur l'orientation que veux prendre la SFM, a déclaré M. Forest. Nous devons rallier tous ceux qui s'intéressent à la francophonie, allant des francophones impliqués aux anglophones sympathiques à la cause. On retrouve un certain esprit francophone durant le Festival du Voyageur et ce même esprit doit être présent lors de l'assemblée annuelle et durant toute l'année. Il nous faut aussi redonner confiance aux francophones en établissant un lien entre ces derniers et la SFM. Ce lien n'existe que peu à l'heure actuelle. C'est pour cette raison que les Canadiens-français de partout se tiraillent entre eux et ne semblent pas s'identifier à la Société".

"J'aimerais qu'on ajourne à cet automne le congrès du 9 avril, afin de poursuivre durant trois jours la discussion qui traite d'une politique pour l'avenir".

La SFM n'aurait pas, selon Léo Dufault, appuyé au maximum le dossier Forest. "Ses intentions ont été bonnes en l'appuyant moralement et un peu financièrement mais par contre, la SFM plaçait le dossier Forest au neuvième rang dans ses priorités. Le comité voulait voir le dossier occuper la troisième ou quatrième place en ordre d'importance".

Par ailleurs, M. André Fréchette, le président de la SFM, qui briguera à nouveau la présidence, s'est dit heureux d'apprendre que quelqu'un d'autre se présentait comme candidat. "Tant mieux, il y aura une élection".

"Si j'en sors vainqueur, je compte poursuivre les dossiers actuels de la Société. On prévoit aussi mettre l'accent sur la restructuration, c'est-à-dire susciter la communication entre les communautés et la Société. Ce lien a déjà été établi entre la SFM et les communautés de LaBroquerie et de Saint-Adolphe".

Pour ce qui est de l'autofinancement de la SFM, M. Fréchette a affirmé qu'un projet sera présenté lors de l'assemblée annuelle. Il prévoit aussi s'étendre sur le développement socio-économique. "Des informations pertinentes concernant le développement socio-économique ressortiront sûrement durant l'assemblée".

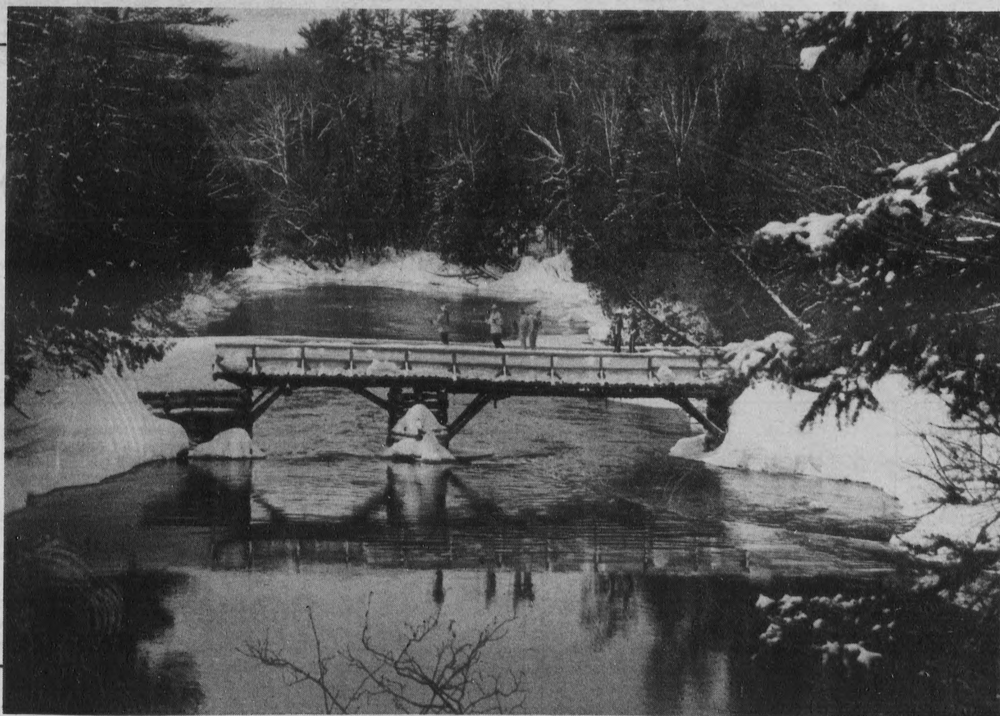
Marc Labelle

LE RÔLE DU BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE DIMINUÉ?

Voir page 3

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL AVANT SON ASSEMBLÉE ANNUELLE.

VOIR PAGE 3



Avec Pâques, on dirait que le printemps tant attendu arrive....

lettres à LA LIBERTÉ

Nous publions cette semaine quelques lettres (sans fautes), qui nous sont parvenues à la suite du concours numéro 1 "Chasez les fôtes".

La palme de l'originalité revient au professeur Antoine Gaborieau qui a relevé, outre les fautes, la petite astuce du correcteur, qui avait annoncé que si une lettre de plus de 47 fautes arrivait à *LA LIBERTÉ*, il offrirait à son expéditeur un cadeau. Notre correcteur a affirmé qu'il serait beau joueur et entrerait en communication avec M. Gaborieau.

Voici donc la lettre remplie de fautes que le professeur a eu le courage d'écrire.

Cher Monsieur,

Dans votre journal du 9 mars dernier, vous lancez un défi à vos lecteurs. Vous précisez que si **une lettre de plus de 47 fautes** arrivait à **La Liberté**", vous offririez **à cette personne** un cadeau. Pour relever un tel défi, il ne faut pas être d'**âge maternelle**. Je suis sûr que plusieurs lecteurs des **provinces de l'ouest** voudront participer à votre concours, y compris la LFC qui vient d'avoir **leur** congrès, ainsi que les **chiropracticiens** de tous nos centres **chiropratiques** du **Blvd.** Provencher, sans oublier les **intervieweurs** de Radio-Canada qui doivent **posseder** une certaine compétence et dont les traitements sont actuellement **a** négocier, et qui **pourai**(ent) être **appellé** (s) d'ici le **1 avril** à être bilingues de **préference**. Vous aurez ainsi **tout dont vous avez besoin**. Il ne faut pas *oublier les lecteurs du chemin* **St. Annes**, même si **tu n'a** pas leur **casier postal**. Personne ne **t'as** donné leur adresse?

Je voulais vous remercier pour la bonne recette de **choux farci** qui **nous a aidé** à préparer un bon repas. C'est un **met** délicieux. Cette recette **a servie** d'entrée lors d'un banquet au Winnipeg Inn. Il faut cuire ces choux dans un poêlon assez large **pour les darnes de saumon tiennent côte à côte**. J'ai mis ces choux dans un **cour-bouillon** fait de 8 **ozs.** de **pécans**, du poivre de **cayenne**, enfin de tout ce qui m'est tombé sous la **main tel** que les petits fruits sauvages et les noix des **plaines de l'ouest**, le tout **chouché** dans du pémican. Tout cela **fait parti** du **met** savoureux qui **gèle** dans le **puit** alors qu'on assiste **impuissants** à sa décomposition. Le lecteur **peu tout-de-même**, par la porte **entre ouverte** essayer de le manger avec des **rôtis**. Deux mois de recherches ont **abouties** à ce succès. Ce mets coûte très cher. Le paiement pourrait donc se faire par **accompte** provisionnels.

Il ne faut pas oublier de remercier "bb" pour son **ex ellente** critique au sujet d'un spectacle présenté au Collège. Enfin **de** Ionesco, disait la publicité qui **annoncait** deux des pièces de théâtre du maître de l'absurde. Contrairement à ce qu'affirme notre journaliste, les responsables n'ont pas jugé utile d'**introduire** Ionesco. Ils ont préféré le présenter. On peut dire que monsieur 'bb" s'est assez bien **acquité** de sa tâche, presque aussi bien que les comédiens de **leur** rôles. Le soleil se **levera** encore demain.

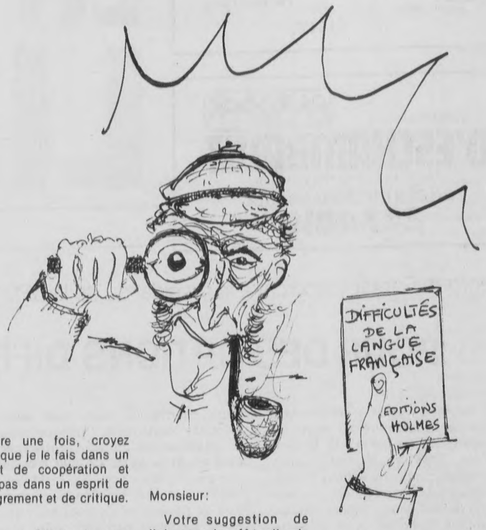
Je m'arrête car j'ai l'impression d'avoir déjà commis **quelques cinquantes** erreurs, une lettre **suffisament** longue pour me mériter le cadeau promis. Je m'attends à recevoir **quelques** mille dollars. **Quelques** 800 lecteurs voudront bien s'amuser un peu avec *nous. Qui ne commet pas d'erreurs?*

Antoine Gaborieau

N.B. Sauf erreur, toutes les expressions soulignées proviennent telles quelles de **La Liberté** du 9 mars 1978.

(Monsieur le correcteur: J'ai voulu m'amuser. A vous de juger si cette lettre doit être publiée. Si elle devait offenser quelqu'un, je serais le premier à vous demander de la jeter au panier.)

Vous avez trouvé les fÔtes



Cher Monsieur,

J'ai bien lu votre invitation à vous adresser nos trouvailles orthographiques dans le dernier numéro du journal. Je le fais avec beaucoup de compréhension et de délicatesse car je n'ignore pas la tâche qui vous incombe à la rédaction du journal. Les textes que vous recevez exigent peut-être plus d'attention au Manitoba qu'ailleurs. Par contre, je pourrais me livrer au même petit exercice dans le journal **Le Devoir** et obtenir le même résultat. Des fautes se glissent ici et là à notre insu car il y a des mille signes à surveiller et des centaines de règles de grammaire à mettre en pratique.

Vous trouverez donc ci-inclus une liste d'une cinquantaine de fautes que j'ai retracées sans difficulté.

Encore une fois, croyez bien que je le fais dans un esprit de coopération et non pas dans un esprit de dénigrement et de critique.

Je vous félicite de votre bon travail et je vous prie de le continuer sans trop vous laisser abattre par des reproches. Il faut se dire: "J'ai fait cinquante fautes mais j'en ai corrigé des centaines et des centaines et personne ne le sait".

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Annette Saint-Pierre

Monsieur:

Votre suggestion de "chasser les fôtes" m'a bien amusée! Depuis toujours, les coquilles et les fautes de français m'ont sauté aux yeux: déformation professionnelle. Je fus dans un passé lointain, correctrice d'épreuves...

En voici donc quelques-unes relevées au premier coup d'oeil: (suit une liste d'une quinzaine de fautes).

...Et voilà! Mais quelle importance peut avoir une douzaine de petites 'fôtes" dans tout l'ensemble du journal! Avec un peu d'humour, ça passe très bien!

J'en profite pour vous féliciter de la bonne tenue de votre hebdo, dont je suis une lectrice très fidèle et... très ancienne.

Sincèrement,

[Mme] Marie-J. Monnin
285, Dumoulin

Clin d'oeil



Cher ami,

Mes félicitations pour votre souci de toujours mieux faire. Voici donc ma collaboration. Je vous envoie le dernier numéro de **LA LIBERTÉ** en indiquant, soit en bleu, soit en rouge (les plus importantes fautes, telles que: Mets, Puits, Pemmican, etc.) uniquement en vue d'une saine collaboration. Ayant corrigé les textes de **LA LIBERTÉ** pendant 10 ans, je me dois d'être bien indulgent vis-à-vis ces erreurs ou oublis malgré la meilleure volonté de n'en laisser aucune.

Avec mes meilleurs voeux de succès dans votre intéressant travail, je suis

votre tout dévoué

Fr. Roméo Cloutier, omi

La gagnante

Soeur Hélène Chaput est la gagnante du concours numéro 1 "Chasez les fôtes". Elle recevra un livre offert gracieusement par M. René Luquet, responsable du Service culturel français pour les provinces de l'Ouest (66A, Polo Park Shopping Centre). Vous êtes toujours intéressés à chasser les fautes dans *LA LIBERTÉ*? Pour le concours numéro 3, il faudrait que les incorrections de français que vous avez relevées nous parviennent au plus tard le 31 mars.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Billet

Réalité

Tout le monde n'a pas aimé "Les manigances d'une bru", pièce écrite par deux auteurs franco-manitobains qui voulaient surtout coller le plus possible à la réalité de tous les jours. Encore que la pièce connût un grand succès dans l'ensemble.

Il paraît que certaines scènes étaient trop crues, que dans le fond les Franco-Manitobains ne pouvaient pas être comme ils apparaissaient dans "Les manigances d'une bru".

Bah! Pour ceux qui pensent que les Franco-Manitobains ne sont pas à l'image des personnages de la comédie, ils peuvent toujours se consoler en disant qu'après tout, ce n'était que du théâtre.

bb

CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

"Il faut que ça soit le fun"

"Notre organisation, à la base, est très défectueuse. On n'est pas organisé dans les écoles et dans les centres où il y a des jeunes. Il faut faire un travail d'organisation, rendre le Conseil plus près de la population, donner une nouvelle image. Sinon le CJP ne progressera pas." C'est sans doute pour ces multiples raisons évoquées par le nouveau directeur du Conseil jeunesse provincial, M. Jean-Pierre Dubé, qu'un stage de formation auquel ont participé 30 jeunes représentant les écoles secondaires, le CUSB et les jeunes travailleurs a eu lieu la fin de semaine dernière, à Sainte-Anne-des-Chênes.

Les résultats de ce colloque durant lequel les responsables du CJP ont essentiellement mis l'accent sur l'information, l'animation, et la formulation de plans d'action, sont difficiles à évaluer.

Dans l'état actuel une chose est certaine: les animateurs du CJP sentent le besoin de planifier plus nettement leurs actions. Quelques objectifs concrets ont déjà été formulés. Deux projets d'été: un journal et la mise sur pied d'une programmation pour le poste de télévision communautaire. D'autre part, un projet pilote pour la formation des jeunes a été proposé. Il consisterait en cinq stages à raison d'un tous les deux mois, échelonnés sur une année scolaire.

LIEN

Le CJP en voulant se présenter comme un lien entre les écoles et les artistes, grâce à son projet de diffusion culturel pour les écoles, peut ainsi offrir non seulement un service mais se donner aussi les moyens de faire un pas concret en direction de l'autofinancement. En effet, si l'on prend un exemple concret: la tournée d'un artiste dans les écoles pourrait coûter $30,000 au CJP et amener un revenu de $40,000.

Mais bien entendu, parler d'autofinancement de l'organisme est un rêve qui semble encore bien lointain. Le CJP table surtout sur les subventions du gouvernement fédéral. Vraisemblablement, les responsables demanderont un octroi au gouvernement fédéral de l'ordre de $125,000 pour l'année financière qui commence le 1er avril. Pour l'année financière qui s'achève, la subvention fédérale a été d'un montant de $45,000. Ajoutons à cela un octroi provincial d'environ $5,000, ainsi que d'autres sommes octroyées pour divers projets comme le stage de formation de l'an passé.

JOUER

Pour inciter la participation des jeunes, les responsables du CJP partent du principe que pour obtenir une participation active"il faut que ce soit le fun." Dans ce sens, Jean-Pierre Dubé a souligné que l'assemblée annuelle du CJP, qui est d'habitude très sérieuse, serait cette année jouée plutôt qu'endurée. Le thème de l'assemblée sera "Ta barouette", une référence explicite au coup d'éclat du CJP sur l'unité canadienne devant la Commission Pépin-Robarts lors de son passage, dernièrement, à Winnipeg. On se souvient que les jeunes avaient présenté, sans commentaires aux membres de la Commission, une brouette dans laquelle on avait déposé des documents relatifs à la francophonie.

La thème"Ta barouette"semble rendre le directeur du CJP optimiste quant à la participation des jeunes, le 9 avril: Il compte sur la participation de 400 personnes. Notons au passage que la clientèle potentielle du CJP est d'environ 6,000 jeunes. Or, seulement 100 sont membres actifs du Conseil.

bb/ml

CHANGEMENTS AU BEF?

La recommandation faite par la Commission Spivak de rétrograder M. Raymond Hébert, actuel sous-ministre adjoint responsable de l'éducation de langue française au BEF, au poste de simple directeur, n'est pas un fait accompli. En effet, M. Camille LeGal, président des Commissaires des écoles de langue française, a expliqué lors d'une entrevue téléphonique accordée à **La Liberté** que "c'était seulement une recommandation faite par la Commission. Ce n'est pas du tout la politique du gouvernement Lyon. Si cette recommandation devenait une politique du gouvernement, et bien, ce serait une surprise puisqu'on nous a promis le statu quo. Pour ce qui est du Bureau de l'éducation française, il n'est pas question de faire des changements car lorsque nous avions rencontré M. Lyon, il y a environ un mois, il nous avait promis de ne pas toucher au BEF. Si jamais ça se faisait, il y aurait une réaction très forte de la part des francophones."

"M. Lyon sera présent à l'assemblée annuelle de la SFM le 9 avril, et je suis certain qu'il nous dira exactement ce qu'il compte faire, a souligné M. Guy Cloutier, président de la Fédération provinciale des comités de parents. Selon mes connaissances, tous les budgets du BEF ont été acceptés par le Cabinet, et une fois que cela est fait, on ne peut plus faire de coupures. Par ailleurs, le ministre de l'Education, M. Keith Cosens a dit qu'il n'y avait rien de planifié concernant les changements. Mais il paraît qu'on veut réviser l'Acte scolaire. Il ne faut pas oublier qu'ils sont au pouvoir et qu'ils vont faire ce qu'ils veulent."

Une subvention pour le musée de Saint-Boniface

M. John Roberts, Secrétaire d'Etat, a annoncé qu'une subvention de $5,700 a été octroyée au musée de Saint-Boniface, dans le cadre du programme d'appui pour les activités spéciales. La subvention est accordée à la suite d'une recommandation des membres du Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada.

Cette aide financière permet au musée de monter une exposition représentant les Métis durant les années 1860. Cette exposition, qui comporte d'authentiques démonstrations telles la cuisson du "bannock", le tissage, la couture, le crochet et la fabrication d'avirons et de raquettes, a eu lieu du 12 février au 10 mars 1978.

Le programme d'appui pour les activités spéciales, l'un des cinq programmes d'appui des musées nationaux du Canada, fournit une aide financière et technique pour des projets spéciaux tels que des expositions itinérantes et temporaires, des événements spéciaux et des activités innovatrices et expérimentales. Le but *principal des programmes d'appui des musées est de permettre aux musées*, aux galeries d'art, aux centres d'exposition et aux autres institutions muséales de mieux sauvegarder le patrimoine culturel national et de rendre ce patrimoine plus accessible à la population.

en bref

PAS DE CANDIDATS DE LA FFHQ

Comme on pouvait s'y attendre, la Fédération des francophones hors Québec a annoncé qu'elle ne présenterait pas de candidats lors des prochaines élections fédérales. Par contre, elle cherchera à obtenir des déclarations de principes fermes de la part des candidats en faveur des droits linguistiques des francophones.

• • •



LIAISON - M. Bernard J. Finestone, président de liaison (le Comité de groupes oeuvrant pour le Québec et le Canada) donnera une conférence le jeudi 30 mars à 12 h 30 à l'université de Winnipeg. M. Finestone parlera de la similarité qui existe entre la situation des Franco-Manitobains et celle des Anglo-Québécois ainsi que de la possibilité d'établir un plus grand lien de *communication entre les francophones et* les anglophones du pays.

M. B.J. Finestone donnera, la même journée à 11 h, une conférence de presse qui se tiendra au CCFM.

112 emplois vont être créés au Manitoba grâce à des subventions du ministère fédéral de l'Expansion économique d'un montant total de $604,113, dont l'investissement total représentera un capital de 3,1 millions. Ces subventions ont été accordées aux termes de la loi sur les subventions au développement régional.

Cinq entreprises manitobaines ont bénéficié des octrois. South East Forest Products Ltd. de Blumenort a accepté une subvention de $188,900. Cette entreprise construira un nouvel édifice ainsi qu'un nouveau séchoir et achètera le matériel nécessaire pour donner un traitement de préservation au bois d'oeuvre. Le coût de ce projet s'élèvera à $1,075,350.

Moyennant $490,000, Staff Industries Canada Ltd., situé au 146, avenue Alexander à Winnpeg, se propose d'acquérir trois chaînes de fabrication, ce qui lui permettra d'assembler une vaste gamme de matériaux synthétiques.

M. S.H. Maurmann, au nom de la compagnie qui sera incorporée sous la raison sociale de Canadian Anglo (1978) Co. Ltd., Winnipeg, a accepté une subvention de $57,310. On s'attend à ce que la fabrication de godets d'élévateurs à grain, de cellules de stockage et d'autres produits divers en acier crée quinze emplois.

MOBILIER

Un compagnie qui sera constituée en incorporation, la Imperial Cabinet Company (Winnipeg) Ltd., a accepté une subvention de $43,867. Elle se charge de construire une nouvelle usine et d'acheter le matériel nécessaire pour fabriquer du mobilier et des fournitures. Le capital investi s'élève à $192,386 et permettra d'offir six nouveaux emplois.

Indus Equipment Ltd. a accepté, au nom de Indus Electronics Inc., compagnie qui sera constituée en société commerciale, une subvention de $276,161. Moyennant *un investissement de $1,195,000,* cette compagnie envisage de construire une nouvelle usine à Winnipeg et d'acheter du matériel supplémentaire de montage et de l'équipement d'essai.

agriculture

MES MEILLEURS VOEUX

"Avec votre aide, nous ferons de grandes choses si nous travaillons ensemble..." Quelles belles paroles, surtout lorsqu'elles sont prononcées par le ministre de l'Agriculture d'une province faible. En effet, les provinces voisines de l'Ouest sont plus vastes et plus riches. Et dans l'Est on est industrialisé, capable de produire ce que nous nous devons importer. Il y a aussi le grand frère du sud mais il est trop préoccupé de ses affaires pour s'intéresser à un voisin qui ne veut pas recevoir les eaux du progrès.

Après les erreurs de son prédécesseur qui ne voyait que les petits et les faibles, notre nouveau ministre de l'Agriculture, qui semble s'accrocher à ce titre qui le protège, ne paraît pas vouloir prendre la barre pour guider la petite barque qui, comme on le sait, a bien des tempêtes à affronter. A la conférence des ministres de l'Agriculture sur la stratégie alimentaire, qui se tenait dernièrement à Winnipeg, il avouait être emporté par le flot des politiques fédérales. Il sauva la face en répétant qu'il ne naviguait que depuis peu. Bien sûr, les décisions commerciales pour la vente des productions agricoles ne se prennent pas au niveau provincial, mais encore faudrait-il savoir si l'ombre du lion ne paralyse pas le guerrier.

FIDÈLE

Les producteurs qui hier voyaient tout en bleu, commencent à voir poindre à l'horizon, de gros nuages annonçant la tempête. Fidèle à la politique conservatrice pour ne pas dire la religion, le ministre de l'Agriculture du Manitoba n'a encore rien fait pour orienter la production ou lui trouver des débouchés. Ce sont, selon lui, les forces du marché qui doivent guider le développement de l'agriculture. Et toute ingérence du gouvernement ou de mouvement comme celui qui a manifesté pendant deux semaines, ne peuvent qu'entraver le cours normal des choses.

On peut donc se demander qui guide les destinés de l'agriculture dans notre province et à quel prix. Puis surtout: pourquoi avons-nous un ministre de l'Agriculture?

Louis Molin

CHANGEMENTS À LA LOI SUR LE CRÉDIT AGRICOLE - Ottawa - Le ministre de l'Agriculture, monsieur Eugene Whelan, a déposé la semaine dernière, en Chambre, un projet de loi visant à modifier la loi sur le crédit agricole.

Le capital de la Société passerait de $100 millions à $150 millions. Le pouvoir d'emprunt de la Société passerait ainsi à $3,75 milliards. Le capital a été augmenté la dernière fois en 1975 alors qu'il est passé de $66 millions à $100 millions. Les modifications proposées fixeraient le prêt maximal de la Société du crédit agricole à $200,000 pour tous les emprunteurs. La limite actuelle est de $150,000 pour une personne âgée de moins de 35 ans, et de $100,000 pour quelqu'un de plus de 35 ans.

Les limites de prêt actuelles sont basées sur l'unité agricole et non pas sur le nombre d'exploitants de sorte que les exploitations en société et les associations père-fils, ne peuvent se qualifier pour plus d'un prêt. Les modifications à la loi fixeraient la limite à $200,000 par exploitant, et à $400,000 par exploitation comprenant plus d'un exploitant admissible.

LE GEL DE LA LUZERNE ET DU BLÉ- Alors que les champs sont encore recouverts de neige et de glace, les agriculteurs aimeraient bien savoir si leur luzerne a résisté aux intempéries de la saison froide.

Des recherches en ce sens sont effectuées à la station de Sainte-Foy. Une nouvelle méthode permet aux chercheurs d'évaluer pendant les mois d'hiver les dommages causés par le gel à la luzerne et au blé. Le matériel nécessaire pour effectuer ce test pourrait être rassemblé en une trousse compacte que l'agriculteur pourrait lui-même utiliser.

• • •

N'ATTENDEZ PAS POUR ACHETER VOS SEMENCES - Plusieurs variétés de semences fourragères recommandées seront rares au printemps. Les agriculteurs devraient donc se les procurer au plus tôt.

En outre, ils devraient choisir une semence de la meilleure qualité possible. Une telle semence est un gage de succès. C'est le plus important de tous les facteurs de production, car une semence de qualité donne de bons rendements. De plus, elle réduit la quantité d'herbicide à utiliser, étant donné qu'elle ne contient pratiquement pas de graines de mauvaises herbes.

• • •

LES ALIMENTS CONGELÉS, UN BON ACHAT - L'achat de fruits et de légumes congelés est une bonne affaire pour le consommateur. A ce temps-ci de l'année, leurs prix se comparent avantageusement à ceux des fruits et légumes frais importés; d'autant plus qu'il n'y a pas de pertes avec les produits congelés et qu'ils se conservent très longtemps.

Les agriculteurs canadiens produisent 95 pour cent des légumes et 71 pour cent des fruits congelés vendus au pays. L'achat de ces produits stimule notre agriculture.

Les fabriques d'aliments du bétail

OTTAWA - L'honorable Eugene Whelan, ministre de l'Agriculture, a annoncé la semaine dernière que l'Office canadien des provendes était prêt à procéder à l'implantation du "Programme de sécurité des approvisionnements locaux en céréales fourragères".

Ce programme est destiné à favoriser l'aménagement d'installations pour le stockage des grains aux fabriques d'aliments du bétail dans les régions de l'Est du Canada et de la Colombie-Britannique où elles font défaut. C'est là le premier des trois programmes sur le stockage des grains annoncés par le gouvernement le 17 octobre 1977. Les deux autres, qui concernent les élévateurs intérieurs, sont actuellement élaborés par Agriculture Canada et devraient bientôt être au point.

M. Whelan a déclaré qu'en vertu du programme qui sera administré par Agriculture Canada en collaboration avec l'Office canadien des provendes, le gouvernement fédéral s'engage à payer les frais d'entreposage et les intérêts sur tous les stocks de grains supplémentaires qui seront entreposés dans les nouvelles installations construites par les fabriques d'aliments du bétail. Les entreprises admissibles pourront réclamer une subvention trimestrielle pour frais de stockage à condition de construire de nouveaux éléments leur permettant réellement, chiffres à l'appui, d'entreposer plus de céréales que les années précédentes.

"Ce nouveau programme encouragera l'industrie des aliments du bétail à augmenter ses stocks locaux, mesure qui à son tour profitera aux éleveurs de bestiaux," a ajouté M. Whelan.



Une bonne nouvelle pour les lecteurs de LA LIBERTÉ. A partir de la fin du mois, le journal va s'enrichir d'une rubrique sportive. Le responsable en sera Marcel Gauthier. Lequel Marcel Gauthier? Et bien le spécialiste du sport à CKSB, que vous pouvez entendre tous les matins (ou presque) donner les dernières nouvelles de hockey, curling, football et autres activités.

Marcel va nous mijoter une rubrique comme il faut. Avec toutes sortes d'informations sur les joutes passées et à venir. Des joutes qui concernent naturellement tous les sports allant du national au local. Marcel est compétent pour écrire sur tous les sujets. Même qu'il nous fournira aussi des analyses sur des événements qu'il choisira en fonction de leur intérêt.

LA RÉDACTION

en bref

FESTIVAL CANADA 1978 - Ottawa - Une semaine de célébrations nationales va précéder et, en quelque sorte, annoncer le Jour du Canada en 1978 et dans les années qui suivront, a annoncé le secrétaire d'Etat, M. John Roberts.

Festival Canada s'est vu affecter une somme de $4,5 millions pour financer deux organisations bénévoles: le Comité de la Semaine du Canada du Conseil pour l'unité canadienne et le Conseil canadien des arts populaires, qui organiseront des fêtes populaires partout au pays. Les festivités commenceront le 25 juin et atteindront leur apogée, comme par les années passées, lors de la célébration nationale du 1er juillet sur la colline du Parlement.

A noter qu'elles s'inspireront d'une idée toute nouvelle cette année: le jumelage de certains particuliers et de certaines localités des provinces de l'Est et du Centre du pays avec des particuliers et des localités des provinces de l'Ouest ou des territoires du Nord.

• • •

AGRANDISSEMENT DE L'ÉLÉVATEUR TERMINUS DE PRINCE-RUPERT - Ottawa - Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, a annoncé l'injection de $11,5 millions pour l'amélioration de l'élévateur du gouvernement canadien à Prince-Rupert (C.-B.).

Un nouveau quai et des installations pour le chargement accéléré des navires seront construits.

D'autres améliorations comprennent l'agrandissement des installations de nettoyage, la construction d'une fabrique d'agglomérés et le déplacement de l'atelier de mécanique et des bureaux de l'administration. Le réseau des voies ferrées sera amélioré et l'élévateur terminus transformé pour assurer un contrôle centralisé.

• • •

$200 POUR LES CAMIONNEURS - Une récompense de $200 sera remise à la personne qui adressera la candidature du héros national des camionneurs pour 1978. Cette récompense, qui en est à sa 23e année et qui a reçu l'approbation du Conseil canadien de la sécurité, est présentée tous les ans à un routier professionnel qui a accompli un acte de bravoure en dehors du cadre de ses fonctions habituelles.

En annonçant le début des mises en candidature afin de choisir le héros national de cette année, monsieur J. Grant Hart, président de Pneu Dayton Canada Ltée, qui patronne cette récompense, a déclaré que l'attribution de cette dernière avait pour but d'encourager tous les usagers de la route à respecter des normes de sécurité plus élevées en attirant l'attention du public sur des incidents qui mettent en cause les usagers professionnels de la route, à savoir les routiers.

• • •

LES SPORTS ET LEURS CONSÉQUENCES - Le sport organisé tel qu'il se pratique actuellement peut nuire au développement physique de l'enfant. C'est à cette conclusion qu'en arrive l'équipe de recherche d'un programme informatique original pour analyser diverses aptitudes sportives d'un point de vue biomécanique. Travaillant avec des joueurs de baseball, de football et de hockey ainsi qu'avec des athlètes spécialisés dans d'autres sports, les chercheurs ont découvert qu'un grand nombre de croyances traditionnelles touchant les activités sportives sont erronées.

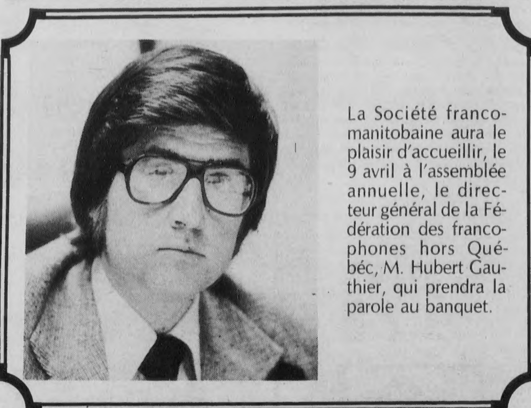
LES DÉGATS CAUSÉS PAR LA SAUVAGINE

BRANDON - Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, et le ministre d'Etat à l'Environnement, M. Len Marchand, ont annoncé aujourd'hui une hausse du fonds d'indemnisation des agriculteurs pour les pertes que leur font subir les oiseaux aquatiques migrateurs.

En vertu du nouveau programme, qui remplace l'ancien accord de six ans se terminant le 31 mars, la contribution fédérale passe d'un million à 2.8 millions de dollars.

Le ministère de l'Agriculture du Canada utilisera annuellement 1.5 million de dollars du nouveau budget aux indemnités couvrant les dégâts causés aux cultures par les oiseaux aquatiques migrateurs, soit le triple de la somme qui y était auparavant consacrée.

■ ■

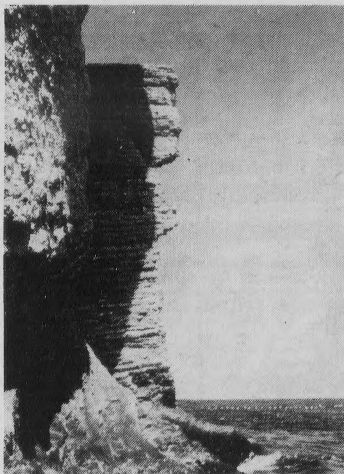


La Société franco-manitobaine aura le plaisir d'accueillir, le 9 avril à l'assemblée annuelle, le directeur général de la Fédération des francophones hors Québec, M. Hubert Gauthier, qui prendra la parole au banquet.

Un de nos parcs nationaux . . .

Le **parc national Forillon**, situé à l'extrémité est de la Gaspésie, couvre une superficie de 148 kilomètres carrés.

Il occupe la majeure partie d'une petite péninsule qui se détache de la grande péninsule gaspésienne et s'avance dans le golfe Saint-Laurent, entre l'embouchure du fleuve et la baie de Gaspé.



Forillon a été le premier parc national à être établi au Québec.

Faune

Le parc étant situé en contexte marin, la faune y est très variée. Plus de 220 espèces d'oiseaux y séjournent annuellement.

Le long du littoral, des phoques viennent se nourrir, et ils s'installent parfois pour plusieurs heures sur des roches plates à proximité du rivage. Maintes espèces de baleines fréquentent les eaux limitrophes du parc. A l'intérieur, la forêt abrite diverses espèces de mammifères.

La truite mouchetée fraie dans presque tous les cours d'eau; mais la Gaspésie, c'est d'abord le pays de la morue, du saumon de l'Atlantique, du hareng et du maquereau.

Activités

On peut pratiquer la pêche sportive en eau douce ou organiser des excursions de pêche en mer avec des pêcheurs locaux ou faire appel aux entreprises qui s'adonnent à ce commerce. Ces entreprises offrent également des croisières de plaisance tant dans le golfe du Saint-Laurent que dans la baie de Gaspé.

La péninsule de Penouille, avec sa plage de sable fin et ses installations de pique-nique, a beaucoup d'attrait, mais il y a aussi de nombreuses plages de gravier et de galets.

Plusieurs sentiers conduisent soit au sommet d'une montagne, soit sur une plage au pied des falaises, soit encore près de cascades et de chutes rafraîchissantes.

Des causeries, illustrées de diapositives, et des films sont présentés en soirée dans les amphithéâtres des deux terrains de camping.

Bien que l'été soit la période d'affluence, les visites en d'autres saisons, particulièrement à l'automne, augmentent chaque année. L'hiver, de plus en plus d'adeptes profitent des sentiers pour pratiquer la marche en raquettes ou le ski de randonnée.

Logement

A Forillon, deux terrains de camping sont aménagés. Les visiteurs pourront aussi trouver à se loger dans les campings, hôtels ou motels situés à proximité du parc ou encore dans les villages avoisinants.

Voies d'accès

Le parc national Forillon est situé à environ 965 kilomètres au nord-est de Montréal et à 724 kilomètres au nord-est de Québec. On y accède par la route 132 qui côtoie le parc et le traverse à certains endroits.

La limite ouest du parc est à environ 25 kilomètres de Gaspé.

Restaurants

Un casse-croûte sur la plage est le seul espoir d'assouvrir sa faim à l'intérieur du parc. Cependant, les gourmets pourront se régaler au restaurant Village Guité à Maria, au Château Blanc à Bonaventure, à l'hôtel Beaurivage à Ste-Anne-des-Monts et à l'Auberge Fort Prevel à Gaspé.

De ces quatre excellents restaurants, seul l'hôtel Beaurivage est ouvert à l'année. Le poisson et les fruits de mer frais sont les spécialités-maison.

Renseignements

On peut écrire à: Parc National Forillon, C.P. 1220, Gaspé, Québec, G0C 1R0; ou téléphoner à: (418) 368-5505

Permis

véhicule		pêche	
1 an	$10	1 an	$4
4 jours	$ 2	camping	
1 journée	$ 1	1 journée	$3 à $6
dans la plupart des parcs			

Parcs Canada, Division de l'information
400 ouest, avenue Laurier, Ottawa K1A 0H4

P&R 506

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

humour

ILLINOIS - A Hampshire, une grand-mère de 53 ans a remporté un bercethon: elle s'est bercée pendant 86 heures....

SICILE - Près de Palerme, la police a imposé une amende de $7.50 à la fanfare municipale qui avait paradé en mauvaise direction dans une rue à sens unique....

Marius vient d'être arrêté. Au commissariat, on lui prend son signalement: Nez aquilin, dit le secrétaire. Pardon, rectifie Marius, né à Marseille mon bon. Le secrétaire sourit et reprend: Bouche moyenne... Mais sang de Diou! rugit Marius, c'est Bouche du Rhône!

CALIFORNIE - A Fresco, les détenus de la prison du comté qui avaient remis leur argent aux autorités au moment de leur incarcération, se sont tout fait voler...

Sur la formule à remplir pour la déclaration d'impôts figure toujours la question: "Etes-vous marié?" A quoi parait-il, une jeune fille aurait répondu: Pas encore!...

Une de mes amies vantait sa nouvelle marmite-express qui cuit les épinards en deux minutes. Son mari dit alors avec mélancolie: Bel avantage! Ça fait qu'il faut manger cette horreur quatorze minutes plus tôt.

Un monsieur se promène tranquillement dans la rue. Un homme fonce sur lui et lui envoie une taloche retentissante. Vous êtes fou! s'écrie celui-ci. Oui, et après, cela vous dérange.

NOUVELLE - GUINÉE - La Papouasie, maintenant indépendante, vient de décider par un vote de 42 contre 14 que tous les travailleurs seront payés le même jour et que, ce jour-là, la vente des boissons alcooliques sera interdite. Je vous laisse à deviner ce que sera le lendemain...

Cette dame est très fière de ses fils, tous deux travailleurs sociaux. Ils réussissent très bien tous les deux, dit-elle. L'un est dans la pauvreté, l'autre dans la pollution.

Cette dame est très fière de ses fils, tous deux travailleurs sociaux. Ils réussissent très bien tous les *deux, dit-elle. L'un est dans la pauvreté, l'autre* dans la pollution.



THÉ-BAZAR



Le 2 avril de 13 h 30 à 17 h 30
au salon du Club LaVérendrye, 614, rue Des Meurons

- Il y aura tirage au sort d'un panier de marchandises à toutes les heures
- Bienvenue à tous de la part des membres du club Nouveaux Horizons, groupe LaVérendrye.

Attention automobilistes

le 3 avril, la limitation de vitesse sera MÉTRIQUE au Manitoba

AVANT	MAINTENANT
m / h	**km/h**
MAXIMUM 60	MAXIMUM 90 km/h
MAXIMUM 30	MAXIMUM 50 km/h

À partir du 3 avril 1978, tous les panneaux indicateurs de vitesse sur les routes manitobaines seront en mesures métriques: kilomètres à l'heure (km h) et NON en milles par heure.

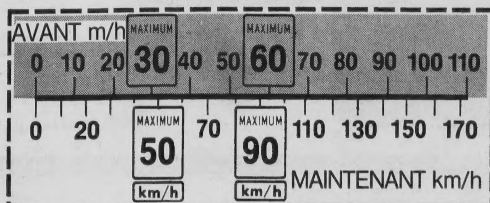
Rappelez-vous bien que les panneaux indiquent des nombres plus élevés, cela ne veut pas dire que *vous pouvez conduire plus* vite. En fait, la limite de vitesse maximum a été réduite, et il serait à votre avantage de vous familiariser au plus tôt avec ces changements, en utilisant la table de conversion métrique. Pour éviter tout malentendu, les panneaux routiers auront tous un petit panneau indiquant km/h. Rappelez-vous, **Pensez Métrique!!**

Vitesse dans les virages et les pentes

On doit toujours être prudent à l'approche d'une pente ou d'un virage très serré. Rappelez-vous constamment que malgré que les chiffres sont plus élevés, ils sont en kilomètres et NON en milles à l'heure.

Pensez Métrique, et conduisez prudemment.

Découpez ce tableau de
"Conversion métrique"
et conservez-le!!!





Conseil des ports nationaux

PORT DE CHURCHILL
Avis aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées adressées au soussigné portant la mention "SOUMISSION POUR L' INSTALLATION DE SECTIONS PRÉFABRIQUÉES DE TUYAUX DE CHARGEMENT À GRAIN, PORT DE CHURCHILL, CHURCHILL, MANITOBA" seront reçues au bureau du Secrétaire de la Corporation, Conseil des ports nationaux, Suite 2104, Tour A, 320, rue Queen, Ottawa, Ontario, K1A 0N6, jusqu'à trois heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, jeudi, le 13 avril 1978, alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Conseil.

Devis, formules de soumission et de contrat, cédule "A", conditions ouvrières et enveloppes préadressées peuvent être obtenus en s'adressant au bureau du Directeur du port, Conseil des ports nationaux, C.P. 217, Churchill, Manitoba, R0B0E0, ou au soussigné, contre un dépôt de vingt-cinq dollars ($25.00) lequel sera remboursé lorsque les documents susnommés seront retournés en bon état, en deçà d'un mois de la date fixée pour la réception des soumissions. S'il ne sont pas retournés dans ce délai le dépôt sera forfait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.B. Ellam,
Secrétaire de la Corporation

30 P'TITES MINUTES avec Yvan Forest

Les francophones et leurs dollars

Le Conseil canadien de la coopération (CCC) a été fondé en 1945. Il a pour rôle d'informer, d'éduquer, de coordonner et de promouvoir l'intercoopération, tant au niveau des relations avec ses membres, qu'entre les membres des provinces.

Le CCC doit également entretenir des liens étroits avec le CUC (Coop Union of Canada), pour qu'il y ait concertation dans la défense et la promotion des coopératives canadiennes.

Les membres du CCC sont les conseils provinciaux de la coopération. Chaque conseil provincial est constitué de l'ensemble des coopératives de sa province, qu'elles relèvent de l'épargne, du crédit, de l'assurance ou de la production (pêcheries, érablières, etc.)

Les grandes fédérations regroupant des coopératives de même type, font aussi partie de ces conseils provinciaux.

Le CCC est membre de l'Alliance coopérative internationale, au même titre que le CUC.

Pour le CCC, la tenue du congrès annuel revêt une importance primordiale. C'est à partir des questions qui y sont débattues et des contacts établis, qu'on canalise nos énergies afin de consolidariser davantage son action et de donner davantage d'ampleur an mouvement coopératif à travers tout le Canada.

C'est également là que les coopérateurs québécois apprennent à connaître les gens des minorités et découvrent toute l'importance qui se rattache à la fonction coopérative au sein de leurs communautés.

Tous ont d'ailleurs noté jusqu'à quel point est devenue importante la participation — ne fût-ce qu'en capital — des francophones hors Québec à leur réseau de coopératives.

par Guy O'Bomsawin

Une identité propre

• Quelles ont été les grandes questions soulevées à Regina, lors du congrès de l'été dernier?

Le thème de ce congrès était *"Coop-action"*. On l'a choisi afin que les délégués évitent de tergiverser inutilement autour de questions d'ordre purement administratif, et établissent un plan d'action pour l'année à venir.

Le délicat sujet d'un poste permanent au secrétariat du CCC et de l'emplacement de ce même secrétariat, a été abordé.

Il a été accepté que, d'ici à ce que le CCC ait les fonds nécessaires, il y aurait un directeur général engagé à mi-temps, et que le secrétariat du CCC soit situé à Québec, dans les bureaux du Conseil de la coopération du Québec (CCQ).

En attendant que nous ayons les moyens de nous loger à Ottawa, nous bénéficions donc d'un loyer à prix modique au CCQ, en plus de pouvoir utiliser sa documentation, son imprimerie et ses services administratifs.

On peut même, par ricochet, utiliser le journal **Ensemble** comme organe d'information. (Ce journal est le médium privilégié du CCQ, et il est tiré bimensuellement à 22 000 exemplaires).

L'idéal serait évidemment que notre secrétariat soit à Ottawa, et que le directeur général y travaille à plein temps.

Les minorités francophones ne veulent pas que le Québec assure un trop grand leadership. Elles désirent conserver leur identité.

Là-dessus, je suis extrêmement *"chatouilleux."* Je tiens à ce que chaque province conserve son identité, et je n'ai pas l'intention d'imposer le modèle québécois ou d'amener les mouvements des autres provinces dans le sillage du mouvement québécois.

Pour en revenir au voeu des délégués, ils ont demandé des statistiques plus étoffées, quant à la situation des coopératives francophones; une évaluation de l'intercoopération telle que pratiquée entre provinces; une évaluation des activités qui pourraient être entreprises en concertation ou simultanément, pour le développement du secteur coopératif au Canada francophone.

C'est d'ailleurs ce qui nous a amené à entreprendre des démarches auprès des gouvernements provinciaux pour faire connaître le système coopératif à la gente étudiante.

C'est aussi ce qui nous amènera probablement à créer notre propre organe d'information, notre propre bulletin.

Le système coopératif regroupe pratiquement un nombre incalculable d'adeptes à travers tout le Canada.

L'actif des coopératives canadiennes se chiffre en milliards de dollars, et ce sont les francophones qui, toute proportion gardée, sont les mieux nantis dans ce secteur de l'économie.

Même si les coopérateurs francophones sont, de façon évidente, une force parfaitement autonome, ils acceptent volontiers de s'allier à leurs collègues anglophones, par le biais du Conseil canadien de la coopération (CCC) et de Coop Union of Canada (CUC).

Leur volonté commune d'étendre le champ d'action de la coopération et de représenter les mêmes intérêts auprès du gouvernement canadien et des nations étrangères, les amène à travailler conjointement et à se faire valoir dans les domaines les plus divers, comme nous l'explique Yvan Forest, directeur général du Conseil canadien de la coopération.



Coopératisme et collaboration

• Quels sont vos rapports avec le CUC

Ils ne peuvent être plus étroits qu'à l'heure actuelle. Le seul aspect sur lequel on ne collabore pas, dans la recherche d'un mieux-être coopératif, concerne la fusion de nos deux organismes, que souhaite depuis fort longtemps le CUC.

Nos membres ne veulent pas perdre leur identité de coopérateurs francophones, et c'est pourquoi nous présentons des documents publics qui abondent dans le même sens que le CUC, mais qui sont préparés et signés par le CCC.

• Qui, du CUC ou du CCC, est le plus important sur le plan financier?

La présence du Québec comme membre du Conseil canadien de la coopération fait en sorte que le CCC est aussi important que le CUC.

Au Canada français, nous avons tout près de 4 000 000 de membres. A lui seul, le Mouvement Desjardins en compte déjà 3 500 000, et son actif approche les $10 000 000 000.

De son côté, la Coopérative Fédérée se classe aux premiers rangs des entreprises canadiennes.

Lorsqu'on y regarde de près, je pense que la coopération est un phénomène indissociable de la vie des francophones; aussi bien à cause de leur besoin de se sentir sécuriser collectivement, qu'en raison de leur tempérament latin qui les porte à en arriver à des consensus et à l'élaboration d'une idéologie.

Je crois que nous sommes moins individualistes, moins pragmatiques que les anglophones, qui aiment bien vivre et laisser vivre.

Participation et dollars

• Dans quel sens vont les actions du CCC vis-à-vis ses membres et la société canadienne?

On se préoccupe plus de consolider nos entreprises que de sensibiliser le public aux avantages du système coopératif, bien que nous ayons entrepris d'inciter les gouvernements provinciaux à créer des programmes scolaires destinés à faire connaître ce système.

Certaines approches en ce sens ont été faites auprès des gouvernements du Nouveau-Brunswick et des provinces de l'Ouest, mais, trop souvent, les moyens financiers ne nous permettent pas de mettre en place de vastes programmes de publicité

• Est-ce que le secteur capitaliste mène parfois campagne contre le secteur coopératif?

A ce que je sache, on n'a pas d'ennemis officiels, ni de guerre ouverte avec qui que ce soit.

Quand les coopératives sont petites, elle ne font peur à personne, quand elles sont devenues influentes, leur faire la guerre causerait des ennuis.

Suite à la page...9...

P&R 706 A

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

cuisine

"Chili con carne"



30 P'TITES MINUTES . . .

Suite de la page....... 8

Il demeure que nous regrettions que les gouvernements, autant celui des provinces que celui d'Ottawa, aient ignoré le mouvement coopératif en nombre d'occasions.

Est-ce que cette attitude a été un handicap, ou a-t-elle concouru à ce que le système coopératif s'arme davantage?

Par nature, le mouvement coopératif n'a rien de révolutionnaire. Il est plutôt réformiste et il tend à recruter des gens qui veulent échapper au mode traditionnel de gestion.

Au cours de notre histoire, l'indifférence marquée par les gouvernements à l'endroit du système coopératif, a fait qu'ils ont adopté des lois et accordé des octrois au secteur capitaliste, sans que leurs gestes aient déteint sur les coopératives.

• Est-ce que le coopératisme est à la portée de tous?

Je pense que le système coopératif est à la portée de tous, partout au Canada.

Pour former une coopérative, il faut douze membres. C'est une règle généralement respectée.

L'adoption des règlements et la recherche de fonds constituent ensuite une étape importante et décisive.

Par définition, il faut qu'une coopérative soit en bonne santé sociale, puisqu'elle fait appel à tous les individus d'une collectivité donnée.

Il est peut-être plus facile, de fait, de créer une coopérative au Québec, puisqu'il existe un organisme qui finance les coopératives naissantes, et qui les assiste en mettant à leur disposition des conseillers techniques.

L'équivalent n'existe pas encore dans les autres provinces, mais c'est une étape qu'on franchira. •

Ces textes sont publiés simultanément dans les 15 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

LA VOIX ACADIENNE, Summerside (I. du P.-E.)
LE COURRIER, Yarmouth (N.-E.)
LE VOILIER, Caraquet (N.-B.)
LE MADAWASKA, Edmundston (N.-B.)
L'AVIRON, Campbellton (N.-B.)
BONJOUR CHEZ NOUS, Rockland (Ont.)
LE JOURNAL DE CORNWALL, Cornwall (Ont.)
LE CARILLON, Hawkesbury (Ont.)
LE NORD, Hearst (Ont.)
LE REMPART, Windsor (Ont.)
LE VOYAGEUR, Sudbury (Ont.)
L'EXPRESS, Toronto (Ont.)
LA LIBERTE, Saint-Boniface (Man.)
LE FRANCO-ALBERTAIN, Edmonton (Alb.)
LE SOLEIL DE COLOMBIE, Vancouver (C.-B.)

P&R 706 B (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

Si on congèle ces plats de résistance pour la famille, il faut s'assurer de ne pas trop les cuire. Afin d'accélérer leur refroidissement, placer les plats dans de l'eau froide. Choisir un contenant adéquat pour la congélation. Si on possède un nombre limité de plats à four, doubler la casserole d'une feuille d'aluminium avant d'y verser les aliments. Couvrir hermétiquement et congeler, puis démouler, et envelopper de nouveau et remettre au congélateur. S'assurer de congeler les aliments immédiatement.

Les plats de boeuf haché cuits peuvent être congelés pendant trois mois à 0oF ou moins. Après cette durée, la qualité du produit peut diminuer en saveur et en apparence.

Essayez cette recette de "Chili con carne": la préparation en est très rapide et pourtant la saveur est celle d'un chili mijoté pendant des heures. Si vous désirez en préparer une double recette, il est préférable de cuire la viande en deux casseroles puis de combiner avec les autres ingrédients.

Pour créer une atmosphère d'Amérique latine, dîner tard, habiller la table d'une nappe éclatante ou de napperons tissés, utiliser des pots et des casseroles d'argile. On sert habituellement de la bière froide avec des mets chauds, mais on peut toujours servir du vin également. Il est habituel aussi de placer à chaque extrémité de la table des "tacos" (mets d'accompagnement croustillants faits à base de maïs). Compléter en servant des amuse-gueules de légumes frais ou une salade verte méli-mélo. Après le repas, offrir aux invités peu habitués aux mets épicés un breuvage sucré et rafraîchissant à la limette. Voyez comment un simple mets comme celui-ci peut avoir un succès fou. Olé!

CHILI CON CARNE

1	tasse d'oignon haché
2	c. à table de gras
1½	livre de boeuf haché
1	c. à table de poudre de chili
1	c. à thé de sel
¼	c. à thé de poivre
½	c. à thé d'origan
2	*boîtes (10 onces) de soupe condensée aux tomates*
2	boîtes (14 onces) de haricots rouges

Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à ce qu'il soit transparent. Ajouter le boeuf et brunir. Ajouter les autres ingrédients. Couvrir et mijoter jusqu'à ce que le mélange soit épaissi (environ 20 minutes). Quantité: 6 portions.

avis aux consommateurs

Un oeil sur les pommes de terre

La pomme de terre a beaucoup en sa faveur. Elle a nourri riches et pauvres du monde depuis plus de quatre siècles, et sa saveur douce et agréable en fait toujours une favorite à l'heure des repas. C'est aussi une aubaine alimentaire, et elle est facile à préparer et à entreposer.

Et pourtant, on peut plaindre l'humble pomme de terre. Elle est souvent considérée comme "engraissante" et ainsi, mise de côté par tous ceux qui surveillent leur poids; peut-être parce que les pommes de terre donnent une impression de satiété, associée aux calories non permises. En fait, une pomme de terre moyenne fournit seulement 90 calories et contient aussi de la vitamine C, des minéraux et des fibres. Le secret est de la savourer au naturel, sans la recouvrir de garnitures riches en calories. Ou, pour une gourmandise, substituer du yogourt nature à la crème sure habituelle.

Achetez des pommes de terre classées; vous êtes ainsi assuré qu'elles rencontrent les normes établies par le ministère de l'Agriculture du Canada. Les catégories comprennent Canada No 1, Canada No 1 grosses, Canada No 1 petites et Canada No 2; les trois premières sont de qualité supérieure, mais de grosseurs variées. Recherchez les emballages qui permettent de voir à l'intérieur, comme les sacs de plastique, les sacs de papier avec une fenêtre en treillis ou opaques d'un côté. Attention aux pommes de terre vertes! Elles ont été exposées trop longtemps à la lumière durant l'entreposage et seront amères. Enlevez toute partie verte.

Les pommes de terre se conservent dans un endroit frais, sombre et bien aéré. Trop de chaleur peut les faire germer ou ratatiner et trop de froid fera développer une saveur plus sucrée. Un gros sac de pommes de terre se conservera plusieurs mois dans une chambre froide. Toutefois, si vous devez conserver les pommes de terre à température ambiante, n'achetez que de petites quantités à la fois et utilisez-les le plus tôt possible. Ça ne sera pas difficile! Les pommes de terre sont si versatiles; elles peuvent être bouillies, cuites au four, à la poêle et frites.

Pour conserver à leur mieux, valeur nutritive, saveur et apparence, faites cuire les pommes de terre juste pour qu'elles soient tendres et servez-les dès que possible. Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada vous font une dernière recommandation: ne jetez pas le liquide de cuisson dans le renvoi. Une partie de la vitamine C des pommes de terre est perdue dans le liquide de cuisson, elle devrait être récupérée dans les soupes et sauces. En ajoutant des assaisonnements et du bouillon, le tour sera joué!

En marche vers la métrisation

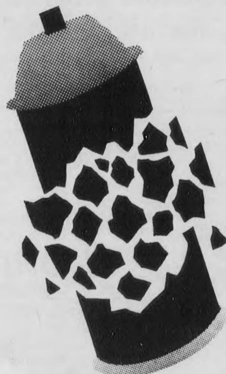
Les mesures métriques s'installent dans notre vie quotidienne à un rythme assez rapide; on doit s'y familiariser de plus en plus. La conversion totale est prévue pour 1980 - ce n'est pas très loin!

En 1978, les produits alimentaires suivants seront métriques:

- pain: 456 g, 570 g, 675 g et 900 g
- céréales: prêtes-à-servir: de 150 g à 925 g en multiples de 25 g, les plus courantes étant: 225 g, 250 g, 275 g, 350 g, 375 g et 450 g
- à cuire: 300 g, 350 g, 400 g, 450 g, 500 g, 600 g, 700 g, 800 g et 900 g; 1 kg; 1,25 kg; 1,35 kg; 2 kg; 2,25 kg; et 10 kg
- produits laitiers:
  - fromage cottage: 250 g, 500 g et 1 kg
  - lait liquide: 200 ml, 250 ml et 500 ml; 1, 2 et 4 l (3 sacs de 1,33 l); et en multiples de 1 l, au-dessus de 4 l
  - crème glacée: formats variés jusqu'à 60 ml (en ml entiers); 75 ml, 100 ml, 150 ml, 250 ml et 500 ml; et 1 l, 2 l et 4 l
  - crème sure: 250 ml, 500 ml et 1 l
  - lait écrémé en poudre: 100 g et 500 g; 1,5 kg; 2,5 kg; 5 kg; et 10 kg
  - sel de table: 0,75 g; 1 g; 250 g; 1 kg et 2 kg
  - vins canadiens: 187 ml, 375 ml, 500 ml et 750 ml; 1 l; 1,5 l; 2 l; 3 l et 4 l

Avis au consommateur

Bombes... en PUISSANCE



Tous les jours, nous manipulons des produits en aérosol — désodorisants, peintures, nettoyants, purificateurs d'air ou autres produits domestiques — sans même songer aux dangers que ces contenants présentent.

Le personnel des cliniques d'urgence des hôpitaux en aurait long à raconter sur les nombreux accidents que provoque une mauvaise utilisation des produits en aérosol. On ignore trop souvent que des brûlures, lacérations ou intoxications, pouvant causer la mort, guettent ceux qui manipulent ces aérosols avec négligence.

Apprenez les règles élémentaires d'utilisation d'un aérosol afin d'éviter les situations suivantes:

Explosion — En jetant un aérosol dans un feu ou un incinérateur, ou encore en le conservant près d'une source de chaleur élevée, il est fort probable qu'une explosion en résultera. Des projectiles acérés peuvent vous atteindre et vous blesser mortellement. La même situation risque de se produire si vous percez un aérosol, même en le croyant vide. Il peut encore contenir suffisamment de pression pour que celle-ci provoque une explosion en étant libérée subitement.

- **Risques d'incendie** — Certains solvants qui sont en aérosol sont susceptibles de s'enflammer au moindre contact avec une flamme nue. Ne prenez aucun risque! Ecartez allumettes, cigarettes ou briquets lorsque vous utilisez un produit en aérosol.

- **Intoxication** — Les produits en aérosol peuvent être extrêmement toxiques, s'ils sont répandus en grande quantité dans une pièce fermée. Ceci est particulièrement vrai des solvants employés pour les peintures en aérosol. Veillez à ce que la ventilation et l'aération de la pièce où vous utilisez un tel produit soient suffisantes. Arrêtez au moindre signe d'étourdissement, de nausée ou d'irritation cutanée, et allez prendre immédiatement un peu d'air frais.

Brûlures — Des substances chimiques particulièrement corrosives peuvent entrer dans la composition de certains produits vendus en aérosol. Ces substances pourront provoquer de graves brûlures si le jet est dirigé vers la peau. Ne laissez pas de jeunes enfants jouer avec des aérosols; ils pourraient diriger le jet vers leur figure et s'infliger des brûlures sérieuses.

Les fabricants de produits en aérosol sont maintenant tenus par la Loi sur les produits dangereux d'apposer des symboles d'avertissement sur les contenants. Lisez attentivement les étiquettes et suivez le mode d'emploi prescrit.

Evitez de diriger le jet vers les parties exposées du corps humain ou vers les aliments, ce qui pourrait contaminer ces derniers.

Rangez toujours les produits en aérosol dans un endroit frais, hors de portée des enfants. Vous éviterez ainsi bien des risques.

Service de l'information et des relations publiques,
Consommation et Corporations Canada,
Place du Portage, Phase 1, Hull, Québec, K1A 0C9.

P&R 106

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)

pratique

impôt

Régime enregistrés d'épargne-logement

À compter du 1er janvier 1978, un contribuable ne peut plus faire de demande en vue d'acquérir un régime s'il possède un bien immeuble au Canada ou ailleurs et si quelqu'un a habité ce logement entre le début de l'année et le moment où il fait une demande pour acquérir un REEL. Par le passé, seul le fait de posséder un logement au Canada pouvait constituer un motif de refus de la demande.

De même, à compter du 1er janvier 1978, un contribuable ne peut plus faire de demande en vue d'acquérir un REEL si, au moment de présenter sa demande, il habite avec un conjoint qui, au cours de l'année, est propriétaire d'un logement (au Canada ou ailleurs) ou si quelqu'un a habité ce logement entre le début de l'année et le moment où le contribuable fait une demande en vue d'acquérir un régime.

La limite pour accumuler de l'argent dans un régime est maintenant de vingt ans et cet argent doit servir à l'achat d'un logement. Cette limite s'applique à tous les régimes, les anciens comme les nouveaux contrats, à compter de la date d'entrée en vigueur du régime.

Les fonds retirés d'un REEL après 1977 en vue d'acheter de l'ameublement ne sont plus exempts d'impôt. Toutefois, cette exemption s'applique encore aux fonds retirés en 1977, à condition que l'ameublement soit acheté au plus tard le 1er mars 1978 et qu'il soit destiné à un logement appartenant au contribuable ou à son conjoint et habité par l'un ou l'autre.

Lorsque le contribuable achète un logement dans les trois ans qui suivent l'année où il a retiré des fonds du REEL, il peut réclamer une déduction à l'égard de cet achat. Toutefois, cette déduction doit être réclamée pour l'année où il a acquis le logement et elle ne sera autorisée que dans la mesure où le montant inclus auparavant dans le revenu aura été utilisé pour l'achat du logement.

Le contribuable doit également savoir qu'à compter du 1er avril 1977, l'argent transféré d'un REEL à un régime enregistré d'épargne-retraite ou à un régime enregistré de pensions est imposable. Toutefois, ces fonds peuvent toujours servir à l'achat d'un contrat de rente à versements invariables.

De plus, l'année d'imposition 1977 est la dernière année où un contribuable peut réclamer une déduction pour les contributions qu'il a versées à un REEL au cours des soixante premiers jours de l'année suivante. La date limite pour effectuer des versements à un REEL pour l'année d'imposition 1977 est le 1er mars 1978. Donc, à partir de 1978, les contributions devront être versées au cours de l'année en cause pour être déductibles.

Déduction pour gains en capital

La déduction pour revenu en intérêts et en dividendes s'applique aussi désormais aux gains en capital imposables. Dorénavant, les contribuables peuvent déduire les gains en capital imposables résultant de la vente de titres canadiens, ainsi que les intérêts et dividendes provenant de sources canadiennes, jusqu'à concurrence de $1,000.

Régimes enregistrés d'épargne-retraite

Lorsque le contribuable retire des fonds du REER de son conjoint après le 31 mars 1977 (pour un motif autre que l'acquisition d'une rente viagère), le total des cotisations versées au cours de l'année où il retire les fonds et au cours des deux années d'imposition précédentes sera imposable à titre de revenu du conjoint bénéficiaire de la rente.

L'énergie à meilleur marché

Les économies dans la cuisine

La cuisine est une des pièces de la maison où il se consomme le plus d'énergie. Avant d'acheter un nouvel appareil ou de remplacer un appareil désuet ou usagé, il faut se poser trois questions:

— **Ai-je vraiment besoin de cet article?**

— **Puis-je éviter ces dispositifs superflus qui consomment de l'énergie?**

— **Qu'est-ce que tel appareil me coûte en énergie et en argent?**

Prenez le temps d'évaluer honnêtement vos besoins. Le tableau qui suit devrait pouvoir vous guider:

Appareil	kWh	Coût (approx.)
Broyeur à ordures	25	$ 59
Climatiseur (6,000 BTU)	500	11.25
Congélateur (14 pi. cu.)	1,200	28.20
Congélateur (sans givre - 14 pi. cu.)	1,600	37.60
Friteuse	70	1.65
Lave-vaisselle (eau chaude non comprise)	300	7.05
Poêlon électrique	180	4.23
Réfrigérateur (12 pi. cu.)	850	19.98
Réfrigérateur (12 pi. cu. - sans givre)	1,200	28.20
Téléviseur (N. & B. — lampes)	900	21.15
Téléviseur (N. & B. — transistors)	15	35
Téléviseur (Couleurs — transistors)	400	9.40
Ventilateur du calorifère	800	18.80

La cuisinière

La cuisinière est habituellement le plus grand consommateur d'énergie dans la cuisine, qu'elle soit à l'électricité ou au gaz.

Le four

- **Utiliser le four plutôt que plusieurs éléments du dessus épargne de l'énergie.**

- **Planifiez les repas.**
Si vous avez divers plats qui doivent cuire à des degrés différents, sélectionnez une température moyenne et retirez-les du four au fur et à mesure qu'ils sont cuits.

- **La porte du four.**
Plus vous faites vite pour placer un plat dans le four, moins vous perdez de chaleur. Saviez-vous que chaque fois que vous ouvrez la porte du four, vous perdez 20% de la chaleur accumulée?

- **Ne vous chauffez pas avec le four.**
Le four est un moyen coûteux et inefficace de réchauffer une cuisine. Si vous avez besoin de plus de chaleur, utilisez plutôt une chaufferette.

Les éléments

- **Eteindre l'élément chauffant.**
Eteignez l'élément deux ou trois minutes avant la fin du temps de cuisson; il restera assez chaud pour finir la cuisson.

Energie, Mines et Ressources Canada.
588, rue Booth, Ottawa K1A 0E4

(Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

Avis Public

Ottawa, le 8 mars 1978

APPEL DE DEMANDES DE LICENCES DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE POUR DESSERVIR SHELBURNE LOCKEPORT (NOUVELLE-ÉCOSSE)

Le Conseil de la radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes a publié le 6 mars 1978 un avis public annonçant qu'il est disposé à recevoir des demandes pour une licence en vue d'exploiter une entreprise de télévision par câble pour desservir Shelburne Lockeport (Nouvelle-Ecosse).

Les demandes devront être présentées au plus tard le 31 mai 1978.

Tous les intéressés peuvent se procurer le texte intégral de cet avis au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

En juin . . . Radio-Canada sur la sellette

Au cours de l'audience publique du CRTC, la Société Radio-Canada devra répondre à des questions précises concernant des points soulevés dans le *Rapport du comité d'enquête*, **publié en juillet 1977 et portant sur la façon dont Radio-Canada remplit son mandat.**

Les représentants de Radio-Canada devront également expliquer comment ils comptent mener à bien leur prochain mandat. Ils rappelleront les énoncés du document publié par leur Société en juin 1977, sous le titre *Philosophie et Plan d'action de Radio-Canada.*

Cette publication expose en détail les principes de programmation de Radio-Canada, ainsi que le nouveau plan d'action destiné à le mettre en oeuvre.

Le 12 juin prochain, la Société Radio-Canada se présentera devant le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes), afin de demander le renouvellement de ses licences des réseaux français et anglais de radio et de télévision.

En raison du caractère national de cette Société, la demande sera formulée à Ottawa lors d'une audience publique qui débutera à 9h, au Centre des conférences du gouvernement, 2, rue Rideau.

La Loi de 1968

La démarche du CRTC dans son examen de dossier, est fondamentalement guidée par les objectifs fixés par la Loi de 1968 sur la radiodiffusion, stipulant que Radio-Canada devrait

— offrir un service équilibré qui renseigne, éclaire et divertisse des personnes de tous âges, aux intérêts et aux goûts divers, et que sa programmation en soit le reflet;

— étendre sa diffusion à toutes les régions du Canada, au fur et à mesure que des crédits publics deviennent disponibles;

— *dans les deux langues officielles*, être apte à répondre aux besoins particuliers des régions, en contribuant activement à véhiculer de l'information et à promouvoir les divertissements d'ordre culturel;

— contribuer au développement de l'unité nationale et exprimer constamment la réalité canadienne.

Les sujets à l'ordre du jour

Il s'ensuit donc que les sujets sur lesquels on s'attardera particulièrement seront:

— la réalité canadienne exprimée par Radio-Canada;

— le droit du public à l'information;

— une programmation d'intérêt général ou basée sur une diversité de choix;

— le service public: son ouverture d'esprit et sa réceptivité;

— le service international: Radio-Canada international;

— les installations, l'extension du service et l'appui financier;

— la réponse aux besoins des minorités et des groupes particuliers.

Des points d'intérêt

• Comment, par exemple, décloisonner le réseau français pour faire en sorte qu'il reflète davantage la vie des **Canadiens français et des Canadiens anglais?**

• Est-ce que la création d'un **second service de télévision** appelé TV2 (anglais et français) offrirait une programmation vraiment distincte à la population, et susciterait la production d'un plus grand nombre d'émissions canadiennes faisant appel à nos artistes?

• Quelle idée la Société se fait-elle de la **relation** qui devrait exister **entre ses chefs de pupitre et ses journalistes?**

• **Quelle place** Radio-Canada réserve-t-elle dans sa programmation future, **pour traiter des grands dilemmes** de l'époque?

• Dans quelle optique compte-t-elle prolonger ses grandes émissions d'information que sont le *Téléjournal* et *The National?*

• La **programmation** est-elle préparée à partir de critères de **qualité**, ou est-elle guidée par les besoins exprimés par la **population** canadienne?

• Jusqu'à quel point serait-il possible de créer des **comités consultatifs spéciaux**, auprès du réseau, pour amener le public à participer davantage à sa programmation?

• Quel est le **point de vue des réalisateurs et des artistes** mêlés de près à la production des émissions de Radio-Canada, quant aux intentions de cette Société d'intensifier leur participation à l'élaboration de ses plans?

• De quel ordre sont les **difficultés** rencontrées dans l'application du plan de **rayonnement** de Radio-Canada?

• Les **stations privées affiliées** à la Société pouraient-elles aider celle-ci à mener son plan d'action à bonne fin? Si oui, comment?

• Dans quelle mesure la Société considère-t-elle les besoins des **communautés minoritaires** réparties dans tous les coins du pays?

Leur permet-elle d'échanger entre elles et de s'exprimer devant la société canadienne? Comment Radio-Canada voit-elle ce problème? Qu'est-ce que cette situation implique sur le plan technique? Quelle importance cette question revêt-elle dans le Plan d'action, au chapitre de la programmation locale?

A ce sujet, le CRTC a noté que les groupes minoritaires ont manifesté un sentiment d'isolement physique et ont exprimé de vives inquiétudes quant à la conservation de leur culture.

Ces groupes, retient-on, se sentent souvent menacés par une programmation trop générale qui risque d'avoir des conséquences négatives sur leur environnement social.

Voilà autant de questions autour desquelles on donnera des explications, on exposera des faits et on entendra des suggestions diverses.

Participation du public

Le CRTC invite le public à participer à cette audience, et, afin de faciliter cette participation, des exemplaires de la décision intitulée *Les ondes radio-électriques sont propriété publique*, de même que du *Rapport du comité d'enquête sur le système de radiodiffusion national (1977)* et de *Philosophie et Plan d'action de Radio-Canada (1977)*, peuvent être obtenus sur demande au bureau du

Secrétaire général du Conseil
CRTC
100, rue Metcalfe
Ottawa (Ont.)
K1N 0N2

Comment intervenir?

Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande, peut présenter une intervention écrite.

Cette intervention doit comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.

L'intervenant doit aussi indiquer s'il désire comparaître à l'audience.

Echéance: 12 mai 1978

Les interventions doivent être envoyées par COURRIER RECOMMANDE ou par messager au requérant (Société Radio-Canada, M. R. O'Reilly, Directeur des affaires générales, 1500, avenue Bronson, C.P. 8478, Ottawa (Ont.) K1G 3J5) et au CRTC.

Règles de procédure

On peut obtenir plus d'informations en se procurant une copie des *Règles de procédure du CRTC* (no de catalogue: SOR/71-330), vendue à 35¢ l'exemplaire au

Centre d'édition
Approvisionnements et Services Canada
270, rue Albert
Ottawa (Ont.)
K1A 0S9
(613) 995-1781

On peut aussi écrire ou téléphoner au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

CRTC
Bureau du secrétaire général
100, rue Metcalfe
Ottawa (Ont.)
K1A 0N2
(613) 992-6240/996-2294

P&R 606 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)



Lundi à 20h00: "POUR LE PLAISIR DE VOUS LE DIRE"

De l'amour à la haine en passant par la haine et la peur, Jean-Guy Roy exprimera, grâce à des poèmes et des extraits de pièces de théâtre, tous les sentiments ressentis par un comédien

COMÉDIENS:

Jean-Guy Roy

François Coquereau

Irène Mahé

Pièce enregistrée au CCFM le 21 février



Jean-Guy Roy



RÉALISATION: LÉO FOUCAULT

Photos Bernard Beaudry



À NE PAS MANQUER - LE DIMANCHE 26 MARS À 19 H 00

LES POTES

"**Les Potes**", une histoire fictive qui décrit une situation à laquelle il est facile de s'identifier. Elle est issue de notre milieu et de notre réalité. Le film capte la parcelle la plus importante de notre conscience collective: la réalité économique en conflit avec la réalité linguistique et culturelle.

Les subventions ne camouflent-elles pas une situation aux implications beaucoup plus profondes?

Principaux interprètes:

- Pierre: Gilbert Rosset
- Jean : Normand Dupasquier
- Jacques: Ronald Séguin



Une production de l'Office national du film du Canada

UN FILM DE MARCEL COLLET

GÉNIES EN HERBE: samedi à 18 h



L'équipe de **Sainte-Anne-des-Chênes** affrontera, dans une joute tout aussi amicale que serrée, l'équipe de **La Broquerie**.

Pierre D'Auteuil, l'animateur, mettra leurs connaissances générales à l'épreuve, sous l'oeil vigilant du juge **Robert Painchaud**.

La réalisation de cette émission est signée **Marie Benoist-Martin**.

Lundi à 18 H 30: SPÉCIAL SASKATOON

Comment vivent les francophones dans l'un des centres les plus importants du Nord de la Saskatchewan: Saskatoon? C'est ce que vous apprendrez en regardant, lundi à 18 h 30, l'émission "Sous un même soleil" - qui n'avait pu être diffusée le 20 février dernier à cause de raisons indépendantes de notre volonté.

Réalisée par François Savoie et animée par Denis Chagnon, cette émission a été réalisée à l'occasion de l'ouverture d'un réémetteur à Saskatoon.



François Savoie *Gil Savoie*

Canada's New Québec
samedi 25, de 20 h 00 à 22 h 35

Le Québec depuis le 15 novembre 76

René Lévesque



Le documentaire spécial qui sera animé par Pierre Nadeau fera le bilan des évènements qui se sont déroulés au Québec depuis la victoire du Parti Québécois, le 15 novembre 1976.

Ce reportage veut avant tout saisir la réalité québécoise actuelle, ses origines et son évolution et veut aussi tenter de savoir ce qu'elle veut dire pour l'avenir du pays. Afin d'atteindre ces objectifs, on s'est servi de documents officiels, d'extraits de reportages, d'émissions de variétés et de musique. Car les

VENDREDI LE 31 À 20 H 30: UN DOSSIER INTÉRESSANT

La médecine parallèle

Depuis Freud, Jung, Adler, etc., on sait l'importance qu'ont prise dans la vie de la plupart de nos contemporains, la psychologie, la psychanalyse, la psychiatrie. Ces «sciences» dont certains doutent encore qu'elles en soient vraiment, influencent aussi bien les autres disciplines scientifiques que les écrivains, les artistes, les critiques, les directeurs d'entreprises, les politiciens.

Il n'est pas de publicitaire qui ne sache comment on peut agir sur la mentalité des foules. Bref, tout le monde connaît aujourd'hui l'importance du subconscient et personne n'ignore le sens de l'expression «avoir des complexes».

Désireuse de bien renseigner les téléspectateurs sur ce sujet de grande actualité, Radio-Canada a décidé de présenter, dans le cadre de **Dossiers**, le vendredi 31 mars à 20 h 30, une émission intitulée **Une certaine thérapie**.

LUNDI à 19 h 30
DERNIÈRE ÉMISSION DE DIMENSION J



Marcel Collet, le réalisateur et **Gilles Paquin**, le concepteur-projeteur, termineront cette série avec éclat, en allumant les feux de la rampe sur

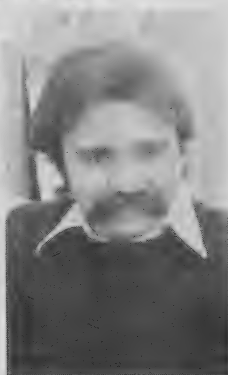
DANIELLE

une pièce écrite par **Jaque Rochon** et interprétée par **Gisèle Rousseau** et **François Coquereau.**

Danielle est une dramatique qui relate les problèmes sentimentaux d'une jeune adolescente.

Danielle, c'est aussi une pièce d'une remarquable intensité, brillamment interprétée par nos jeunes comédiens.

A voir....absolument......



MERCREDI...À 23 H 05... EN REPRISE...
Reflets d'un Pays

Marjolaine Saint-Pierre



Animée par MARJOLAINE SAINT-PIERRE, réalisée par LÉO FOUCAULT, interviews de MAURICE AUGER, cette émission sera tout d'abord consacrée au petit village de Saint-Victor en Saskatchewan qui est à vendre pour la modique somme de $600,000.

En deuxième partie, JÉROME BÉCHARD, originaire de Lajord au sud de Régina, vous parlera de ses inventions et notamment de sa toute dernière, à savoir une semeuse à grains si révolutionnaire que les Russes et les Chinois l'ont invité afin de diffuser ses connaissances.

AUX BEAUX DIMANCHES



Paul Guèvremont
La fin d'une vie

«Comment pourrions-nous chanter le cantique du Seigneur dans une terre étrangère?»
Le Livre des Psaumes
verset CXXXVI

Depuis des temps immémoriaux, l'ordre de base de l'humanité a toujours été les paysans et la terre. Il y a là une sorte d'osmose nécessaire entre l'homme et la glèbe d'où il vient et où il retourne inévitablement. Les paysans ne pensent pas qu'à nourrir le monde ou à accumuler des sous; ils veulent vivre leur destin dans la continuité.

Avec **In terra aliena**, une dramatique dense et émouvante de Victor-Lévy Beaulieu, qui sera présentée aux **Beaux Dimanches** le 26 mars à 20 h 30, nous assisterons justement à cet événement tragique de portée universelle qu'est l'exil d'un paysan loin de son centre de vie...

AUX GRANDS FILMS...
jeudi à 20 h 30

Le Retour du grand blond



une comédie policière réalisée par Yves Robert en 1974, d'après un scénario de Francis Veber. Ce film met en vedette Pierre Richard, Mireille Darc, Jean Rochefort, Michel Duchaussoy, Jean Carmet et Paul Le Person.

Sans avoir l'unité de style et d'action du premier épisode, ce film se révèle fertile en gags inventifs, et le mouvement est mené tambour battant, dans un climat absolument loufoque.

QUAND J'ÉCOUTE, J'ÉCOUTE
CKSB-1050

LE CAPITAINE MATIN EST DE RETOUR





- Ecoutez **"PREMIER QUART"** à bord de CKSB, tous les matins entre 6 h et 9 h en compagnie du dynamique capitaine, **Patrick Vatran**, qui a traversé vent et marées, de La Martinique au Manitoba, pour nous revenir radieux, en verve... et contre tous!

Ecoutez discothèque

OUVERTE TOUS LES SAMEDIS ENTRE 13 h 00 ET 16 h00 - Vous voulez gagner des disques ou encore choisir la musique ou chanson de votre choix? Soyez les bienvenus en composant le numéro 233-8020. NADINE HRYNEK sera là pour répondre à vos demandes. Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir... C'est CKSB qui vous le dit!



GUY FERRATON, NADINE HRYNEK CHARLES SIMON

VOICI L'HORAIRE DE NOS ÉMISSIONS EN CE QUI A TRAIT À LA FIN DE SEMAINE SAINTE:

Le vendredi Saint, 24 mars - les émissions resteront les mêmes, sauf pour les bulletins de nouvelles locales qui seront présentés aux heures suivantes:

08 h 10, 9 h 03, 11 h 03, 12 h 00, 15 h 03, 16 h 03

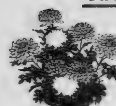
A compter de 17 h on présentera les émissions comme suit:

17 h 00 **De tous les points du monde**
17 h 10 **Intermède musical**
17 h 15 **Emission réseau: "RÉSURRECTION, VICTOIRE DE L'AMOUR SUR LA MORT"**, tribune **téléphonique nationale.**

LE JOUR DE PÂQUES, 26 mars - Les émissions suivront leur cours normal.

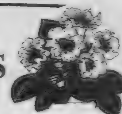
LE LUNDI DE PÂQUES, 27 mars - Les émissions resteront les mêmes, sauf en ce qui concerne les bulletins de nouvelles aux heures suivantes:

8 h 10, 9 h 03, 11 h 03, 12 h 00, 15 h 00, 16 h 00, 17 h 00 et 18 h 10 suivis immédiatement de **PULSATION.**



NOUS ESPÉRONS QUE VOUS PASSEREZ DE JOYEUSES PÂQUES

en compagnie de CKSB, une équipe fleurie....



EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

25 mars

9:00 HEIDI
''Une grand-maman pas comme les autres''.
9:30 WICKIE
''Echec et mat''.
10:00 TEMPOREL
''Le Cercle magique''.
10:30 JOE LE FUGITIF
''Le Cambriolage''.
11:00 ES-TU D'ACCORD?
''Pâques''.
12:00 M. ROSSI AU CAMPING
Film réalisé par Bruno Bozzeto.
12:15 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Capitals de Washington rencontrent les Canadiens.
15:00 LES HÉROS DU SAMEDI
''Handball''.
16:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Rédacteur en chef: Paul Racine. Réal.: Michel Samson.
17:00 BAGATELLE
Dessins animés.
18:00 GÉNIES EN HERBE
L'équipe de La Broquerie affrontera celle de Sainte-Anne. Anim.: Pierre D'Auteuil. Réal.: Marie Benoist-Martin.
18:30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
18:35 ICI, AILLEURS
De Toronto. ''L'Ecole nationale de ballet''. Etudiants venant d'un peu partout au Canada. Nous suivons Karen Kain et Frank Augustyn, les principaux danseurs de la Compagnie du Ballet national du Canada. Entrevues avec Luc Amyot et Sonia Térousse, danseurs, et M. Seillier, prof. à l'Ecole nationale de ballet. Rech.: Sophie Arthaud. Anim.: Daniel Poulin. Réal.: Diane Simard.
19:00 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. ''Le Démon de la nuit''.
20:00 CANADA'S NEW QUEBEC
Bilan des événements qui se sont déroulés au Québec depuis la victoire du parti québécois, le 15 novembre 1976. Présentation: Pierre Nadeau. Reporter: David Halton. Traduction des textes: Jacques Ouvrard. Réal.: Richard Bocking. Adaptation française: Gérald Renaud.
22:35 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:10 CINÉMA
Goodbye Mr. Chips. Comédie musicale réalisée par Herbert Ross, avec Peter O'Toole, Petula Clark, Michael Redgrave et George Baker. Mr. Chips, professeur dans un collège d'Angleterre, rencontre une chanteuse de music-hall qu'il épouse peu après. Arrive la guerre de 1939... (Brit. 69)
1:30 CINÉ-NUIT
Avant que vienne l'hiver (Before Winter Comes). Drame réalisé par J. Lee Thompson, avec David Niven, Topol, John Hurt et Anna Karina. Un major chargé du commandement d'un camp de personnes déplacées s'adjoint comme interprète un réfugié sympathique. Le major se voit pourtant obligé de le livrer aux Russes qui le réclament comme déserteur (Brit. 68).

DIMANCHE

26 mars

9:00 TOM ET JERRY
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
''Acrobaties aériennes'' (2e de 2).
9:45 L'ÉVANGILE EN PAPIER
''La Résurrection''.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Saint-Jean-Chrysostome, en banlieu de Québec.
11:00 SECOND REGARD
Sous le chêne de Mambré. ''La Quête de Dieu''. - ''Les prostituées vous précéderont dans le Royaume''.
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 D'HIER À DEMAIN
Le soleil est Dieu (The Sun Is God). ''La Vie de Turner''. Documentaire réalisé par Michael Darlow, avec Loe McKern.
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Faits saillants de la rencontre d'athlétisme Italie-Canada. Reporters sportifs: Richard Garneau et Jo Malléjac. Réal.: Jacques Viau. - Du mont Sainte-Anne. ''Ski, style libre''. Reporter sportif: Jean Pagé. Analyste: Michel Daigle. ''Ski nordique''. Reporter sportif: Gérard Potvin.
15:30 HEURE DES QUILLES
16:30 LE FRANCOPHONISSIME
Jeu-questionnaire sur la langue française.
17:00 CINÉ-MAGAZINE
La crise du cinéma français vue par des comédiens et des réalisateurs français.
17:30 TERRE ET MOISSONS
12e de 13: ''Réforme agraire et volonté politique''.
18:00 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Les Transports (dernière de 3). ''Les Transports urbains''.
18:30 TÉLÉJOURNAL
Interviewer: Pierre Olivier.
19:00 LES POTES
Une réalisation de Marcel Collet.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Ballet national des Philippines ''Bayanihan''. Ballet enregistré au Théâtre de Paris. 10 siècles d'une histoire étonnante que retracent les danses du Ballet national des Philippines.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
In terra aliena. Pièce écrite par Victor-Lévy Beaulieu. Maxime Tremblay, un vieux et digne paysan, dont les enfants sont tous partis vivre en ville, accepte mal de ne plus pouvoir travailler sa terre. Il s'exile à Montréal où il refuse de voir sa famille et se plonge dans la solitude. Maxime paye d'avance trente années de taxes afin que sa terre, après sa mort, en devenant broussailles, meure à son tour. Réal.: Jean-Paul Fugère.
22:30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINÉ-CLUB
Adieu l'héritière. Film réalisé par Roger Pigaut, avec Paul LePerson, Patrick Bouchitey et Joelle Bernard. Un homme tente de convaincre un parent qu'il est l'héritier de la cousine Stéphanie qui vient de se pendre (Fr. 76).

LUNDI

27 mars

9:30 LES MERVEILLEUSES HISTOIRES DE ROBERT HOUDIN
''Il court, il court le canif''.
9:45 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:00 UNE FENÈTRE DANS MA TÊTE
Texte: Raymond Plante.
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. ''Nutrition''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: poulet à la Kiev.
11:30 LAUREL ET HARDY•
''Ils font boum''.
12:00 SÉSAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 ET TITONTON ET TITONTAINE
Sculpture de glace dans les rues de Québec à l'époque du Carnaval.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Fernand Choquette.
14:30 CINÉMA•
Les Zinzins d'Hollywood (The Errand Boy). Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 TÉLÉJOURNAL
18:05 PUR-SANG
Documentaire sur la naissance d'un cheval de course. Entraînement, vente aux enchères, courses, etc.
18:30 SOUS UN MÊME SOLEIL
Emission spéciale sur la région de Saskatoon, à l'occasion de l'ouverture d'un réémetteur.
19:00 À CAUSE DE MON ONCLE
19:30 DIMENSION J
Au théâtre, avec la diffusion de la pièce DANIELLE, écrite par Jaque Rochon avec Gisèle Rousseau et François Coquereau.
20:00 POUR LE PLAISIR DE VOUS LE DIRE
Recueil de poèmes et de pièces de théâtre - interprétés par Jean-Guy Roy. Réal.: Léo Foucault.
21:00 TÉLÉ-SÉLECTION
California Kid. Film réalisé par Richard T. Heffron, avec Martin Sheen, Vic Morrow, Michelle Philips, Stuart Margoli et Nick Nolte. Le zèle d'un shérif a valu à sa petite ville la réputation de ville-piège pour les automobilistes, que le policier poursuit de façon à leur occasionner des accidents (USA).
22:30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
22:45 NOUVELLES DU SPORT
22:55 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
2e de 13 épisodes: ''Le Petit Matelot''.
24:05 CINÉMA
Fahrenheit 451. Science-fiction réalisé par François Truffaut, avec Oskar Werner, Julie Christie et Cyril Cusack, d'après le roman de Ray Bradbury. Dans une civilisation de l'avenir, les pompiers ont pour fonction de brûler les livres que certains citoyens s'entêtent à conserver en dépit de la loi. Un sapeur s'acquitte de sa tâche jusqu'à ce qu'il goûte au fruit défendu (Brit. 66)

MARDI

28 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
''Abdomen''.
10:00 YOU HOU
''Eau, terre, air, feu'' (3e de 5).
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
''Le Singe de grand-père''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Joaillerie'' (2e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: tarte ouverte à l'orange.
11:30 ERREURS JUDICIAIRES
''Course contre la mort''.
12:00 LE MONDE EN LIBERTÉ
''Les Chimpazés'' (2e de 2).
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
De Québec. ''Au coeur des Bois-Francs''. De Victoriaville: Mme Hélène Roberge-Ruelle, journaliste, et M. Gilles Delisle, prof. d'histoire régionale, brossent un tableau historique, économique et social de la région.
14:30 CINÉMA•
Les Affreux. Comédie réalisée par Marc Allégret, avec Pierre Fresnay, Darry Cowl et Anne Colette.
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Des yeux dans la nuit'' (2e de 3): Le dressage d'un berger destiné à un aveugle.
20:00 GRAND-PAPA
Charles-Henri rend visite à Martine à son restaurant et lui parle de la situation qui existe entre elle, Martin et Raoul. Réal.: Geneviève Houle.
20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invités: Roger Simard et ses musiciens.
21:00 LES AS
Murielle travaille chez Mme Loiselle et se renseigne sur Christian. Réal.: Françaois Jobin.
21:30 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 RENCONTRES
Invitée: Solange Nobécourt. Psychanalyste, elle a été l'élève du célèbre docteur Jacques Lacan. Entrevue: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:35 PROPOS ET CONFIDENCES
Georges Mathieu se raconte (2e de 3). Réal.: Jean Faucher.
24:05 CINÉMA
Seule dans la nuit (Wait Until Dark). Policier réalisé par Terence Young, avec Audrey Hepburn, Richard Crenna et Alain Arkin. Alors qu'elle est seule à la maison, une jeune femme aveugle reçoit la visite de trois criminels qui se présentent sous de fausses identités. Les trois hommes s'efforcent, par tous les moyens, de lui faire révéler la cachette de la drogue dissimulée chez elle, mais dont elle ignore tout (USA 67).

MERCREDI

29 mars

9:30 LES MERVEILLEUSES HISTOIRES DE ROBERT HOUDIN
''Houdin au baccara''.
9:45 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''. Le choix des activités physique.
10:00 LA BOITE À LETTRES
''R''. Au restaurant, l'air de rien.
10:15 VIRGINIE
''La Leçon de chant''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Etre parents''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: les échasses multicolores, avec Claude Paré.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
''La Fête du Calvaire''.
12:00 MINI-FÉE
''Poisson d'avril''.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Ce que ma mère m'a dit''. Témoignages de femmes de trois générations. Pourquoi et comment se mariaient nos grand-mères? Qu'est-ce que nos mères attendaient du mariage? La jeune femme de 25 ans aujourd'hui se marie-t-elle pour les mêmes raisons?
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe du Centre d'accueil et de l'Age d'or de St-Jovite.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
20:00 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Mario Lirette. ''Madame Bricole''. Maire-Josée et Francine décident de rénover la salle de bains pour prouver à Rémi qu'elles peuvent faire de la plomberie aussi bien qu'un homme. Réal.: Rolland Guay.
20:30 RÉTRO-SPEC
Jeu-questionnaire. L'année 1940. Sujet: Denise Pelletier.
21:00 UN PEU D'ÉMOTION MESDAMES ET MESSIEURS
Avec Jean-Pierre Ferland.
22:00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 REFLETS D'UN PAYS
De Winnipeg. ''Le Village de St-Victor''. Ce village est à vendre. Qu'arrivera-t-il à sa communauté francophone? Invité: M. Joseph-Dosité Lalonde, fondateur de la compagnie d'assurances ''La Familiale''. - ''Jérôme Béchard, inventeur''. Agé de 65 ans, il est cultivateur à Lajord, au sud de Régina. Animatrice: Marjolaine Saint-Pierre. Rech. et interviews: Maurice Auger. Réal.: Martin Cloutier et Léo Foucault.
24:05 CINÉMA
Léa l'Hiver. Drame réalisé par Marc Monnet, avec Karen Blanguernon, Gilles Segal et Jean-Claude Bouillon. Histoire d'un couple follement amoureux et bohème. Nous partons d'une scène de suicide et nous entrons peu à peu dans l'histoire de ce couple (Fr. 70).

JEUDI

30 mars

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
''Troisième âge''. Ajoutez des années à la vie.
10:00 YOU HOU
''Le Nez''.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Oénologie ou connaissance des vins'' (2e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: les plateaux et leurs différentes utilisations.
11:30 CINÉASTES DE LA FAUNE
''Les Oiseaux de mer des Galapagos''.
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.
14:30 CINÉMA
Aladin et la lampe merveilleuse. Dessins animés réalisés par Jean Image; voix d'Henri Virlojeux et Lucie Dolène.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES PIERRAFEU
''Le Cambrioleur''.
19:30 DU TAC AU TAC
''Le Tennis''.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade.
20:30 LES GRANDS FILMS
Le Retour du grand blond. Comédie réalisée par Yves Robert, avec Pierre Richard, Mireille Darc, Jean Rochefort, Michel Duchaussoy, Jean Carmet, Paul Le Person et Jean Bouise. Le capitaine des services secrets français veut prouver qu'un de ses supérieurs a causé la mort d'un collègue à travers une machination à laquelle s'est trouvé mêlé un violoniste de concert (Fr. 74).
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:55 NOUVELLES DU SPORT
23:05 FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN•
Monsieur Verdoux. Drame réalisé et interprété par Charlie Chaplin, avec Martha Raye, Isobel Elsom et Marilyn Nash. Licencié, un caissier décide de recourir à des moyens extrêmes pour faire vivre sa famille. Il fait la cour à des femmes seules et fortunées, les ''épouse'', puis les tue et s'approprie leur argent (USA 47).
24:30 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. ''Les Banquiers du crime''. Envoyé à Toulouse, Vidocq enquête sur l'indiscipline qui règne au bagne. On lui retire son statut de policier pour le replacer dans sa position de bagnard.

VENDREDI

31 mars

9:30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE À POIS
''Un cri au fond du puits''.
9:45 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
''Duchesse''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Artisanat: courtepointe appliquée, avec Dominique Houde.
11:30 TÉMOIGNAGES
''Le Vent rouge''. Avec Michel LeRoyer, René Habib, Michel Cassagne et André Neury. Réal.: Roger Buckhardt. Un marchand indien accuse un ex-soldat anglais d'avoir tué un cocher et de l'avoir volé.
12:00 SÉSAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Robert Séguin.
14:30 LES ATELIERS
De Jonquière. M. Georges Côté, 93 ans, fabrique des petits bonshommes qui dansent.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 DU SOLEIL À CINQ CENTS
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 MARCUS WELBY, M.D.
''La plus haute montagne'' (1re de 2).
20:00 ALLER-RETOUR
''La Garde des bébés, Air France''. Invitée: Mme Astride Brun.
20:30 DOSSIERS
''Une certaine thérapie''. Législations concernant la médecine psychiatrique.
21:30 TÉMOIGNAGES
Début. ''L'Affaire Villacieuse''. Avec Jacques François, Ludmilla Mickael et Paul Barge.
22:00 SCIENCE-RÉALITE
''Les Plantes comestibles''.
22:30 TÉLÉJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
24:00 CINÉMA
Les Troyennes (The Trojan Women). Drame réalisé par Michael Cacoyannis, d'après la tragédie ''Les Troyennes'' d'Euripide, avec Katharine Hepburn, Geneviève Bujold, Vanessa Redgrave et Irène Papas. Après la chute de Troie, les femmes des vaincus attendent qu'on statue sur leur sort. Un héraut annonce à la reine Hécube qu'elle sera livrée en servage à Ulysse et que sa fille Cassandre deviendra la concubine d'Agamemnon. Andromaque, veuve d'Hector, est réclamée par Pyrrhus, fils d'Achille, et les Grecs exigent la mort de son jeune fils Astyanax. Ménélas a un entretien avec Hélène dont l'infidélité fut l'occasion de la guerre (Brit. 71).
12:30 CINÉ-NUIT
Franz. Drame écrit, réalisé et interprété par Jacques Brel, avec Barbara. Des fonctionnaires se trouvent en cure de repos dans une station balnéaire de Belgique. L'un d'eux est la tête de turc de ses collègues. L'arrivée de deux jeunes femmes met le groupe en joie.

Henri Létourneau raconte . . .

Voyage à Batoche 1972

le 19 juillet 1972

Ce matin en me rendant au musée, en passant en avant de la cathédrale de Saint-Boniface, je vis l'abbé Delaquis qui causait avec un petit groupe de jeunes gens. M'approchant d'où ils étaient, le père Delaquis me demanda de me joindre à eux. Il me présenta à Joanne Richler et à Mark Hausman de McGill et à Michael Ostroff de l'université de York.

Ces jeunes étudiants avaient obtenu une bourse du Conseil des Arts en vue de faire des recherches au sujet de Louis Riel. Leurs fouilles devaient prouver que Riel était sain d'esprit et n'avait jamais souffert d'hallucinations. Je leur ai assuré qu'ils entreprenaient un projet très difficile! Comment pourraient-ils prouver une chose pareille? Malgré tout ils semblaient assurés qu'ils n'auraient aucune difficulté. Je les invitai donc à visiter notre musée cet après-midi là.

Ils me dirent qu'ils avaient acheté une camionnette pour se rendre à Batoche où ils en profiteraient pour aller à un ralliement métis, ensuite au Lac aux Canards, à la Rivière aux Poissons et à Carleton. Ils avaient tout l'équipement nécessaire pour un tel voyage: tente, hache, scie, sacs de couchage, même une caméra. Je leur mentionnai que je n'étais jamais allé à Batoche, et c'est alors que Michael Ostroff, chef de l'expédition, me demanda de les accompagner en tant que conseiller. Les deux autres étaient en faveur. Je leur répondis que "je serais de trop", quoique je doive bien avouer que l'idée me sourit! Après une courte réflection je décidai de les accompagner. On fit le nécessaire pour pouvoir partir le lendemain matin.

le 20 juillet 1972

Nous sommes partis à 10 h 30 dans une pluie torentielle. J'apportais mon sac de couchage, un magnétophone et des bobines, un appareil-photo ainsi que quelques effets. On fit un arrêt bref à Portage la Prairie. Pendant que nous prenions le café, la pluie cessa. En route sous un ciel bleu..., mes amis décidèrent de passer par Yorkton, en Saskatchewan où on passerait la nuit au Parc provincial Lac Bon Esprit", (Good Spirit Lake). En route les jeunes me racontèrent qu'ils avaient obtenu un octroi de $7,500 du Conseil des Arts. Ils avaient acheté la camionette usagée à Toronto. Ils ne l'avaient payé que $800. Je leur demandai où et comment ils allaient s'y prendre dans leurs recherches au sujet de Riel. Ils me dirent qu'ils allaient s'y prendre

le 20 juillet 1972

Nous sommes partis à 10 h 30 dans une pluie torrentielle. J'apportai mon sac de couchage, un magnétophone et des bobines, un appareil-photo ainsi que quelques effets. On fit un arrêt bref à Portage la Prairie. Pendant que nous prenions le café, la pluie cessa. En route sous un ciel bleu..., mes amis décidèrent de passer par Yorkton, en Saskatchewan, où on passerait la nuit au Parc provincial Lac Bon Esprit, ("Good Spirit Lake"). En route les jeunes me racontèrent qu'ils avaient obtenu un octroi de $7,500 du Conseil des Arts. Ils avaient acheté la camionnette usagée à Toronto. Ils ne l'avaient payée que $800. Je leur demandai où et comment ils allaient s'y prendre dans leurs recherches au sujet de Riel. Ils me dirent qu'ils prévoyaient visiter Régina et Saskatoon et terminer leurs recherches à Calgary. J'aurais cru qu'ils feraient des recherches aux archives des trois provinces des prairies, mais non; ils visiteraient les musées, passeraient une semaine à Batoche pour le grand ralliement métis, visiteraient le Lac aux Canards, la coulée aux Poissons, ('Fish Creek'), et puis ils se rendraient à Régina pour la pièce de Coulter,"Le procès de Louis Riel". Ils se rendraient ensuite à Calgary pour voir la collection de la Fondation Glenbow. Curieuse manière de faire des recherches!...mais du fait que j'étais leur invité, je me gardai de dévoiler mes pensées!

Le Parc provincial du Bon Esprit est très beau et très peu fréquenté. C'est un endroit vraiment tranquille et reposant. Le lendemain je m'aperçus que mes jeunes amis n'étaient pas habitués à faire un bon feu. Ils ne savaient pas la différence entre du bois vert et du bois sec. Alors, le feu pour les repas devint dorénavant ma responsabilité. Joanne était cuisinière. Je dois admettre qu'elle connaissait la cuisine. C'est elle qui devait noter les trouvailles (écrire, transcrire...). Elle écrivait très bien. Elle était la nièce de l'écrivain juif, Mordecai Richler.

le 21 juillet 1972

Le lendemain matin, on déjeuna au bacon, aux oeufs et au pain doré. (Il faut dire que mes jeunes Juifs mangeaient un bacon fait de boeuf. Ce bacon est fait à Montréal et a presque le même goût que celui que l'on connait.) Donc en route pour Saskatoon! On y visita le musée du développement de l'Ouest, ("The Western Development Museum").

Plus tard on se rendit à Batoche pour y visiter le monument qui est entouré de trous dans lesquels les soldats se mirent à l'abri des balles au cours de la bataille en 1885. De cet endroit, genre de promontoire, on a une vue magnifique de la rivière Saskatchewan. Un peu plus loin, dans un endroit boisé, on voit les tranchées qui entouraient le "zariba" de Midleton, (clôture fortifiée où l'on gardait chevaux, nourriture et équipement). Au vieux presbytère, les trous causés par les balles 'Minié" sont très visibles, (balles de cartouches calibre .577 dont les soldats s'étaient servies pour la carabine "long snider". Les deux étages du presbytère sont remplies d'expositions recueillies à Batoche et tout près on fit une tournée du musée sous les soins de Parcs Canada. L'église est maintenant la propriété des sites historiques du Canada. La porte est fermée à clef et il est impossible d'y voir à l'intérieur. La vieille école sert d'église pour les gens de Batoche et ceux de Saint-Louis de Grandin, qui se situe un peu plus proche de Batoche que du Lac aux Canards.

De Batoche on se rendit au ralliement métis dans un grand champ clôturé, situé à environ deux milles du village. Les participants au ralliement demeuraient tous sous la tente. Il y en avait des centaines de tentes. La plupart était des marquises empruntées de l'armée canadienne. Il y avait aussi deux rangées de tentes du genre tipi, celles-ci toutes bien décorées. Ces tentes appartenaient à des Indiens venus d'un peu partout, et même des Etats-Unis. Ces Indiens prenaient part aux danses qui avaient lieu tous les jours dès 13 heures et se terminant vers minuit.

Je rencontrai Jimmy Sinclair, président de la Fédération métisse de la Saskatchewan. Il se promenait dans une automobile neuve, munie d'un téléphone. Jimmy me dit qu'il y avait un peu plus de 8,000 Métis qui prenaient part au ralliement, en plus des deux-cent-cinquante Indiens qui s'y trouvaient. J'avais remarqué qu'au moins 90 pour cent des Métis étaient de langue anglaise. A l'entrée du terrain il y avait un arche. De chaque côté de cet arche on trouvait deux énormes lithographies de Riel et de Dumont. Je fis la remarque à Jimmy, "Vous les Métis de langue anglaise dites que Riel et Dumont sont des héros, mais vous ne semblez pas avoir les mêmes idées que vos grand-parents. Eux supportèrent Riel jusqu'à l'arrivée des troupes, et ne voulant pas prendre les ármes, abandonnèrent leurs frères métis de langue française...pourquoi?" Jimmy me répondit, "Peut-être que nos grand-parents ne voulaient pas verser le sang de leurs demi-frères anglais? Peut-être aussi que les Métis français auraient fait de même s'ils avaient eu à se battre contre les troupes de langue française. Aujourd'hui, nous, la nouvelle génération de Métis de langue anglaise, avons des idées différentes de celles de nos ancêtres. Riel n'est pas notre homme. Nous l'admirons et le respectons, mais nous préferons Dumont qui était vraiment chef de guerre. Si nos grand-parents avaient vu de la même façon, ils auraient suivi Dumont."

Je vis un groupe de jeunes Indiens et je leur demandai ce qu'ils pensaient de ce ralliement métis. Ils me répondirent, "Nous sommes visiteurs et nous nous amusons bien ici, mais les problêmes des Métis ne sont pas les nôtres. Nous avons nos problêmes. Ce que les Métis font ou désirent ne nous regarde pas!"

A peu près une semaine avant notre départ en voyage, j'avais vu la fin d'une émission à la télévision anglaise. On y voyait un homme d'un certain âge, chantant, à cheval, suivant un chemin de campagne. Du long de sa route, on y voyait des boites aux lettres à l'entrée des chemins de montée menant aux demeures des fermiers. Les noms qu'on y lisait étaient français. J'ai pensé que ce chanteur aurait été un bon sujet pour un de mes enregistrements si j'arrivais à le trouver. J'ai bien pensé que c'était peut-être à Batoche ou dans les environs.

Ce cavalier était certainement métis. (Il était à poile, c'est-à-dire qu'il n'avait pas de selle.) Je me renseignai auprès des Métis français, voir s'ils avaient vu l'émission en question. Finalement un M. Saint-Germain me dit qu'il avait vu cette émission et qu'elle avait été faite à Saint-Louis de Grandin. Le chanteur se nommait Antoine Ferguson. M. Saint-Germain avait vu Antoine Ferguson au ralliement au cours de la matinée. Vu qu'il commençait à se faire tard, on décida de se trouver un terrain de camping. On est donc arrivé à un parc municipal à quarante milles de Batoche, un bel endroit près du lac Wakaw à quelques milles de la paroisse canadienne qui porte le même nom.

à suivre.....

Rapport du comité de nomination

Voici ci-après le rapport du comité de nomination, formé par la Société franco-manitobaine, en raison des élections à différents postes qui se tiendront le 9 avril, jour de l'Assemblée annuelle de la Société.

Candidat à la présidence: **André Fréchette**

Candidat au poste de secrétaire-trésorier: **Donald Foidart**

Candidat à la 2e vice-présidence: **René Piché**

Candidat au poste de conseiller (2 sièges vacants): **Marcelle Lemaire, Raymond Arcand, Louis Fiola, Luc Lemoine et Henriette Lamoureux.**

bloc-notes

***•25 MARS AU 1er AVRIL - UNE EXPOSITION** d'art qui mettra en valeur des oeuvres d'étudiants en arts du Manitoba aura lieu au magasin Eaton, au centre-ville, 7e étage.*

***•27 MARS - A 20 h. À CBWFT, POUR LE PLAISIR** de vous le dire. Le comédien Jean-Guy Roy dit des textes qu'il a le goût de dire. Il parle du métier, des exercices auxquels doivent se soumettre les gens du spectacle, de l'amour et de bien d'autres choses encore. Jean-Guy Roy montre plusieurs facettes de son grand talent. Vraiment à voir.*

***•30 MARS - CONFÉRENCE DONNÉE À 20 H** dans la salle de l'église Saint-Martyrs par Mme Louise Adams au sujet de Séréna, méthode naturelle de régulation des naissances.*

***•31 MARS ET 1er AVRIL - LA CHORALE DES** Blés au Vent présente un spectacle en la salle Pauline-Boutal au CCFM, à partir de 20 h. A l'affiche: des chansons modernes ainsi que des chants folkloriques et quelques"negro spirituals." Les billets au prix de $3.50 sont en vente à la librairie Landry.*

La chorale des Blés au Vent a été formée il y a maintenant quatre ans à la suite de nombreux Mélo-Mani dans la région de Saint-Boniface. Elle est composée de jeunes âgés de 18 à 25 ans.

***•31 MARS [19 H] AU 2 AVRIL [16 H]: SESSION** intensive sur la télévision au CUSB, en collaboration avec l'Office des Communications sociales. Thème: La télévision - ses phénomènes. Pour tous les éducateurs, parents, jeunes-adultes intéressés.*

Le programme est le suivant:

I Ce qu'est la télévision:
- ....ses aspects divers
- ....sa portée
- ....ses dimensions
- ....son influence

II La télévision... un balayage ou un enrichissement?

III Visionnements d'émissions suivis d'analyses, d'exercices pratiques:
- genre d'émissions
- le public auquel elle s'adresse
- son contenu - ses valeurs
- la réalisation - image - sons
- nos réflexes, nos attitudes, notre sens critique.

IV Rencontre et échange avec les directeurs des postes de télévision.

V La télévision et les enfants.

La date limite des inscriptions est le 27 mars. Pour plus de détails, d'adresser à l'Office des communications sociales, a/s Maria Prenovault, s.n.j.m., tél.: 247-9851.

***•1er AVRIL: AU CUSB, À 20 H 30, CAUSERIE ET** échange avec Jacques Paquette, Jacqueline Ascah et Louis-Paul Lazure. Sujet: L'usager et la télévision: attentes, droits, devoirs.*

***•1 AVRIL - AU CUSB A 20 h. 30, CONFÉRENCE** donnée par l'Office des communications sociales, ouverte au grand public. Sujet: l'usager et la télévision; attentes, droits et devoirs.*

VIENS BRICOLER!

Masques
Marionnettes
Papier maché
Terre glaise
Mini sculptures
Bricolage

Tout ceci en utilisant la couleur, son imagination et sa créativité.

Sessions de 8 semaines, les samedis du 1 avril au 20 mai.

Enfants de 6 à 8 ans - 9 h 30 à 10 h 45
Enfants de 9 à 12 ans - 11 h à 12 h 30

Coût: $15.00 par enfant
Maximum de 15 élèves par classe
Professeur: Madeleine Vrignon

Inscription: les 27 et 28 mars au CCFM de 13 h à 16 h.

théâtre

"Le bal des voleurs"



Devant une salle presque pleine à l'école de Powerview le 2 mars, le comité culturel de Saint-Georges-Powerview présentait la pièce de théâtre "Le bal des voleurs," comme d'ailleurs le 11 mars à Sainte-Anne-des-Chênes, avec le même succès. En effet, les spectateurs ont apprécié le jeu des acteurs ainsi que les jolis costumes.

La mise en scène était assurée par Carol Zakula et Claudette Lambert. La distribution comprenait entre autres: Lorette Larocque, Lucien Laroche, Pierre Lachiver, Elise Bruneau, Simone Dupont, Ubald Visete, Ludger Jubinville et Juliette Nault.

10e anniversaire

LE BANQUET

Saisie d'épouvante, une mère de famille entre chez elle en criant...

... ROSE- Roland,.... J'ai gagné,... J'ai gagné!

CROYANT QUE SA FEMME S'ÉNERVE POUR UN RIEN (comme d'habitude), IL SE REND LENTEMENT AUPRÈS D'ELLE ET LUI DIT....

...ROLAND- Calme toi voyons,.... Qu'est-ce que t'as gagné...

ENTRE DEUX SOUFFLES, ROSE LUI RÉPOND À VOIX TROP HAUTE...

...ROSE- J'ai gagné au concours... J'ai gagné...

...ROLAND- Quel concours, explique et cesse de crier.

...ROSE- Le concours de la SFM, voyons. J'ai pu nommer les sept anciens présidents de la SFM: Maurice Gauthier, Etienne Gaboury, Albert Lepage, Roger Collet, Philippe Jubinville, Gérard Archambeault et André Fréchette.

...ROLAND- Ah, ça... Et qu'est-ce que t'as gagné.

...ROSE- (excitée à nouveau dit): **Je vais avoir l'honneur de les rencontrer tous au banquet de l'Assemblée annuelle de la SFM le 9 avril... Ils vont tous être présents à l'occasion du 10e anniversaire de la Société.**

films à la télé

Critiques préparées par une équipe spécialisée de l'Office national des Communications sociales: Evaluation à titre d'information: E: enfants; Ado: adolescents; A: adultes. (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7

FAITES VOTRE CHOIX

18 mars:

GOODBYE, MR. CHIPS, Angleterre. Comédie musicale de H. Ross. Un professeur d'un collège d'Angleterre s'éprend d'une chanteuse de music-hall rencontrée au cours d'un voyage et l'épouse. Adaptation d'un roman de James Hilton. Chaleur et tendresse de l'oeuvre original bien rendue. Jeu remarquable du protagoniste. E(4)

AVANT QUE VIENNE L'HIVER, G.B. Drame de J. Lee Thompson. Après la dernière guerre, un officier britannique est chargé du commandement d'un camp de personnes déplacées en Autriche. Scénario chargé. Manque de rigueur dramatique. Belles images de la campagne autrichienne. A (5)

19 mars:

ADIEU L'HÉRITIÈRE, Fr. Drame psychologique de R. Pigaut. Un paysan accepte de collaborer à un numéro de cirque pour se rapprocher d'un jeune homme dont il guigne l'héritage. Aspects insolites. Mise en scène assez droite. A (4)

20 mars:

LE ZIN ZIN D'HOLLYWOOD, E.U. Comédie réalisée et interprétée par Jerry Lewis. Un jeune commissionnaire multiplie les maladresses dans un studio de cinéma. Suite quasi interrompue de gags très valables. Jerry Lewis à son meilleur. E (4)

FAHRENHEIT 451, G.B. Drame de science-fiction de F. Truffaut. Dans une civilisation de l'avenir, les pompiers ont pour fonction de brûler les livres. Sujet insolite. Traitement sensible et grave. A (3)

21 mars:

LES AFFREUX, Fr. Comédie satirique de M. Allégret. La victime d'une erreur judiciaire décide de commettre de petits larcins pour compenser. Agréable. Excellents gags. A (4)

SEULE DANS LA NUIT, E.U. Drame policier de T. Young. Une aveugle est traquée par des criminels qui recherchent de la drogue. Suspense soutenu. Mise en scène sobre et efficace. A (4)

22 mars:

LÉA, L'HIVER, Fr. Drame psychologique. Un inspecteur enquête sur une jeune fille trouvée morte sur une plage des Baléares. Intéressant. Atmosphère bien rendue. Un peu confus. A (4)

23 mars:

ALADIN ET LA LAMPE MERVEILLEUSE, Fr. Conte en dessins animés de J. Image. Un magicien d'Afrique utilise un jeune garçon pour s'emparer d'une lampe merveilleuse. Imagerie naïve et gentillette. Chansons agréables. E (5)

LE RETOUR DU GRAND BLOND, Fr. Comédie policière de Y. Robert. Un capitaine des services secrets s'associe un violoniste de concert pour prouver la culpabilité meurtrière d'un de ses supérieurs. Parodie des films d'espionnage. Fertile en gags inventifs. Fin spectaculaire. Ado. (4)

MONSIEUR VERDOUX, E.U. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Charlie Chaplin. Licencié après trente ans de service, un caissier de banque décide de recourir à des moyens extrêmes pour faire vivre sa famille. Thème inspiré de l'affaire Landru. Humour noir intelligemment nuancé. Interprétation excellente. Ado. (3)

24 mars:

LES TROYENNES, G.B. Drame de M. Cacoyannis. Après la chute de Troie, les femmes des vaincus attendent qu'on statue sur leur sort. Adaptation prenante de la tragédie classique d'Euripide. Mise en scène dépouillée. Aspect intemporel de l'oeuvre accentué. A (3).

FRANZ, Fr. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Jacques Brel. Dans une station balnéaire de Belgique, une idylle se développe entre un homme timide et gauche et une femme d'apparence revêche. Sens particulier de l'image poétique. Mise en scène sentant la recherche. Personnages caricaturés. Excellente interprétation de Jacques Brel. A (4).

Succès pour le Cercle

Succès complet pour le Cercle Molière, à en juger par le nombre de spectateurs qui ont assisté à la pièce écrite par deux auteurs franco-manitobains, Paul Ruest et Roger LeGal, "Les manigances d'une bru." En effet, la salle Pauline-Boucher au CCFM était remplie en moyenne à 95 pour cent de sa capacité.

Avis aux artistes

Le Comité culturel des francophones hors Québec, le représentant officiel de tous les organismes culturels des francophones hors du Québec vient de lancer une invitation à tous les artistes qui sont intéressés à soumettre un projet de tournée à travers le Canada. L'opération s'effectue avec le soutien financier du Secrétariat d'Etat.

La question financière revêt d'ailleurs une grande importance. Comme il est précisé dans l'invitation qui enjoint les artistes franco-manitobains à suggérer des projets: "Il est évident qu'il ne nous sera pas possible d'accepter toutes les demandes qui nous seront soumises " Pour pallier cet inconvénient, un jury de sélection a été mis sur pied. Ce jury sera composé de six personnes; soit deux de l'Atlantique, deux de l'Ontario et deux de l'Ouest.

Les critères sur lesquels se basera le comité de sélection vont être: l'expérience passée, la qualité du spectacle et les chances de succès anticipées du projet soumis. Si vous avez besoin de renseignements, vous pouvez communiquer avec les représentants provinciaux du CCFHQ. (Pauline Hince, téléphone: 233-4915).

religion

Rencontre internationale "Foi et Lumiere"

Quatre-vingt personnes venues de 15 différents pays: handicapés, parents, amis, jeunes et 15 prêtres; un petit reflet des grandes répercussions de deux pèlerinages internationaux pour handicapés mentaux: Lourdes en 1971, Rome en 1975. Ces deux événements longuement préparés, ces deux explosions de fête, de joie, d'amitié au coeur même de l'Eglise, ont donné naissance à des communautés FOI ET LUMIÈRE dans plusieurs pays, communautés de gens qui sont de différents âges et de différents talents, mais qui, ensemble, veulent approfondir la rencontre, la prière, la joie, les nouvelles amitiés.

A Bruxelles, du 12 au 15 janvier 1978, rencontre de différents membres de la famille FOI ET LUMIÈRE. Jean Vanier, coordonnateur international, nous rappelle d'abord pourquoi on se rencontre ainsi:

"Dans la vision humaine ce sont les intelligents, les riches qui sont les gens importants. Les autres sont mis à l'écart. Jésus vient renverser par les Béatitudes toute cette structure: c'est le plus petit qui est au coeur de la société humaine, le pauvre, l'opprimé.

"Nous avons besoin d'être constamment stimulés dans notre foi. Nous pouvons croire que le petit est au coeur de notre monde, mais souvent c'est la hiérarchie du monde qui passe avant l'Evangile. Nous nous rencontrons pour nous rappeler l'un l'autre cette vision de Jésus-Christ: que c'est celui qui est rejeté qui devient source de lumière et de vie.

"Aussi FOI ET LUMIÈRE est une réalité historique depuis 1968. A partir de l'événement du pèlerinage à Lourdes, une famille s'est constituée. Comme toute famille nous sommes un corps, membres les uns des autres. Nous nous retrouvons pour nous rappeler que ce corps existe, que c'est un don de Dieu, une vision particulière de la personne faible. Car le danger est de s'endormir, de perdre la flamme, de perdre l'audacité de témoigner des Béatitudes. Il faut être à l'écoute des nouvelles grâces de Dieu. Il ne s'agit pas de toujours faire des fêtes, mais de créer avec compétence de véritables communautés, quelque chose de très réaliste et profond. De vrais communautés, quelque chose de très réaliste et profond. De vrais communautés d'amitié qui ne dépendent pas sur une ou deux personnes. FOI ET LUMIÈRE n'est pas une organisation sentimentale: il ne faut pas faire du "paternalisme". Il faut être aussi malin que le serpent pour assurer la survie de nos communautés. Nous vivons dans un monde dur où les gens se détruisent; FOI ET LUMIÈRE doit être prêt à être persécuté, car souvent le plus petit est gênant".

Jean nous rappelle encore combien la personne handicapée peut être un facteur important d'unité dans notre monde aujourd'hui, en nous disant que l'enfant handicapé aux Indes est exactement pareil à l'enfant handicapé en France parce qu'il n'y a pas l'infusion de culture qui différencie. Cette unité, nous la vivons fortement durant les trois jours de la rencontre. Tant de différences - langue, coutumes - mais pourtant c'est le même Esprit qui nous fait vivre, la même joie, le même Dieu. Et cela à cause de cette vision de la petite personne qui nous unit et qui, tranquillement, nous révèle que nous aussi, dans notre pauvreté, on est aimé de Dieu, pas dans nos prétendues richesses et prétentions d'être quelqu'un d'important.

RENCONTRE

Deux évêques, Monseigneur Birch, de l'Irlande, et Monseigneur Moore, du Royaume-Uni, sont de la rencontre et nous rappellent, à une table ronde le dimanche après-midi, que "le pèlerinage FOI ET LUMIERE à Rome nous a confirmé à part entière dans l'Eglise. Il est important de ne pas se séparer de l'Eglise, mais d'influencer sa façon de penser".

A une question plus particulière sur les sacrements et la communion à des personnes handicapées issues d'une famille de tradition non-catholique, les deux évêques affirment que ces handicapés ont absolument le droit de recevoir la communion. Monseigneur Birch dit que c'est la foi de la communauté qui entoure la personne handicapée qui compense pour l'inhabilité de cette personne à exprimer sa foi. Monseigneur Moore affirme que si c'était dans son diocèse qu'un prêtre refusait la communion à un handicapé, cela ne se reproduirait pas une deuxième fois.

Propos repris par Jean Vanier, dans son mot d'envoi:

"Pour pouvoir professer sa foi il faut pouvoir verbaliser. Or nous vivons parfois avec des frères et soeurs qui ne peuvent pas verbaliser...

"Il est important que l'Eglise institutionnelle ait une profonde compassion pour la petite personne. Comment le saura-t-elle, si nous ne lui disons pas? Il ne s'agit pas d'aller trouver les prêtres pour faire des récriminations, mais plutôt de partager le trésor, la grâce que nous avons reçus. Et si le coeur du prêtre n'est pas ouvert à cela, ce n'est peut-être pas encore le moment. Moi-même j'ai mis beaucoup de temps à comprendre".

Jean nous rappelle combien on a besoin les uns des autres, et l'importance de discerner les charismes et la place de chacun, car FOI ET LUMIERE est voué à l'échec si tout dépend d'une personne.

DANGER

"Il y a un danger, et c'est celui de la suffisance, de croire que l'on a tout ce qu'il nous faut, et se renfermer. Il est important de garder un esprit ouvert, de rester attentif à nos frères et soeurs du monde entier. Je suis très sensible à des pays comme l'Italie et la Pologne, où il y a conflit entre l'Etat et l'Eglise. La lutte va s'intensifier, et nous avons besoin d'une grande solidarité entre nous...

"Gardez les liens, ayez un souci apostolique. Ne dites pas que vous n'avez pas assez d'argent, mais économisez sur autre chose: buvez moins de bière et de vin et allez vous visiter; allez aider les gens de la ville voisine à commencer une fraternité. On a besoin les uns des autres".

Hubert Pantel

VIVRE EN RESSUSCITÉ

La source de la joie chrétienne est la victoire de Pâques. C'est parce qu'il est certain de la victoire remportée par le Christ sur la mort et du pouvoir glorieux du Seigneur sur le monde que le chrétien peut être toujours joyeux, fondamentalement, même à travers les difficultés et les souffrances.

Le chrétien vit comme un homme ressuscité qui possède le pouvoir d'une victoire sur le mal et la souffrance. Il ne peut donc jamais être totalement abattu...

Mais la joie chrétienne n'est pas facile; elle est le fruit d'un combat de la foi (...). Il est des jours où l'homme, angoissé et malheureux, désire plutôt se cacher et pleurer sur lui-même. Mais la joie du Christ est là qui veille, en la personne d'un frère ou d'un ami, et elle vient nous arracher à la solitude et à l'inquiétude, pour nous emmener à la fête du Royaume de Dieu, où la communauté des saints du Christ chante et se réjouit.

Max THURIAN

CHEMIN DE CROIX

Agonie

Par le petit garçon qui meurt près de sa mère
tandis que des enfants s'amusent au parterre;
et par l'oiseau blessé qui ne sait pas comment
son aile tout à coup s'ensanglante et descend;
par la soif et la faim et le délire ardent:
Je vous salue, Marie.

Flagellation

Par les gosses battus par l'ivrogne qui rentre;
par l'âne qui reçoit des coups de pieds au ventre;
par l'humiliation de l'innocent châtié;
par la vierge vendue qu'on a déshabillée;
par le fils dont la mère a été insultée:
Je vous salue, Marie.

Couronnement d'épines

Par le mendiant qui n'eut jamais d'autre couronne
que le vol des frelons, amis des vergers jaunes,
et d'autre sceptre qu'un bâton contre les chiens;
par le poète dont saigne le front qui est ceint
des ronces des désirs que jamais il n'atteint:
Je vous salue, Marie.

Portement de croix

Par la vieille qui, trébuchant sous trop de poids
s'écrie"Mon Dieu." Par le malheureux dont les [bras]
ne purent s'appuyer sur une amour humaine
comme la Croix du Fils sur Simon de Cyrène;
par le cheval tombé sous le chariot qu'il traîne:
Je vous salue, Marie.

Crucifiement

Par les quatre horizons qui crucifient le monde;
par tous ceux dont la chair se déchire ou [succombe;]
par ceux qui sont sans pieds, par ceux qui sont [sans mains;]
par le malade que l'on opère et qui geint;
et par le juste mis au rang des assassins:
Je vous salue, Marie.

Résurrection

Par la nuit qui s'en va et nous fait voir encore
l'églantine qui rit sur le coeur de l'aurore;
par la cloche pascale à la voix en allée
et qui, le samedi Saint, à toute volée,
couvre d'alléluias la bouche des vallées:
Je vous salue, Marie.

Francis JAMMES

Avis Public

Ottawa, le 10 mars 1978

GLOBAL COMMUNICATIONS LIMITED, 81, CHEMIN BARBER GREENE, DON MILLS (ONTARIO) M3C 2A2

Paris, Windsor, Bancroft, Ottawa, Uxbridge, Sarnia, Thunder Bay, Sault Ste-Marie, North Bay, Timmins et Pembroke (Ontario); Vancouver (Colombie-Britannique), Régina, Saskatoon et Yorkton (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba); Edmonton, Calgary (Alberta) et Lloydminster (Alberta) - 780311700

A. Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du réseau de télévision, expirant le 31 mars 1978, pour retransmettre les émissions basées sur les tirages successifs de la Loterie Provinciale; ce réseau se compose des stations suivantes:

CKGN-TV Paris, CKGN-TV-1 Windsor, CKGN-TV-2 Bancroft, CKGN-TV-6 Ottawa, CKGN-TV-22 Uxbridge, CKGN-TV-29 Sarnia, CHFD-TV Thunder Bay, CJIC-TV Sault Ste-Marie, CKNC-TV Sudbury, CHNB-TV North Bay, CFCL-TV Timmins (Ontario) et les stations réémettrices associées; CHAN-TV Vancouver (Colombie-Britannique) et les stations réémettrices associées; CKCK-TV Régina (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées; CICC-TV Yorkton (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées; CKY-TV Winnipeg (Manitoba) et les stations réémettrices associées; CFRN-TV Edmonton (Alberta) et les stations réémettrices associées; CFCN-TV Calgary (Alberta) et les stations réémettrices associées; CITL-TV Lloydminster (Alberta).

B. Ajouter au réseau CHRO-TV Pembroke (Ontario) et CFQC-TV Saskatoon (Saskatchewan) et les stations réémettrices associées.

A la suite de la publication du présent avis et de la réception des commentaires, le Conseil rendra sa décision à moins qu'il ne décide qu'une audience publique s'impose.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

a/s Wyatt, Purcell, Will & Stillman, 103, rue Darling, Brantford (Ontario); a/s Clark & O'Neil, 17 nord, rue Division Kingsville (Ontario); a/s Dempster & Zado, c.p. 310, 21, rue Market, Napanee (Ontario); 150, rue Willington, Ottawa (Ontario); 81, chemin Barber Greene, Don Mills (Ontario); a/s Mallon et McMillin, 230 nord, rue Christina, Sarnia (Ontario); CHFD-TV, 87 nord, rue Nill, Thunder Bay (Ontario); CJIC-TV, 119, rue East, Sault Ste-Marie (Ontario); CKNC-TV, 699, chemin Frood, Sudbury (Ontario); CHNB-TV, 755 est, rue Main, North Bay (Ontario); CFCL-TV, Timmins (Ontario); CHRO-TV, Pembroke (Ontario); British Columbia Broadcasting System Ltd., 7850, rue Enterprise, Burnaby (Colombie-Britannique); CKCK-TV, route no. 1, est, Régina (Saskatchewan); CFQC Television, 216, 1ère avenue nord, Saskatoon (Saskatchewan); Yorkton Television C. Ltd., 95 est, rue Broadway, Yorkton (Saskatchewan); CKY-TV, Polo-Park, Winnipeg (Manitoba); CFRN-TV, 18520, chemin Stony Plain, Edmonton (Alberta); CFCN Television Limited, Broadcast House, Calgary (Alberta); CITL-TV, 5026 - 50ième rue, Lloydminster (Alberta). Ou au bureau du CRTC, 100, rue Metcalfe, Pièce 1601, Ottawa (Ontario); ou au bureau régional de Vancouver, 1860-1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique).

On peut présenter des commentaires sur cette demande en déposant une intervention écrite au bureau du soussigné, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 dont copie devra être signifiée au requérant au plus tard le 28 mars 1978. Cette intervention devra comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier.

On doit s'assurer de joindre à la copie envoyée au CRTC le récépissé de la poste ou le reçu du messager attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Lise Ouimet
Secrétaire générale

CRTC - Avis public 1978-38

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



De bons prix, une forte demande et une technologie moderne devraient permettre d'augmenter la production canadienne de sirop d'érable cette année. Espérons que la température saura collaborer....

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 13 mars 1978.

DEUXIÈME PARTIE
CALGARY (ALBERTA)
LE 9 MAI 1978, 9 h 00

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes tiendra une audience publique à compter du 9 mai 1978 à Sheraton-Calgary Inn, 202-4ième ave., sud-ouest, Calgary, (Alberta) afin d'étudier ce qui suit:

MOFFAT COMMUNICATIONS LIMITED, PARC POLO, WINNIPEG (MANITOBA). R3G 0L7

Winnipeg (Manitoba) - 772095600

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de la station CKY-FM Winnipeg (Manitoba) en changeant sa promesse de réalisation comme suit:

Les changements dans la programmation projettent une réduction dans la sous-catégorie 71 (musique classique) de 11.9% à 2%; une augmentation dans la sous-catégorie 61 (populaire général) de 58.3% à 68.6%; un changement dans la proportion de musique vocale à la musique instrumentale de 1:1 à 9:1 et une augmentation de 5 à 16, dans le nombre de répétitions hebdomadaires pour chaque pièce musicale.

Ces modifications entraîneront un changement de la formule de programmation de la station.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Edifice CKY
1440, rue Rapelje
Winnipeg (Manitoba)

WINNIPEG VIDEON LIMITED, 651, RUE STAFFORD, WINNIPEG (MANITOBA). R3C 2N9

Secteur de Winnipeg (Manitoba)
- 772000600 - 780282000

Demandes présentées en vue de modifier la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble d'un secteur de Winnipeg (Manitoba) comme suit:

Tarifs

	Tarifs maximums actuels	Tarifs maximums projetés
Frais d'installation	$15.00	Inchangés
Taux mensuel	$ 5.00	$5.50

Service de base (Canaux 2 à 13)

- ajouter des émissions d'origine locale (réunions du Conseil de ville, conventions locales, séminaires et débats de la Chambre des Communes);
- ajouter des émissions d'origine locale (annonces du service public);
- ajouter des lectures religieuses (Talking Bible) sur le canal communautaire (de la fin des émissions à 6:00 a.m. chaque jour);

effectuer des conversions de canaux.

DISTRIBUTION AUTORISÉE

Service de base (Canaux 2 à 13)

CBWFT	CBC-SRC	Winnipeg, Manitoba
*KXJB-TV	CBS	Valley City, North Dakota
CBWT	CBC-SRC	Winnipeg, Manitoba
CKY-TV	CTV	Winnipeg, Manitoba
*WDAZ-TV	NBC	Devil's Lake, North Dakota
CKND-TV	IND	Winnipeg, Manitoba
*KTHI-TV	ABC	Grand Forks, North Dakota
*KGFE	PBS	Grand Forks, North Dakota
		Emissions d'origine locale (météo, heure)
		Emissions communautaires
		Reçus par l'intermédiaire de micro-ondes

Endroit où l'on peut examiner la demande:

651, rue Stafford
Winnipeg (Manitoba)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Comment intervenir

Quiconque désire formuler des commentaires à propos d'une demande peut présenter une intervention écrite. Cette intervention doit comporter un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou propose de la modifier. L'intervenant doit aussi indiquer s'il désire comparaître à l'audience.

Date d'échéance pour la réception des interventions: le 19 avril 1978.

Les interventions doivent être envoyées par courrier recommandé ou par messager au requérant et au CRTC avec preuve de signification.

Examen des demandes

A l'adresse locale indiquée dans l'avis et au Conseil, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) ou à son bureau régional de l'ouest, 1860 - 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie-Britannique).

Règles de procédure

On peut obtenir de plus amples informations en se procurant une copie des Règles de procédure, disponible au coût de 35 cents au: Centre d'édition, Centre d'imprimerie, Imprimerie et édition, Ministère des Approvisionnements et Services, 270, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Information: Ecrire au Conseil ou téléphoner à 613-996-2294 ou 992-6240.

Lise Ouimet
Secrétaire générale

CRTC - Avis public 1978-36

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Les régions

Saint-Boniface

Un engagement très spécial a été accepté par des membres de notre communauté: la famille Lucien Loiselle, de Saint-Boniface, qui a adopté un petit enfant indigent par l'intermédiaire du **PLAN DE PARRAINAGE** du Canada. La famille Loiselle est maintenant marraine de Marie-Tana Lacombe, une petite fille âgée de 6 ans de Haïti. La famille envoie une contribution mensuelle au montant de $19, ce qui apporte une assistance matérielle et financière à l'enfant ainsi qu'à sa famille et qui a pour but de solidariser l'unité familiale.

Provencher

Monsieur Richard Greenaway, un employé à la CNR a déclaré la semaine dernière qu'il avait l'intention de briguer les suffrages lors de la nomination du candidat NPD pour la circonscription fédérale de Provencher.

Monsieur Greenaway, âgé de 26 ans, se dit inquiet de l'absence d'une politique fédérale précise à l'égard de l'agriculture. "Si nous voulons guérir l'économie canadienne, nous devons d'abord réparer le dommage qui a été fait à l'industrie agricole".

Monsieur Greenaway, propriétaire d'une ferme près de Stuartburn, est présentement inscrit dans un programme d'Etudes canadiennes à l'université de Winnipeg.

La circonscription fédérale de Provencher regroupe les comtés provinciaux d'Emerson et La Vérendrye ainsi que la plus grande partie des comtés de Rupertsland, Springfield et Lac-Du-Bonnet.

Le Nouveau Parti Démocratique tiendra son congrès de mise en candidature à l'Institut collégial de Beauséjour, le 31 mars à 20 h.

Powerview

Dimanche, le 12 mars, une quinzaine de personnes de Powerview et Saint-Georges se rendaient à "La cabane à sucre" au Centre culturel de Saint-Boniface. Après la messe et quelques discours, tous ont pu manger de la tire à leur goût et apaiser leur faim. En tête du menu figuraient le sirop d'érable et la soupe aux pois. L'après-midi se passa à écouter de la musique et écouter de la musique et des chants, à admirer certains danseurs et à danser - si on le voulait. Il faisait bon aussi chercher dans la foule et y rencontrer des connaissances et des amis que l'on n'avait vus depuis bon nombre d'années.

Nos meilleurs voeux de complet et prompt rétablissement à Mme Paul Alarie, en convalescence chez elle après une opération, et à Mme Joseph Turcotte, à l'hôpital à la suite d'un accident à la jambe.

Mme Armand Désilets

Transcona

Rencontre à l'Eglise
THÉ-BAZAR

Par une belle température, le 1er mars, une trentaine de personnes se sont rendues à une rencontre à l'Eglise organisée par la Ligue des femmes catholiques de la paroisse de l'Assomption. Les talents divers des paroissiennes - artisanat, tricot, couture, etc. furent en évidence lorsque Mme Alice Commeault présidait anxieusement à l'ouverture des cadeaux. Comme divertissement, Mme Judy Helbren, native du Nouveau-Brunswick, nous fit apprécier quelques chapitres de la Sagouine.

Tous les cadeaux reçus sont très appréciés et serviront à la préparation du prochain **thé-bazar** qui doit avoir lieu le dimanche 9 avril de 10h30 à 15h, au Centre culturel de l'Assomption, 711, rue Léola à Transcona. Il y aura entre autres des comptoirs de patisseries, de couture, d'articles variés et un kiosque pour enfants. Le comité d'organisation lance une invitation à tous et chacun pour ce thé-bazar, le 9 avril à Transcona.

FAMILLE ET VARIATIONS

La LFC tenait sa réunion mensuelle le 8 mars. Après les délibérations courantes, les paroissiens venaient se joindre au groupe pour un film de l'ONF, 'FAMILLE ET VARIATIONS' présenté par Mme Jeannette Fraser. Ce très beau film en couleur durant 75 minutes vise à la réflexion sur la famille d'aujourd'hui. Le tout fut suivi d'un échange d'opinions au sujet du film animé par Mme Fraser. Plusieur des quarante personnes présentes exprimèrent le désir d'avoir des programmes de ce genre plus souvent.

Saint-Norbert

La Ligue des femmes catholiques invitait, le mardi 21 février, tous les paroissiens à entendre Soeur Rolande Dufault de Villa Rosa qui nous a parlé des "problèmes des adolescents". Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Soeur Dufault nous a parlé avec beaucoup d'esprit et de sagesse sur un sujet qui nous concerne tous.

Un message de communication: "Pour que nos enfants se sentent acceptés dans nos foyers, il faut que l'amour et la discipline soient de pairs. En se mettant à l'écoute, nous découvrons chaque jour nos jeunes et nous les aimons davantage".

Nous remercions sincèrement Soeur Rolande Dufault et les parents pour avoir rendu possible cette soirée de connaissance et d'amour. Quelle richesse et quel partage.

Rachel Turenne

Lorette

Il y avait une erreur par rapport à la dernière partie de cartes qui fut annoncée. La dernière sera le 2 avril, et non le 21 mars.

Si vous aimez jouer aux cartes, rendez-vous le 2 avril à 20 h à la salle paroissiale. Ce sera la dernière partie de cartes d'une série de trois qui a été organisée au lieu du thé printannier. Un gros effort s'il vous plait.

Le dimanche 5 mars, un vins-fromage fut organisé dans la salle paroissiale à l'occasion du lancement du premier disque de notre distinguée chanteuse de Lorette, Mona Gauthier.

M. le curé R. Prescott, maître de cérémonies, souhaita la bienvenue aux personnes présentes et fit ensuite l'éloge bien mérité à Mona; il souligna, bien sûr, qu'elle en a du talent. Elle chante très bien et est appréciée de tous. Ce qui nous plait le plus, c'est qu'elle met son talent au service des autres, notamment de sa paroisse.

Cette fête paroissiale avait pour but de remercier Mona ainsi que tous les autres qui mettent leurs talents au service de la communauté. Et ils sont nombreux!

M. le curé Prescott a mentionné quelques organismes tels que la Ligue des femmes catholiques qui, depuis 12 ou 13 ans, assume un rôle de leadership dans les principales activités de la paroisse; les chevaliers de Colomb, la chorale, les catéchistes; des hommes et des femmes qui s'occupent bénévolement de la religion chrétienne des enfants; les groupes de prières, les municipalités, les écoles, les caisses populaires, les groupes d'activités sociales, les clubs d'âge d'or, les comités culturels. En fêtant Mona, nous avons fêté tous ceux qui sont au service de la communauté.

Rosa Therrien

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEANNE COMEAU, du village de La Salle, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba R2H 0T4 le ou avant le 28 avril 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 14e jour de mars 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALEXINA RAINVILLE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse d'Omer Rainville, marchant à sa retraite, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 25e jour d'avril, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 14e jour de mars. A.D. 1978.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession



LA VÉRITÉ

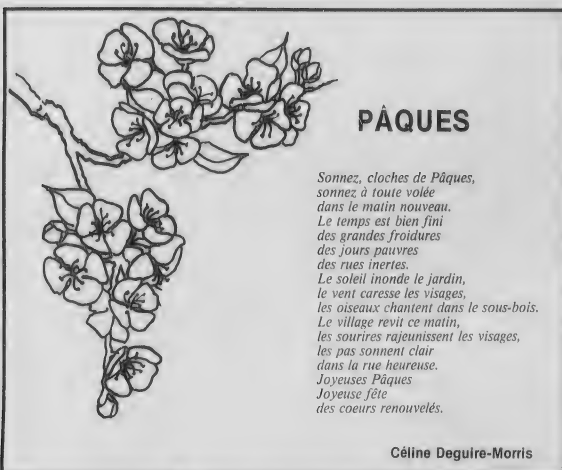
Car le salaire du péché, c'est la mort; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur. (Romains 6, v. 23).

La Page de Bicolo ...

A tous,
Joyeuses Pâques!
Bicolo



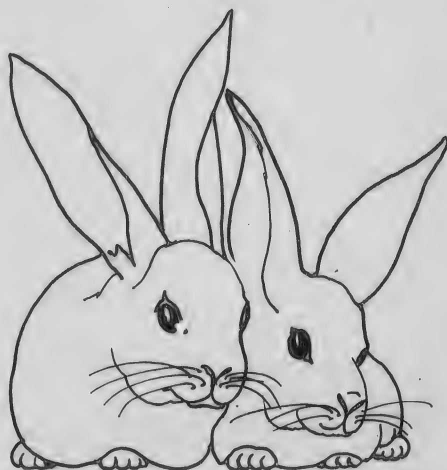


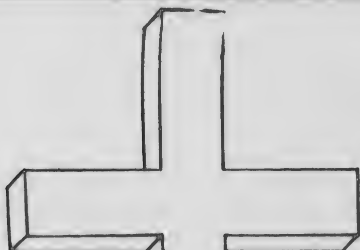


PÂQUES

Sonnez, cloches de Pâques,
sonnez à toute volée
dans le matin nouveau.
Le temps est bien fini
des grandes froidures
des jours pauvres
des rues inertes.
Le soleil inonde le jardin,
le vent caresse les visages,
les oiseaux chantent dans le sous-bois.
Le village revit ce matin,
les sourires rajeunissent les visages,
les pas sonnent clair
dans la rue heureuse.
Joyeuses Pâques
Joyeuse fête
des coeurs renouvelés.

Céline Deguire-Morris





LA SEMAINE SAINTE



Avant sa mort, Jésus partage un dernier repas avec ses amis.



Jésus est arrêté
et condamné à mort.



Jésus meurt
sur une croix.



Le matin de Pâques,
le tombeau est vide!

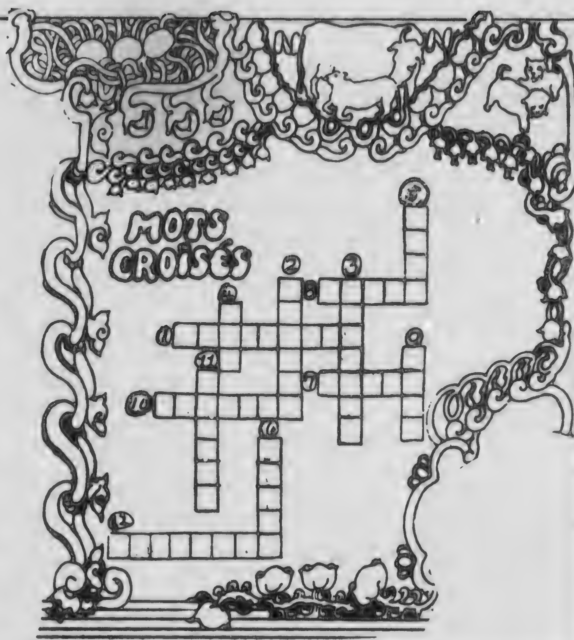
Jésus est ressuscité! **Seigneur Jésus, tu es vivant.**

LE PRINTEMPS

TROUVE LES MOTS QUI MANQUENT DANS LA COMPOSITION ET ÉCRIS-LES ENSUITE DANS LES CASES DU MOTS CROISÉS.

Le ——————————(1) est arrivé. Il y a des ——————(2) partout. J'ai observé des ———————(3) qui faisaient leur ———(4). Les uns le faisaient avec de la ————(5) séchée. Les autres avec de l'—————(6) et des brindilles. Ils ajoutaient parfois des brins de —————(7), de la —————(8). A la ferme, un petit ————(9) est né. Il se tient à peine debout. Et chez moi ma chatte a eu quatre ————————(10). Le printemps est le réveil de la ———————(11) et c'est ma saison ——————————(12).

1. printemps, 2. fleurs, 3. oiseaux, 4. nid, 5. boue, 6. ouate, 7. laine, 8. corde, 9. veau, 10. chatons, 11. nature, 12. préférée.



Courrier

Allô ami Bicolo,

Quelle belle surprise j'ai eue en recevant un bouffon et le bouton de membre! Merci beaucoup.

J'aime bien la page de Bicolo.

Une amie,
Joanne Hamilton
Lorette, Manitoba

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le prix que tu m'as envoyé. Comme j'étais contente et surprise! Tu m'as envoyé de belles raquettes! Cette même journée-là, j'ai pris les raquettes et j'ai marché dans la neige avec mon père, qui lui aussi avait ses raquettes. Mon frère et mes soeurs veulent tous prendre leurs tours avec mes raquettes. Elles me font très bien et j'ai beaucoup de plaisir avec. Encore une fois, un gros MERCI!

Ton amie,
Hélène Vermette
Aubigny, Manitoba



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as quà découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom:..................................

Adresse:..............................

....

Code postal:..........................

Age:..........................Grade: ....

J'ai reçu des MERCIS pour les "t-shirts" du Festival du Voyageur de la part des gagnantes suivantes:

Colette Connelly, de LaBroquerie
Isabelle Allard, de Saint-Eustache
Yvette Sorin, de Sainte-Agathe
Angèle Furet, de Saint-Claude"

Bicolo



Ce lapin à l'air malin...tu ne trouves pas? Colorie-le pour le jour de Pâques!

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4666 Carol Ayotte, Saint-Boniface
4667 Maurice Sherwood jr., Saint-Norbert
4668 Michelle Bonneteau, Sainte-Anne
4669 Christophe Morin, Saint-Boniface
4670 Paul Morin, Saint-Boniface
4671 Colette Desautels, Pine Falls
4672 Roger Desautels, Pine Falls
4673 Ginette Peloquin, Saint-Vital
4674 Guy Champagne, Sainte-Anne
4675 Daniel St-Jacques, Dufresne
4676 Dean Gerrie, Sainte-Anne
4677 David Bruneau, Saint-Jean Baptiste
4678 Georgette Bruneau, Saint-Jean Baptiste
4679 Marc Parent, Saint-Joseph
4680 Kelli Grant, Winnipeg
4681 Janice Ayre, Winnipeg
4682 Kathy Rysiew, Winnipeg
4683 Mark Musick, Saint-Pierre
4684 Michel Touchette, Saint-Malo
4685 Rino Ouellet, LaBroquerie
4686 Jeannette Kotowicz, Saint-Vital
4687 Juliette L'Heureux, Saint-Boniface
4688 Brian L'Heureux, Saint-Boniface
4689 Robert Berube, West St. Paul

MEMBRE GAGNANT
No 4154 Ginette Pelland, 5 ans
Aubigny,
Manitoba

À VENDRE - DUPLEX ATTRAYANT au 184, McAdam, à l'est de la rue Main. 4½ chambres à coucher, tapis, tous les appareils, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grande cour clôturée, beaucoup d'autres commodites. Ne manquez pas cette occasion! Vente privee. Composer 338-7542 ou 334-2063.

47-130-47 C

À LOUER - Rue Saint-Jean-Baptiste - Garçonnière ("bachelor suite") pour dame ou demoiselle. Libre le 1er avril. Composer 247-7516.

47-126-JNO

SI VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE pour votre ménage du printemps, appelez-moi au 284-2454.

47-127-48 C

JE DÉSIRE UNE GARDIENNE chez moi pour 2 enfants de 1 an et 3 ans, du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 30, à partir de septembre. Composer 256-0283.

47-128-47 C

POUR TOUTE FAVEUR OBTENUE par l'invocation suivante: Mon Jésus par les mérites de vos Saintes Plaies, guérissez-moi.

46-116-1 P

Prenez-vous votre retraite? Très jolis sites calmes, pour adultes seulement, avec maisons préfabriquees dans l'île de Vancouver, le sud de la province et dans la vallée de l'Okanagan. Pour plus d'informations, écrire à B.P. 4002, Stn A, Victoria, C.B. ou B.P. 822, Summerland, B.C.

44-109-48C

A VENDRE - 4 milles au sud de Saint-Malo. Grande maison de 4 chambres à coucher, 2 salles de bains. Conviendrait comme residence d'ete pour une ou plusieurs familles. Composer 433-7559.

46-125-JNO

G.M.C. Rally 1975 en très bon état. Servo-direction, servo-freins, transmission automatique, AM-FM, air climatisé, tapis. Travaux de finition effectués à l'atelier de pré-expédition. Meilleur offre au-dessus de $4,000. Composer 1-878-3208 ou 1-878-3103, Lorette, Man.

47-129-48 C

RAPPORT D'IMPÔT À DOMICILE - Compétence en ce domaine depuis 1972. Composer 247-6262 après 19 h pendant la semaine et n'importe quand en fin de semaine.

45-114-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.

32-10-JNO

JEUNE FILLE CHERCHE une compagne pour partager appartement de 2 chambres à coucher, rue Taché. Composer 233-4555.

43-101-JNO

Dame très sincère, récemment démenagée à Winnipeg, aimant la danse et les sports, désire rencontrer homme honnête âgé entre 30 et 40 ans - Veuillez répondre en envoyant une photo et le numéro de téléphone à boîte 112. La Liberté. C.P 96 Saint-Boniface, Man. R2H 3B4

45-112-JNO

La Bible Vous Parle

À chaque semaine un nouveau message

257-4938

- Laissez sonner 4 à 5 fois
- Un nouveau message chaque semaine
- Si occupé, veuillez rappeler

La Mission Evangélique Baptiste
C.P. 32, Saint-Vital
Man., R2M 4A5



Transports Canada / Transport Canada

APPEL D'OFFRES

Transports Canada fait un appel d'offres portant sur l'ouverture d'un bar et restaurant à l'aéroport de Thunder Bay, Thunder Bay (Ontario).

On peut obtenir les documents relatifs à la première et à la deuxième phase, sur demande, en s'adressant à l'agent régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6.

Une réunion d'information à ce sujet aura lieu le 10 avril 1978, à 14 h, à Red Oak Inn, salle Port Arthur, Thunder Bay (Ontario), pour répondre à toute question que les intéressés pourraient avoir concernant cet appel d'offres.

Les documents relatifs à la première phase de cet appel d'offres, qui seront envoyés au bureau de l'agent régional des approvisionnements, Transports Canada, 125, rue Garry, 6e étage, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6, seront acceptés jusqu'à 15 h, heure normale du Centre, le 20 avril 1978.

Les candidats choisis signeront un contrat de 10 ans avec Transports Canada. Les soumissions cachetées, concernant la deuxième phase de cet appel d'offres, adressées au bureau de:

L'agent régional des approvisionnements
Transports Canada
125, rue Garry,
6e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 0P6

seront acceptées jusqu'au 4 mai 1978, 15 h, heure avancée d'été.

Les offres doivent être présentées en double exemplaire, sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie stipulé dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage en aucun cas à accepter un appel d'offres, quel qu'il soit.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

College Universitaire de Saint-Boniface — CUSB

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE

200 Avenue de la Cathedrale
Saint Boniface Manitoba
R2H 0H7 (204) 233 0210

Ce message s'adresse particulièrement aux employeurs à la recherche d'employés de bureau qui peuvent travailler aussi bien en français qu'en anglais.

Que vous ayez besoin de:

COMMIS DE BUREAU	(10 mois d'études)
STÉNODACTYLOS	(10 mois d'études)
d'AIDES-COMPTABLES	(10 mois d'études)
SECRÉTAIRES de DIRECTION	(20 mois d'études)
SECRÉTAIRES-COMPTABLES	(20 mois d'études)

vous devez vous adresser soit au:

COLLÈGE COMMUNAUTAIRE
de SAINT-BONIFACE

soit au:

Centre de la MAIN d'OEUVRE
le plus proche de chez vous.

N'oubliez pas que les employés que vous recherchez termineront leur cours au mois de juin et que vous pouvez dès maintenant retenir leurs services.

N.B. — Le Collège de Saint-Boniface donnera en 1978-79 un programme complet **d'ÉTUDES ADMINISTRATIVES** en français, au niveau de collège communautaire.

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris Téléphone. 943-5408 Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances — FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE **233-7351**
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES



FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole Georges
247-8434 **233-4955**

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél. : 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 boul. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

CHIROPRACTEURS

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous Tél. : 433-7256
CENTRE DE CHIROPRAXIE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropracteurs :
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous Tél. : 233-3060
CENTRE DE CHIROPRAXIE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTEURS
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
CHIROPRACTEUR
Heures de bureau: Lundi, mercredi et vendredi: de 8h30 à 12h30; de 14h à 20h30
Téléphone: 452-9803
226, chemin Sainte-Marie, Saint-Boniface, Man.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

DIVERS

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél. : 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél. : 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél. : 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.
Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5809

CARRIÈRES



LA BANQUE ROYALE DU CANADA
recherche

Préposé(e)s au service des prêts aux consommateurs

pour ses différentes succursales dans la région du Manitoba et du Nord-Ouest Ontarien.

- Carrière très attrayante pour des préposé(e)s aux prêts aux consommateurs
- Excellente chance d'avancement
- Salaire initial: selon les qualifications et l'expérience
- Avantages sociaux très intéressants

QUALIFICATIONS REQUISES

- Une ou deux années d'expérience dans le domaine des prêts aux consommateurs ou autres domaines connexes
- Aimer travailler avec le public

Toute personne intéressée est priée d'écrire ou de téléphoner au:

Chef régional du personnel
BANQUE ROYALE DU CANADA
Service du personnel
220, av. du Portage
Winnipeg, Manitoba, R3C 2T5
Téléphone: 946-6808



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie



THE ROYAL TRUST CORPORATION
1576, ch. Sainte-Marie
Tél.: 257-3370

VIVE LA CAMPAGNE
½ acre de terre dans le village de Sainte-Geneviève, à 30 minutes de la ville. Ce logis comprend un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bains de 2 pièces et les facilités pour la lessive au 1er étage; 3 chambres à coucher et une salle de bains complète au 2e. Pour seulement $28,500. Le client qualifié peut acheter avec $3,000. Appelez Marg Watson au 256-8767.

ILE-DES-CHÊNES
Ne laissez pas passer cette chance. La maison de vos rêves vous attend, rue Elm. Bi-level de 2 chambres à coucher, belle salle de bains, très jolie cuisine du genre campagne avec armoires en beau bois vernis. Tapis d'excellente qualité. Sur grand lot de 80 x 200. Taxes: $578.00. Le tout pour $52,900. Appelez Jeanne D'Auteuil au 257-1571.

TRANSCONA **$36,500**
Pour nouveaux mariés - Imaginez un beau duplex de 2 chambres à coucher, grande salle de loisirs, tapis mur à mur d'excellente qualité partout. Cour clôturée. Rue McMeans. On vous attend. Appelez Jeanne D'Auteuil au 257-1571, ou Royal Trust au 257-3370.

McKAGUE SIGMAR REALTY
Centre Southdale — 256-4356

SAINT-BONIFACE - Maison de 5 chambres à coucher - 2 salles de bains - seulement $17,900. - Appelez R. Lejeune, 256-8793.

NORWOOD - Bonne grande maison de 4 chambres à coucher, belle cuisine carrée. Située sur rue tranquille. Seulement $33,900. Mme Manaigre, 256-6117 ou 256-4356.

SAINT-BONIFACE - Maison solide avec espace commercial. Sous-sol complet, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, tapis. Bon garage. $37,900. Mme Manaigre, 256-6117 ou 256-4356.

SAINTE-ANNE - Grand lot de 90 x 220. Grande maison pouvant servir comme duplex. Mme Manaigre, 256-6117 ou 256-4356.

501, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE - 4 chambres à coucher - $27,900.

503, RUE WOODYDELL - 5 ans - 5 chambres à coucher - $53,900.

284, RUE EUGÉNIE- En très bon état - $33,900.

196, RUE BRAEMAR - 4 chambres à coucher - Vaut la peine d'être visitée - $47,900.

523, RUE CHERRIER - Très grandes pièces - 2 chambres à coucher - $35,500.

LOT VACANT - Saint-Vital - 45 x 97 - $13,900.

Léo Grouette, 257-2363

PARC WINDSOR - Bungalow de 2 chambres à coucher - salle de séjour - grand lot - garage - seulement $45,900. - Appelez R. Lejeune, 256-8793.



Marquis Realty
365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

POURQUOI PAYER UN LOYER? **SAINT-VITAL**
Idéale pour jeune couple à revenu modeste. J'ai une bonne variété de maisons mobiles de 2 et 3 chambres à coucher, parmi lesquelles il y en a de partiellement ou entièrement meublées. Les prix varient entre $14,500 et $23,900. Agissez dès maintenant afin de pouvoir en choisir une près de la piscine. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

LOCALITE DE CHOIX **SAINT-VITAL**
Maison unique, construite sur demande. 1,600 pieds carrés, salle familiale avec foyer ouvert et portes de patio, immenses salon et salle à manger en forme de L, 2 plomberies avec douche dans l'enclos donnant sur la chambre à coucher principale, grande cuisine avec armoires en chêne, évier double en acier inoxydable, revêtement de plancher'solarium', appareils (couleur ou) si désiré, tapis en peluche d'excellente qualité, baie vitrée, garage double attenant. Une vraie maison d'exécutif. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

LORETTE, MAN. **ON DEMANDE $45,900**
Bungalow de 3 chambres à coucher construit sur demande, 1080 pieds carrés, 3 ans, lot de 60' x 180'. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SAINT-BONIFACE
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine. Maison très propre. On demande $39,500. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

SAINT-VITAL
C'est le temps de vous procurer une maison plus spacieuse. Bungalow d'exécutif construit sur demande. Comprend une authentique salle à manger, une salle familiale donnant sur la cuisine et avec foyer ouvert, une salle de bains privée donnant sur la chambre à coucher principale, draperies faites sur demande, tapis de qualité et beaucoup d'autres commodités. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

SOUTHDALE **$69,900**
Bungalow de 3 chambres à coucher, 3 plomberies, sous-sol fini avec foyer électrique; toutes les draperies faites sur demande sont comprises; garage double. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

SAINT-NORBERT **EXCLUSIVE**
Maison idéale pour famille. 2 étages, 4 chambres à coucher, sous-sol fini, garage attenant. Près de toutes les commodités. Appelez Mme Al Forest au 233-7963 ou 284-6458.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures sur 24

À LOUER - SAINT-BONIFACE

Appartements de luxe de 2 et 3 chambres à coucher. Réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, air climatisé, tapis, stationnement. Appartements donnent sur le parc. Disponibles immédiatement. **Pour visiter, composer 269-9522, 247-4942 ou 253-5820.**



BOUCHARD REALTY
433-7502
Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix

SOYEZ VOTRE PROPRE PATRON - Saint-Pierre Trailer Centre - Bonne bâtisse de 40 x 60 avec salle de montre. Sur grand lot. Livraison du gaz Propane. A 9 milles de la plage de Saint-Malo.

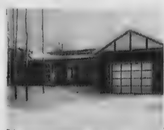
VENDU

$32,000
SAINT-PIERRE - VENDU beau petit bungalow ... chambres à coucher, cave ... la grandeur, tapis mur à mur. Chauffé au gaz.

SAINT-PIERRE - Ferme laitière de 160 acres, à 2 milles du village. Comprend une trayeuse raccordée à une tuyauterie, une laveuse automatique, un nettoyeur d'étable, un hangar à foin, etc. Pour de plus amples renseignements, appelez au bureau.

SAINT-PIERRE - Au centre du village. Propriété commerciale de 125 x 300. Idéale pour tous genres de bureaux, magasins, ateliers. etc.

SAINT-PIERRE-JOLYS- 160 acres en culture avec grainerie en métal. A 2 milles au sud du village.



SAINT-MALO - Nouvelle maison de 2,000 pieds carrés, foyer ouvert, 3 chambres à coucher, garage attenant. Sur beau lot boisé à 2 minutes de la plage. Cette maison est de toute beauté.

SAINT-MALO - Bonne maison de revenu sur beau grand lot à 5 minutes de la plage. Peut être convertie en chalet d'été. Garage.

À 15 MILLES AU SUD-EST DE WINNIPEG - 1,100 acres d'agriculture. Terrain peut être vendu en pièces de 120, 160 ou 800 acres.

SAINT-PIERRE VENDU ... acres en culture à ... village. Prix très raison...

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



$42,500
NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Situé sur un beau lot de 50 pieds.



$49,900
NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.

PRIX REDUITS - FERME A 68 MILLES DE WINNIPEG, près de Saint-Claude. 480 acres. Beau bungalow de 3 ans, 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger, soubassement complet. Eau courante et fosse septique. Pour obtenir une liste des machineries et pour plus de renseignements appelez Nap ou Ron.

BOULEVARD PROVENCHER - Grande propriété commerciale zonée C1. Construite en blocs de ciment.

SAINT-NORBERT - Grand bungalow (style espagnol) de 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, plafon en ogive ("open ceiling"). Garage. En très bon état.



PARC WINDSOR - Joli "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 pièces au soubassement. En très bon état. Hypothèque de 6 3/4% $52,000.



SAINT-VITAL - Maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, grande salle familiale avec foyer ouvert, portes de patio. Garage double avec portes électriques. Cour complètement clôturée. En très bon état et très propre.

RUE KITSON **$64,500**
Joli duplex de 13 ans. Un logis de 3 chambres à coucher avec salle à manger, et un logis de 2 chambres à coucher avec salle à manger. En très bon état. Garage double.

RUE KITSON **$39,500**
Maison de 1½ étage, 4 chambres à coucher, salon, salle à manger, tapis mur à mur, 2 salles de bains. Chambre supplémentaire et "sauna" au soubassement. Fenêtres toutes saisons. En très bon état. Garage.

Rue Saint-Jean-Baptiste
$23,900
Maison de 1¼ étage, 2 ou 3 chambres à coucher. Lot de 33 x 144. Revenu de $200.00 par mois.



DANIS REALTY LTD.
125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1 **Tél.: 257-2570**

BONNE MAISON DE REVENU au centre de Saint-Boniface. Comprend 2 appartements de 1 et 3 ch. à coucher et de 1 et 2 ch. à coucher. Prix: $39,900. Pour plus de détails, appelez Yvette Pelletier, 233-9207, ou au bur.: 257-2570.

BUNGALOW DE 2 CH. À COUCHER, ch. Elm Park à Saint-Vital. Grand lot et garage. Prix: $34,500. Appelez Yvette Pelletier 233-9207, ou au bur.: 257-2570.

SAINTE-ANNE, MAN. - Doit être vendue. Jolie "split level" de 5 ans, 3 ch. à coucher, foyer naturel, salle de loisirs, garage double, etc. Appelez Claude Fréchette, 257-3962, ou au bur.: 257-2570.

SAINT-VITAL - S x S - Doit être vendu. Bungalow moderne de 3 ch. à coucher, salle de loisirs, air climatisé, belle cour clôturée. Appelez Claude Fréchette 257-3962, ou au bur.: 257-2570.

SAINT-VITAL - Maison mobile - modèle "Safeway" - 2 ch. à coucher, tapis, porche, cuisinière et réfrigérateur inclus. Seulement $14,900. Appelez Claude Fréchette 257-3962, ou au bur.: 257-2570.

On parle français . . .

avec la collaboration de l'Office de la langue française,
700, boulevard St-Cyrille est, salle 203, Québec (Qué.) G1R 5A9

au téléphone





Expression française	Expression anglaise	Forme fautive
Service de l'entretien	Maintenance Department	
Service des réclamations	Business Office	
Service des réparations	Repair Department	
Service (téléphonique) d'outre-mer	Overseas telephone service	
Signal (ou tonalité) de manoeuvre	Dial tone	Ton du cadran
Signal (ou tonalité) d'occupation	Busy tone	
Sonnerie	Ring	
Standard	Switchboard	Switchboard
Tarif	Rate(s)	Taux
Téléphone public, taxiphone (France)	Payphone, public telephone	Téléphone payant
Téléphoner, donner un coup de fil, faire un appel	To call, to place a call	Loger un appel
Téléphoniste chef	Chief operator	
Téléphoniste chef adjointe	Assistant chief operator	
Transfert d'appel, passer la communication	To transfer a call, call transfer	
Un instant	One moment, please	
Usager du téléphone	Telephone user	
Vous vous trompez de numéro, mauvais numéro	Wrong number	Méchant numéro

Tiré de "Vocabulaire du téléphone"

ERRATUM

Dans la deuxième parution de la rubrique *On parle français au magasin,* **on lisait pour traduire** *store-wide sale: solde générale.* **Il s'agissait d'une erreur, puisque l'expression solde dans le domaine de la vente et du crédit a un** *genre masculin.*

En comptabilité, on parle d'un solde pour identifier la différence entre le total du débit et le total du crédit d'un compte. Si l'on parle du solde d'une facture, on fait mention de ce qui reste à payer.

On parle aussi *d'un solde général* **pour de la marchandise vendue au rabais.**

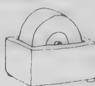
La **solde appartient au soldat. On dit la solde du soldat en parlant de sa rémunération et par conséquent la solde du général!**

au bureau

Forme fautive

1 — Parlant de . . . patronage
2 — Partir à son compte
3 — Passer une commande
4 — Un compte passé dû
5 — Les payeurs de taxe
6 — Place d'affaires, bureau d'affaires
7 — Placer un appel (téléphonique)
8 — Plan de paiment, plan d'assurance
9 — Il travaille sur le plant numéro 4
10 — Travailler au 2e plancher
11 — Poinçonner, puncher à 9hrs
12 — Le postage du courrier
13 — Postuler une position, faire application pour une position, demander une 'job'
14 — Prendre un break
15 — Secrétariat légal
16 — Secrétaire privé
17 — Imposer une procédure
18 — Qualifications exigées
19 — Rapport d'impôt
20 — Se rapporter à son supérieur
21 — Les records de la compagnie
22 — Reçu paiement
23 — Référant à votre lettre du . . .
24 — Lettre de référence
25 — Sceller des enveloppes
26 — Seconder une proposition
27 — D'après la séniorité
28 — Signer à l'endos d'un chèque
29 — S'objecter à . . .
30 — Statut civil
31 — Avoir du support de . . .
32 — Sur l'avion, sur le train, sur la rue
33 — Il a été nommé sur l'équipe nationale
34 — Il est sur un comité
35 — Il est allé sur un panel
36 — Recevoir un téléphone
37 — Faire du temps supplémentaire
38 — Transiger avec une compagnie
39 — Faire partie de l'union

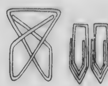
Agrafeuse


Mouilleur


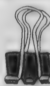
Dégrafeuse

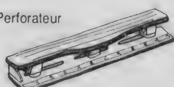

Agrafes


Numéroteur
Folioteur


Attaches de bureau


Taille-crayon


Pince-notes


Perforateur

(à 1, 2, 3 emporte-pièce)

Forme correcte

1 — **A propos de . . . favoritisme**
2 — **S'établir à, se lancer à son compte**
3 — **Faire une commande, commander**
4 — **Un compte échu, en souffrance**
5 — **Les contribuables**
6 — **Maison de commerce, établissement**
7 — **Faire un appel (téléphonique)**
8 — **Mode de paiement, régime d'assurance**
9 — **Il travaille à l'usine numéro 4**
10 — **Travailler au 2e étage**
11 — **Pointer à 9 h**
12 — **L'affranchissement, le port, les frais de port du courrier**
13 — **Postuler un emploi, une situation, un poste, faire une demande d'emploi**
14 — **Faire une pause**
15 — **Secrétariat juridique**
16 — **Secrétaire particulier**
17 — **Imposer une méthode, un procédé**
18 — **Qualités, compétences exigées**
19 — **Déclaration d'impôt, de revenus**
20 — **Se présenter à son supérieur**
21 — **Les archives, les registres, les dossiers de la compagnie**
22 — **Pour acquit**
23 — **(Comme) suite à votre lettre du . . .**
24 — **Lettre de recommandation**
25 — **Cacheter des enveloppes**
26 — **Appuyer une proposition**
27 — **D'après l'ancienneté**
28 — **Endosser un chèque**
29 — **S'opposer à . . .**
30 — **Etat civil**
31 — **Avoir de la collaboration de . . .**
32 — **Dans l'avion, dans le train, dans la rue**
33 — **Il a été nommé dans l'équipe nationale**
34 — **Il est dans un comité, il siège au comité**
35 — **Il a participé à un colloque**
36 — **Recevoir un appel téléphonique**
37 — **Faire des heures supplémentaires**
38 — **Faire des affaires, traiter, négocier avec une compagnie**
39 — **Faire partie du syndicat**

Tiré de "Le français au bureau"

P&R 406 (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État)

ZOOM

SUR LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM

QU'EST-CE QUE «LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM»?

"Les Héritiers de Lord Durham" est le titre de deux volumes produits par la Fédération des Francophones Hors Québec et ses neuf associations provinciales.

Ces deux volumes sont le fruit d'un laborieux travail qui a débuté à l'été de 1976 et qui s'est terminé au début de 1977. Les deux volumes ont été publiés respectivement les 13 avril et 25 mai 1977.

Pour la première fois dans leur histoire, les francophones hors Québec ont étalé brutalement leur situation. Ils ont dit sans ambages que leur situation était quasi désespérée, que des mesures drastiques s'imposaient.

Ouvrage documenté abondamment, "Les Héritiers de Lord Durham" s'est avéré très populaire.

Jusqu'à maintenant nous avons vendu près de 5,000 volumes à une clientèle très variée: la population en général, les gouvernements fédéral et provinciaux, y compris le gouvernement québécois, les commissions scolaires, les librairies et bibliothèques, les universités, des chercheurs, des étudiants, des caisses populaires, plusieurs associations culturelles et politiques, etc.

QUI EST LORD DURHAM?

Lord Durham fut choisi par les autorités britanniques comme gouverneur du Canada en 1837. Peu de temps après "les troubles de 1837-38, Lord Durham fit un rapport aux autorités britanniques sur les malaises de la colonie d'Amérique". Selon lui, la contestation n'avait pas lieu entre le gouvernement et le peuple, mais relevait d'un conflit entre deux "races". Les français (Canadiens) étaient demeurés selon lui, un peuple ignare, inactif et stationnaire, alors que les anglais étaient des émigrés entreprenants.

Comme solution au problème, Lord Durham recommanda l'anglicisation des francophones: "C'est pour les faire sortir de leur infériorité que je désire donner aux 'Canadiens' notre caractère anglais". Il proposa également l'union des deux Canada qui a abouti en 1840 à l'Acte d'union. Par cette union, il croyait que les "Canadiens" allaient renoncer à "leurs vaines espérances de nationalité".

L'objectif de Lord Durham d'assimiler les Français du Canada a été partiellement atteint. Il a laissé derrière lui un héritage peu enviable: nous en sommes les héritiers.

POURQUOI CE BULLETIN D'INFORMATION

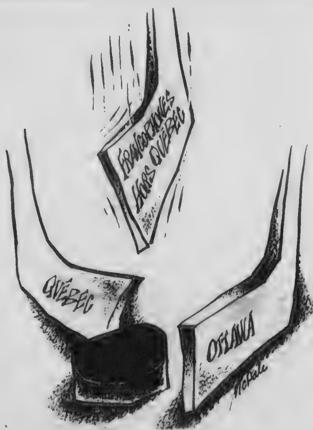
Depuis plus d'un an, la Fédération des Francophones Hors Québec a été propulsée sur la scène nationale. Nos nombreuses interventions publiques ont suscité diverses réactions dans l'opinion publique, auprès des média d'information et même chez les politiciens.

Mais il est possible aussi que la fréquence élevée de nos interventions en ait dérouté plusieurs. C'est pourquoi ce bulletin d'information veut dégager clairement le sens et la portée des interventions de la F.F.H.Q. en les situant dans le déroulement de l'histoire récente de la Fédération.

Ce bulletin d'information s'inscrit également dans un contexte très particulier. Les interventions "politiques" de la F.F.H.Q. ont provoqué des rebondissements inattendus. Entre autres, le langage plus dynamique, plus "politisé" de la F.F.H.Q. a, semble-t-il, inquiété des représentants élus (députés et ministres) qui nous reprochent de rechercher avant tout la confrontation. Ils n'étaient pas habitués à ce genre de langage de notre part. Nous sommes devenus une entité importante et nous ne voulons plus être mis à l'écart du grand débat canadien actuel.

Dans ce bulletin d'information, nous voulons donc rétablir les faits, expliquer l'orientation que nous avons prise pour mener à bien nos objectifs. Enfin, nous devons répondre aux questions qui nous sont souvent posées.

Le Conseil d'administration de la Fédération des Francophones Hors Québec



NOTRE RÉVOLUTION TRANQUILLE

Au Québec, la révolution tranquille des années '60 a fait surgir de sa léthargie le peuple québécois qui cherche encore aujourd'hui à s'autodéterminer.

Chez nous, les effets de la révolution tranquille se sont peu faits sentir. Bien que de souche, d'origine commune (descendants de Français), les Acadiens, Franco-Ontariens et tous les autres francophones du pays ont une histoire qu'on ne peut ramener à celle des Québécois et forment des communautés francophones distinctes de celle du Québec.

A part l'activité intense autour des conflits scolaires qui ont parsemé leur histoire, les francophones hors Québec avaient acquis la réputation d'être en général un peuple soumis, patient, tranquille et conciliant.

Cette attitude de bienveillance, malheureusement trop répandue, a fait des ravages dans nos communautés. Trop souvent, nous nous sommes "accommodés" au système anglais et cela nous a valu une perte énorme d'effectifs qui ont été engloutis par la majorité. L'assimilation de nos compatriotes s'est faite et continue de se faire à tous les niveaux: au niveau psychologique d'abord, ensuite au niveau linguistique et culturel, puis au niveau de l'intégration totale dans la société majoritaire. Les francophones deviennent alors "des entités invisibles": ils sont en voie d'assimilation totale.

La crise de l'unité nationale qui sévit depuis quelques années a eu comme effet bénéfique de réveiller un bon nombre de francophones. Les francophones (autant les Québécois que les francophones hors Québec) sont devenus des enjeux importants pour l'avenir du pays.

La nouvelle attitude des groupes francophones hors Québec est relativement récente. Il n'y a pas longtemps, nos leaders pensaient qu'il ne fallait pas se mettre le gouvernement "à dos" de peur de tout perdre: "Il ne fallait pas mordre la main qui nous nourrissait".

D'un groupe minoritaire ordinaire, auquel les gouvernements attachaient très peu d'importance, les communautés francophones hors Québec ont fait un suprême effort pour exercer leur

SOMMAIRE

Publi-reportage de la Fédération des Francophones hors Québec.

ZOOM

pouvoir. Elles sont très conscientes de leur importance et ont dit tout haut ce que tout le monde pensait tout bas. Nous nous préparions lentement mais sûrement, pour nous manifester ouvertement. Nous n'avons pas eu peur d'étaler la triste réalité de nos communautés. Nous sommes ce que nous sommes: des communautés en voie d'extinction à plus ou moins brève échéance. Avec "Les Héritiers de Lord Durham", nous avons voulu démontrer l'urgence de la situation.

Dix mois après la parution de "Les Héritiers de Lord Durham", on parle encore de nous. Les gouvernements savent et ont raison de croire que l'ère de la "tranquillité" avec les francophones hors Québec est révolue.

Il nous est impossible d'accepter les demi-mesures, des solutions de façade, si nous voulons améliorer notre situation. Notre réalité nous impose un rythme nouveau, une approche qui touche à la racine du problème et des solutions d'envergure.

Notre résurgence sur le plan national s'est produite tellement rapidement et avec tellement d'éclat que nous sommes devenus, pour les autorités politiques, imprévisibles, déroutants et même inquiétants. Les gouvernements sont déroutés par notre détermination, par notre volonté d'aller jusqu'au bout.

Il n'est donc pas étonnant de voir leur consternation devant ce brusque changement d'attitude de notre part.

C'est un peu comme si David était prêt à affronter Goliath. De fait, nous le sommes parce que:

— Nous savons ce que nous voulons et nous y tenons.
— Nous voulons participer aux décisions qui nous concernent.
— Nous faisons front commun: personne jusqu'à maintenant n'a réussi à briser notre solidarité.
— Nous ne sommes plus prêts à tomber dans des pièges, à nous faire leurrer par de vagues promesses et des rengaines.
— Nous n'acceptons plus de nous faire diviser pour que d'autres puissent régner en nous ignorant. Qu'on le veuille ou non, nous faisons partie du débat et du paysage.

Avec notre nouvelle attitude, nous nous sommes propulsés dans les "ligues majeures". Et nous sommes là pour y rester. Nous sommes devenus une troisième équipe, forte et gênante, qui a décidé de jouer son rôle et de tenir sa place dans l'enjeu de la crise canadienne actuelle.

Puisque nous sommes dans les ligues majeures, nous nous devons de jouer jusqu'au bout et nous ne jouons pas pour perdre.

QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE GLOBALE DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES HORS QUÉBEC?

1. POLITIQUE GLOBALE

La conclusion principale des deux rapports "Les héritiers de lord Durham", est qu'il fallait que les différents paliers de gouvernement en arrivent à l'élaboration d'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec, une politique globale, précise, cohérente et définitive. Qu'entendons-nous par là?

Une politique globale, c'est une politique qui couvre un éventail complet de solutions à un problème particulier. Les solutions sont définies en termes de résultats concrets à atteindre. Par exemple, le gouvernement fédéral a décrété une politique globale nationale de l'énergie. Le Canada connaît présentement une crise grave de l'énergie, et le gouvernement canadien a décidé de prendre les grands moyens pour solutionner ce problème. L'énergie est un produit de plusieurs ressources naturelles. Pour chacune de ces ressources, le gouvernement fédéral, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, a établi des mesures très précises de collecte et de préservation de chacune des différentes sources d'énergie: l'huile, le gaz naturel, l'électricité, etc. Des plans à long et à court termes ont été prévus à cet effet. En somme, la réponse du gouvernement à ce grave problème s'est faite sous forme de politique globale, une politique qui couvre tous les angles de la question.

La situation des communautés francophones hors Québec telle que décrite dans "Les héritiers de lord Durham", est une situation de crise elle aussi. Une crise d'un autre ordre que la crise d'énergie, mais nous croyons qu'elle est tout aussi importante. Le Canada est-il un pays où les deux peuples fondateurs, l'un français, l'autre anglais, peuvent vivre d'égal à égal, dans l'harmonie? Nous nous posons sérieusement la question. La crise de l'unité canadienne n'est pas étrangère à notre interrogation. Le gouvernement canadien est-il prêt à prendre les grands moyens pour remédier à cette crise de l'unité canadienne?

Si oui, il faudra qu'il comprenne que ce n'est qu'"une politique globale", et nous insistons sur ce mot, "de développement des communautés francophones hors Québec" qui saura redresser une situation d'inégalité pour les francophones, une situation qui, si elle persiste, finira par compromettre irrémédiablement l'unité du pays.

Une politique partielle pour les communautés francophones prolongerait l'attitude actuelle inacceptable des gouvernements et signifierait le dépérissement de nos communautés jusqu'à leur anéantissement complet. Jusqu'à maintenant, le gouvernement fédéral a cru bon d'instaurer un seul programme et d'y ajouter quelques mesures pour le "bien-être" des francophones hors Québec. Ce qui est loin d'être suffisant.

2. DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

La politique globale précise et cohérente que nous exigeons est une politique de développement des communautés francophones hors Québec, c'est-à-dire une politique qui couvre tous les secteurs de la vie communautaire.

Cette demande est loin d'être révolutionnaire. Au contraire, on nous a laissé croire que c'était même l'objectif du gouvernement fédéral.

En effet, en 1968, Gérard Pelletier, alors qu'il était Secrétaire d'Etat, parlait de deux sociétés majoritaires d'un bout à l'autre du pays. Il fallait que les gouvernements nous donnent les droits de cité, réels et vécus pour vivre en majorité. Nous avions droit, avait-il dit, "de vivre à la même heure que nos frères du Québec, de nos parents d'Europe..."

Non seulement, la politique de développement est légitime, mais elle est nécessaire, et pour nous, et pour le pays entier.

Nous vous présentons ici des exemples de ce que nous entendons par le développement de nos communautés.

— La maîtrise de nos moyens d'éducation: l'obtention de conseils scolaires homogènes par exemple.
— La mise sur pied de conseils économiques régionaux.
— L'instauration de trois centres de production de radiodiffusion (radio et télévision): un dans les Maritimes, un pour l'Ontario et un pour l'Ouest, au lieu de se faire parachuter trop d'émissions du Québec.
— Des garderies et maternelles françaises et non bilingues ou d'immersion.
— Des infrastructures pour assurer le loisir de nos jeunes.
— Des hôpitaux où l'on peut se faire soigner en français, etc.

En fait, ce que nous demandons, c'est de pouvoir vivre en français. Une politique globale, c'est ça. Il faudra prendre le taureau par les cornes pour redresser les injustices que nous subissons depuis trop longtemps.

1978: NOS PROJETS, NOS INTERVENTIONS, NOTRE ACTION

• 1978 sera-t-elle l'année de la vérité? Nous entendons continuer le travail amorcé, c'est-à-dire faire connaître la situation des francophones hors Québec pour que les gouvernants prennent conscience de l'urgence qu'il y a à résoudre nos problèmes.

• 1978 est une année d'élections d'après nos sources généralement bien renseignées. Il faudra à cette occasion, acculer tous ces politiciens qui font des beaux discours, au pied du mur pour savoir s'ils endossent nos objectifs et s'ils sont prêts à les défendre.

• 1978 est aussi l'année de la continuation et de la fin de l'enquête de la Commission de l'unité canadienne. Nous avons été présents à l'audience d'Ottawa, tout comme nos membres l'ont été dans leurs provinces respectives. L'audience à Ottawa a eu lieu les 1er, 2 et 3 mars.

• En 1978, probablement au printemps, nous entendons mobiliser une part importante des leaders de la francophonie dans un forum de discussions sur nos actions, nos stratégies.

• En mai prochain, nous espérons pouvoir rendre public le fruit d'un laborieux travail: un dossier comparatif sur la situation des francophones hors Québec et des anglophones au Québec.

• En juin prochain, la F.F.H.Q. se présentera à l'audience publique du CRTC lors du renouvellement des licences des réseaux de la société Radio-Canada. Tel qu'indiqué dans "Les Héritiers de lord Durham", nous avons tenu parole et avons suivi le CRTC dans ses déplacements, depuis septembre 1977, de Moncton à Vancouver. L'audience de juin marquera l'heure de la synthèse de nos interventions.

ZOOM

QUI VEUT LA FIN, PREND LES MOYENS

En produisant "Les Héritiers de Lord Durham", la F.F.H.Q. est arrivée aux conclusions suivantes:

La situation des communautés francophones hors Québec, minées par l'assimilation, est tellement dramatique, qu'elle requiert des solutions hors de l'ordinaire.

Il faut un revirement global, immédiat. Nous avouons honnêtement que les francophones hors Québec sont voués à la disparition à plus ou moins brève échéance si les autorités observent le statu quo.

En conséquence, nous avons formulé deux demandes:

1. Une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés francophones hors Québec.
2. Pour ce faire, nous avons demandé, au gouvernement fédéral, la création d'une commission permanente qui se rapporterait directement au Cabinet. Pourquoi cette place de choix? Parce que le gouvernement doit en faire une priorité et suivre le dossier de très près.

Nous ne croyons pas que nos exigences fondamentales soient irréalistes, utopiques.

À plusieurs reprises, les gouvernements ont "pris le taureau par les cornes" pour résoudre certains problèmes:

— À coups de millions, le premier ministre Trudeau a institué une Commission de l'unité canadienne qui se promène à travers le pays pour tenir des audiences publiques.

— Pour prévenir les coups face aux agissements du Québec, le premier ministre Trudeau a créé un ministère des Relations fédérales-provinciales. C'était un problème de l'heure.

— Au gouvernement du Manitoba, on institua, en 1970, un bureau de l'Education française, structure qui n'existe même pas en Ontario.

— Devant le sous-développement des communautés autochtones, le gouvernement fédéral institua le ministère des Affaires indiennes.

— Pour la promotion de la femme, le gouvernement fédéral encouragea la participation de la femme à l'intérieur des innombrables activités de l'année internationale de la femme. Un comité consultatif permanent sur la situation de la femme conseille régulièrement les décisionnaires.

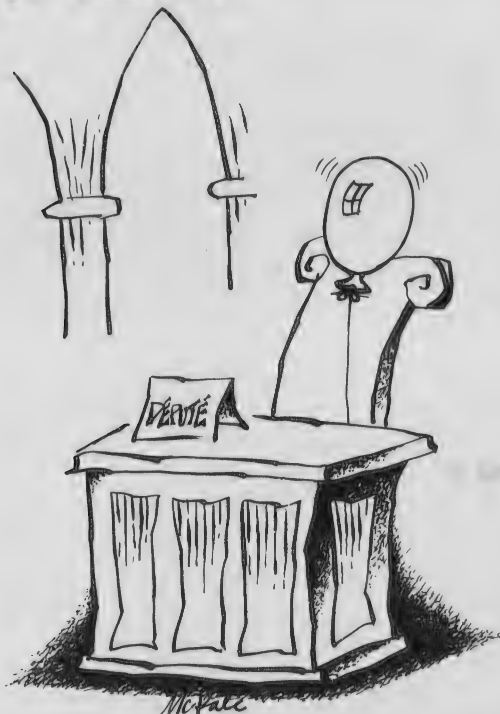
— Au niveau provincial, le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard a instauré récemment, par un arrêté en conseil, un "comité de développement des communautés acadiennes". Ce comité est un modèle de la commission permanente que nous envisageons sur le plan du gouvernement fédéral. Le comité voit à l'élaboration de politique de développement de la communauté acadienne, aux priorités et à l'évaluation de l'implantation des programmes. Le comité composé de trois membres de la communauté acadienne, d'un député, d'un adjoint du premier ministre, se rapporte directement au premier ministre.

Notre liste pourrait être plus longue.

Pour atteindre de grands objectifs, les gouvernements ont déjà prouvé qu'ils sont capables de remuer mer et monde.

La volonté politique, nous y croyons. La F.F.H.Q. a voulu, en 1977, exposer la situation des francophones hors Québec. Nous espérons que 1978, soit l'année où la bonne volonté des politiciens sera démontrée par des réponses précises à nos demandes.

NOS VÉRITABLES REPRÉSENTANTS: QUI SONT-ILS?



Province	Circonscription électorale	Population langue maternelle française	Députés	Partis
I.P.-E.	Egmont	18.6%	D. McDonald	PC
N.-E.	Cap Breton Highlands-Canso	15.9%	A. MacEachen	L
	South Western Nova	25.2%	C. Campbell	L
N.-B.	Gloucester	81.4%	H. Breau	L
	Madawaska-Victoria	74.4%	E. Corbin	L
	Moncton	29.2%	L. Jones	*ind*
	Northumberland-Miramichi	28.7%	M. Dionne	L
	Restigouche	66.4%	M. Harquail	L
	Westmorland-Kent	66.9%	R. Leblanc	L
Ontario	Algoma	15.9%	M. Foster	L
	Cochrane	52.6%	R. Stewart	L
	Glengarry-Prescott-Russell	70.9%	D. Ethier	L
	Nickel-Belt	39.0%	J. Rodriguez	NPD
	Nipissing	31.0%	J.-J. Blais	L
	Ottawa-Carleton	23.6%	J. Pigott	PC
	Ottawa-Centre	14.9%	H. Poulin	L
	Ottawa-Vanier	56.0%	J.-R. Gauthier	L
	Stormont-Dundas	29.3%	Ed Lumley	L
	Sudbury	26.1%	J. Jerome	L
	Timiskaming	28.2%	A. Peters	NPD
	Timmins	41.6%	J. Roy	L
Manitoba	Provencher	16.0%	J. Epp	PC
	St-Boniface	19.0%	J. Guay	L

Source: Statistiques-Canada. Recensement 1971. Bulletin no. 92-773 (SP-3)

Saviez-vous qu'il y a au Canada 23 circonscriptions électorales fédérales où les francophones hors Québec constituent au moins 15% de la population? Voici un tableau présentant ces 23 circonscriptions, ainsi que le pourcentage de personnes de langue maternelle française, dans chacune d'elles. De plus, nous avons inscrit le nom du député élu lors de la dernière élection fédérale.

Il y a trois autres circonscriptions où des francophones ont été élus malgré un faible pourcentage de francophones dans leur circonscription. Il s'agit de Marcel Lambert (PC) Edmonton-ouest avec 3.8% de francophones et Gilbert Parent (L) St. Catharines en Ontario avec 3.5% et Robert Daudlin (L) Kent-Essex avec 4.0% de francophones.

Notons que pour les 23 circonscriptions, il y a seulement neuf députés francophones. Les francophones hors Québec sont vraiment sous-représentés à la Chambre des Communes. Si au Manitoba, par exemple, dans la circonscription de St-Boniface où la population française est de 19%, on a réussi à faire élire un député francophone, il n'y a pas de raison pour que dans les quatorze autres circonscriptions, il ne soit possible d'y faire élire un député francophone. Certains députés anglophones de ces circonscriptions ignorent totalement les besoins spécifiques des francophones de leur circonscription. Mais, il ne faut pas blâmer que les députés anglophones; des députés francophones provenant de circonscriptions composées d'une majorité française, n'ont que très peu ou pas du tout ouvert la bouche pour défendre les moindres droits ou les moindres exigences formulés par les communautés francophones hors Québec.

Face à une telle situation et dans l'éventualité d'une élection fédérale prochaine, les associations membres de la F.F.H.Q. sont présentement en train de constituer des dossiers sur les députés élus des circonscriptions où les francophones constituent un pourcentage important de la population. Ces dossiers permettront de juger l'ampleur ou l'absence de la représentation de ces députés au développement des communautés spécifiquement pour les francophones.

Nous saurons à ce moment-là, dans quelle mesure les députés sont nos véritables représentants à la Chambre des communes. À la lumière des résultats, nous espérons que les francophones hors Québec sauront choisir judicieusement leur prochain député.

ZOOM

LA F.F.H.Q.: C'EST QUOI?

Composition

Comme son nom l'indique, la F.F.H.Q. est une fédération. Elle est composée des neuf associations provinciales suivantes: la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador, la Société St-Thomas d'Aquin de l'Ile-du-Prince-Edouard, la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, l'Association canadienne-française de l'Ontario, la Société franco-manitobaine, l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, l'Association canadienne-française de l'Alberta et la Fédération des Franco-Colombiens. Nous sommes une force de frappe nationale.

De plus, il y a quatre membres associés à la F.F.H.Q.: ce sont la Fédération canadienne-française de l'Ouest, la Société nationale des Acadiens, la Fédération des jeunes Canadiens français et la Fédération des femmes canadiennes-françaises.

Chacune des associations délègue deux membres aux assemblées générales de la Fédération.

Quant à l'exécutif, il est composé de cinq membres: deux de l'Est, deux de l'Ouest et un membre de l'Ontario.

Les membres de l'exécutif se sont *rencontrés six fois en 1977* (soit aussi souvent que le besoin s'en est fait sentir). L'assemblée générale s'est réunie trois fois au cours de 1977. De plus, en 1977, la Fédération a instauré des rencontres occasionnelles des directeurs généraux des associations (des permanents) pour discuter des aspects plus techniques ou administratifs des associations.

Fonctionnement

Les juridictions des associations et de la Fédération sont bien établies. En ce sens, c'est une vraie fédération.

Les associations provinciales sont autonomes et oeuvrent sur le plan provincial. Elles peuvent toutefois, dans une action quelconque, demander l'appui de la Fédération.

La Fédération oeuvre sur le plan national et veille aux décisions prises par le gouvernement fédéral à notre égard. Aucune décision d'orientation n'est prise sans le consensus des membres. Etant donné que la vie des communautés francophones hors Québec est dépendante des deux instances de gouvernement, les actions et pressions politiques doivent se faire aux deux niveaux.

En ce sens, la F.F.H.Q. est d'autant plus vigoureuse que les associations provinciales sont fortes.

Nous encourageons ainsi une participation plus active de toute la population au sein de leurs associations provinciales. La F.F.H.Q. ne s'en portera que mieux.

La F.F.H.Q. et les associations provinciales se sont données comme mandat le développement des communautés francophones hors Québec dans tous les secteurs d'activités et de faire pression en ce sens auprès de tous les niveaux de gouvernements responsables.

En ce sens, la F.F.H.Q. travaille avec vous et pour vous, comme le veut le mandat que les francophones hors Québec lui ont donné.

L'ÉDUCATION FRANÇAISE: LA PLANCHE DE SALUT POUR PLUSIEURS D'ENTRE NOUS

La plupart des communautés francophones à travers le pays ont survécu à l'ambiance assimilatrice du milieu en se battant constamment pour obtenir de l'enseignement en français, dans des écoles françaises.

Nous couper d'un enseignement en français, c'est couper le cordon ombilical qui nous rattache à notre langue et à notre culture.

Nous priver d'un enseignement en français, d'un enseignement de qualité, c'est le meilleur moyen pour un gouvernement d'abâtardir notre culture et, à longue échéance, d'exterminer des communautés entières.

Quelles sont les véritables intentions des gouvernants à l'égard de l'enseignement dans notre langue maternelle?

D'abord, qui sont ces gouvernants? L'éducation, d'après la constitution canadienne, est un domaine relevant de la compétence exclusive des provinces, donc les gouvernements provinciaux en sont les premiers responsables. Ensuite, viennent les commissions scolaires qui déterminent les priorités régionales. Mais par-dessus ces deux échelons de gouvernement, le gouvernement fédéral, depuis la proclamation de la loi sur les langues officielles, a décidé d'intervenir lui aussi.

Donc, ce que cela signifie, c'est que lorsqu'une communauté francophone désire obtenir de meilleurs services en éducation, elle doit se battre (la plupart du temps) contre trois paliers de gouvernement.

Les services d'éducation en français pour les communautés francophones hors Québec sont encore déficients en 1978 et parfois même inexistants. Aussi, la Fédération des Francophones Hors Québec a fait de l'éducation française, un de ses principaux objectifs.

Un chapitre entier de "Les héritiers de Lord Durham" a été consacré à l'enseignement des francophones hors Québec, chapitre exposant de long en large, toutes les déficiences, les lacunes et même l'absence des service d'éducation en français.

Les interventions publiques de la F.F.H.Q. à l'égard du droit de l'éducation en français ont été fréquentes et sont loin d'être terminées.

Conférence des premiers ministres, St-Andrews, Nouveau-Brunswick, (août 1977)

Tout d'abord, lors de la rencontre des premiers ministres des provinces à St-Andrews (N.-B.) où il était question d'accord de réciprocité proposé par le gouvernement québécois, la F.F.H.Q. voulait faire une mise en garde aux gouvernements provinciaux.

Comme on le sait, les accords de réciprocité visaient, entre autres, à desservir les Québécois qui déménageraient dans les autres provinces et à leur assurer des services d'éducation en français. En contrepartie, le gouvernement du Québec se disait prêt à rendre pareil service aux "immigrants" anglophones des autres provinces. La F.F.H.Q. approuvait les accords de réciprocité en autant que les communautés francophones hors Québec soient consultées.

Désapprouvant le principe de la proposition québécoise, les premiers ministres des provinces anglaises, entre autres, MM. Blakeney, Davis et Hatfield, disaient à qui mieux mieux, que les francophones de leurs provinces avaient tous les services requis, et qu'il n'était point besoin de faire "du spécial" pour les "immigrants" québécois.

La F.F.H.Q. ne pouvait passer sous silence cette vantardise effrontée des gouvernants qui oublient trop facilement les conflits scolaires dans leurs provinces.

Justement, nous profitions de l'occasion pour dénoncer un conflit scolaire qui s'éternise: celui de Prud'homme, Vonda et St-Denis en Saskatchewan.

Conférence des ministres de l'Education, Edmonton, Alberta.

Une rencontre importante des ministres de l'Education avait été prévue pour les 25, 26 et 27 septembre derniers afin de discuter de l'éducation des minorités de langues officielles. N'ayant jamais été consultées par les gouvernements provinciaux, la F.F.H.Q. et ses composantes, les associations provinciales, ont tenté de se faire inviter par le Conseil des ministres de l'Education. Impossible, nous a-t-on dit.

Aussi, nous décidions de nous inviter nous-mêmes, ou du moins, d'être sur les lieux, pour rappeler aux ministres de l'Education que la F.F.H.Q. avait déjà établi des plans d'action en matière d'éducation dans "Les héritiers de Lord Durham" (les deux volumes).

Nous profitions également de l'occasion pour dénoncer certaines tactiques de diversion:

1. Le groupe Tellier (mis sur pied par M. Trudeau pour la question de l'Unité nationale) s'était permis de rendre public un article qui donnait l'impression que tout allait bien dans l'éducation des minorités. Encore une fois, on nous répétait la rengaine "Ca va bien . . . il y a eu du progrès. N'êtes-vous pas d'accord avec ce que nous faisons pour vous?" (Les héritiers de Lord Durham, page 12).
2. Nous avions appris que les ministres de l'Education allaient accepter de procéder à une étude sur l'état de l'enseignement de la minorité de leur province. Nous considérons que les gouvernements provinciaux ont recours, encore une fois, à des tactiques de diversion, pour éviter de résoudre les vrais problèmes, des problèmes connus qui ont besoin de remèdes urgents et non pas d'autres études.

Conférence des ministres de l'Éducation, Toronto, le 17 novembre 1977

Rencontre un peu plus corsée des ministres de l'Education avec le gouvernement fédéral où il était question de renégociations des accords en matière d'éducation et d'enseignement de la langue de la minorité et de la langue seconde.

Des formules proposées, la F.F.H.Q. en a retenu une en particulier, celle des paiements formulaires. Cependant, la F.F.H.Q. s'objectait fortement à ce qu'on accorde plus d'importance à l'enseignement de la langue seconde (l'anglais) au détriment de l'enseignement en français. C'est malheureusement ce qui était sur la table des négociations.

Puisque aucune décision n'a été prise lors de cette rencontre, nous espérons que les gouvernements fédéral et provinciaux ont pris connaissance de nos objections (communiqué de presse du 16 novembre 1977) et qu'ils sauront mieux choisir.

Conférence des ministres de l'Éducation, Victoria, le 16 janvier 1978

A cette conférence, les ministres de l'Education devaient déposer leurs études (de 4 mois) sur la situation de l'enseignement de la minorité de langue officielle. Malgré nos tentatives pour obtenir une copie des rapports lors de cette conférence, les études sont restées secrètes. Le 17 février dernier cependant, après en avoir obtenu une copie "sous la table", nous diffusions un communiqué de presse dénonçant la stratégie secrète des gouvernements. Nous demandions aux gouvernements de passer sans plus tarder à l'action.

Les ministres de l'Education ont fait preuve de mauvaise volonté en nous excluant du débat, en nous privant de l'information qui nous concerne.

Ils ont raté une belle occasion de poser des gestes concrets et positifs. Nous sommes là, prêts et disposés à collaborer avec eux; mais on continue de nous ignorer.

Ce qui se dégage de nos interventions, c'est qu'il faut se faire un devoir de suivre de très près les gouvernements, car on ne peut s'en remettre à eux. Ils prennent pour acquis que tout va bien dans le meilleur des mondes possibles. Il nous semble même qu'il existe une certaine complicité de tous les gouvernements provinciaux, pour nous donner les mêmes réponses à nos demandes. Ils reprennent les rengaines bien connues.

"Les gens ne veulent pas du français."

"Vous avez des droits (sic) et vous ne vous en servez pas."

"Vous êtes trop pessimistes, les choses ne vont pas si mal que ça."

"Vous demandez trop, trop vite . . . il y a des limites."

(Les Héritiers de Lord Durham, pages 12, 13)

ZOOM

Saviez-vous que...

Les parents francophones de Prud'homme en Saskatchewan se sont battus récemment pour que la demi-heure de français oral par jour qui était enseignée dans les écoles soit augmentée à une heure... Les commissions scolaires refusaient de payer le transport des élèves qui s'étaient inscrits ailleurs à cause de cette situation.

Ces parents lésés dans leurs droits se sont donc adressés au premier ministre Pierre E. Trudeau, après des démarches sans résultat auprès de leur commission scolaire. De plus, ils ont demandé une aide financière au gouvernement fédéral pour défrayer les factures d'avocats et dépenses connexes résultant de cette affaire, puisque ce même gouvernement est prêt à payer les factures des avocats et dépenses connexes des anglophones du Québec (qui contestent la loi scolaire) qui eux, ont plus d'une heure d'anglais par jour dans leurs écoles.

Quant on pense qu'au Nouveau-Brunswick, dans le district francophone de Tracadie, 35 étudiants anglophones sont transportés aux frais de la Commission scolaire dans le district scolaire voisin de Newcastle, on se pose des questions!

Saviez-vous que...

Les Acadiens de l'Ile du Prince-Edouard ont obtenu leur "Commission pour le développement des communautés acadiennes", qui a été instaurée par un arrêté en conseil du Conseil exécutif (cabinet) de la province et qui se rapporte directement au premier ministre.

Saviez-vous que...

Le Conseil de la vie française a donné un octroi de $10,000. à la Fédération des Francophones Hors Québec. Cet argent a aidé à l'impression du rapport "Les Héritiers de Lord Durham".

La Société Saint-Jean-Baptiste de son côté, s'intéresse également à notre Fédération et a donné un octroi de $5,000. pour notre dossier comparatif sur la situation des anglophones au Québec et des francophones hors Québec.

AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE $75 MILLIONS POUR LES MINORITÉS DE LANGUE OFFICIELLE?

Le Secrétaire d'Etat a bel et bien annoncé le 27 octobre dernier, que le gouvernement fédéral accordera $75 millions pour les minorités de langue officielle.

Ce que nous trouvons curieux, c'est que le gouvernement annonce cette importante mise de fonds pour les minorités sans aucun plan d'action. Deux mois plus tard, il annoncera des mesures. Mais nous nous imaginons mal comment on peut établir des budgets sans une évaluation préalable des besoins. Tout est à faire: la politique, les programmes, les objectifs, les plans d'action. Il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs!

Le budget que le gouvernement fédéral consacrera pour les minorités apparait phénoménal. Mais il faut y regarder de près, car nous avons nettement l'impression qu'on a voulu nous jeter de la poudre aux yeux.

Tout d'abord, ce qu'on a pas dit très clairement c'est que le $75 millions est réparti sur cinq ans. Nous avons appris que les sommes sont ventilées de la façon suivante.

1978-79:	$ 9 millions
1979-80:	$12 millions
1980-81:	$15 millions
1981-82:	$18 millions
1982-83:	$21 millions
Total:	$75 millions

Le $9 millions prévu pour l'année financière qui vient, n'est pas destiné seulement aux francophones hors Québec.

En effet, le Secrétaire d'Etat a annoncé que les sommes allouées devront être partagées avec nos compagnons d'infortune (sic), les anglophones du Québec. De plus, comme si les minorités ne côtoyaient pas suffisamment la majorité, le gouvernement fédéral entend continuer ses programmes de "rapprochement".

Ainsi, les $9 millions s'évaporent très facilement.

Nous regrettons que le gouvernement fédéral ait pensé satisfaire nos besoins par une simple annonce de fonds accrus, sans tenir compte tout d'abord de notre objectif fondamental: **une politique globale de développement des communautés**, une politique qui aurait été élaborée en tenant compte de nous, de notre participation efficace, de nos priorités et besoins essentiels. C'est pourquoi nous disons: commençons par le commencement; élaborons d'abord ensemble, une politique, et après, on dressera la liste des ressources qu'implique sa mise en application. Et pour ceux que ça inquiète, nous disons: ne vous dégonflez pas. Les sommes requises pour notre développement, nous les attendrons. Le gouvernement ne peut nous les refuser sans se condamner et élargir les brèches d'une unité nationale déjà fort hypothéquée.

1968-1978:

ESCALADE DES DÉBOIRES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES HORS QUÉBEC AVEC LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Ce bilan de l'activité du gouvernement fédéral à notre égard coïncide avec l'accession au pouvoir du Premier ministre Trudeau. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ayant abouti à la proclamation de la loi sur les langues officielles en 1969, c'est vers cette époque que le gouvernement fédéral, dirigé par M. Trudeau, a réellement amorcé des programmes visant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles.

La thèse fédéraliste du Premier ministre Trudeau, reposant sur la reconnaissance des deux peuples fondateurs, a redonné espoir aux francophones vivant à l'extérieur du Québec.

A partir de cette époque, les associations provinciales des francophones hors Québec ont profité de "l'ouverture d'esprit" du gouvernement fédéral pour redoubler leurs efforts dans le travail qu'elles avaient depuis longtemps amorcé.

Puisque le sort des communautés francophones hors Québec avait été confiné au Secrétariat d'Etat, la chronologie des événements est présentée selon les différents Secrétaires d'Etat nommés par le Premier ministre Trudeau.

Juillet 1968 — novembre 1972: période Gérard Pelletier — espoir d'un renouveau.

Dans un discours prononcé devant l'Association des Canadiens-français du Manitoba, le 7 décembre 1968, M. Gérard Pelletier annonçait les intentions du gouvernement fédéral à l'égard des francophones hors Québec. Ces intentions étaient plus que prometteuses pour notre avenir. Ainsi, Gérard Pelletier disait:

"Il faut redonner droit de cité, droit réel et vécu, à nos deux majorités linguistiques".

"Si vous n'existiez pas, le Canada serait autre ou ne serait peut-être pas".

"C'est à des membres de l'une de ces majorités que je m'adresse en ce moment".

"C'est vous qui nous inviterez à vous prêter main-forte dans les cadres que vous vous serez donnés et non pas nous qui vous fabriquerons de loin et de toutes pièces, des cadres artificiels".

"La bonne volonté des pouvoirs publics vous est acquise, leur aide sera généreuse avec discernement".

"Si le gouvernement canadien subventionne l'une ou l'autre de vos associations, c'est qu'il obéit à un devoir public. Le gouvernement, c'est vous".

"Il n'est que juste que vous viviez aujourd'hui comme tous les membres de nos deux majorités".

"Vous, Manitobains francophones, avez le droit et le devoir, dans votre vie française de vivre à la même heure que vos frères du Québec, de vos parents d'Europe, de vivre en communion constante avec eux tous".

"Nous sommes venus pour vous dire que nous admirons votre détermination à demeurer francophones, qu'en cela, vous avez aidé le Canada tout entier et que celui-ci aujourd'hui vous retourne son aide en vous donnant les moyens de ***ne plus penser à survivre mais à vous épanouir dans des cadres francophones et canadiens. Car c'est de vous, en dernière analyse que dépend l'issue de cette entreprise commune***".

A de tels propos, les communautés francophones hors Québec avaient de quoi se réjouir. Au Secrétariat d'Etat, naissait un nouveau programme: le programme d'action socio-culturelle.

Octobre 1969 — août 1971: période Robert Standbury — rien à signaler

M. Standbury ne fut pas Secrétaire d'Etat, mais il fut chargé du dossier des francophones hors Québec en tant que ministre sans portefeuille, de la Citoyenneté et d'Information-Canada.

Le règne de M. Standbury fut relativement bref. Le bilan de cette période est nul pour les francophones hors Québec. C'était encore l'instauration du programme d'action socio-culturelle.

ZOOM

ESCALADE DES DÉBOIRES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES... (SUITE)

Novembre 1972 — septembre 1976: période Hugh Faulkner — accumulation de frustrations.

L'élection fédérale de 1972 amène un nouveau Secrétaire d'Etat en la personne de M. Hugh Faulkner. Une restructuration du programme de l'action socio-culturelle se dessine au sein du ministère.

Parallèlement, les associations provinciales des francophones hors Québec se regroupent au sein d'un "comité de liaison et d'action" mis sur pied par l'A.C.E.L.F. (l'Association canadienne d'éducation de langue française).

Regroupées, les associations provinciales de francophones prennent conscience de malaises ressentis chez plusieurs d'entre elles:

1. La restructuration du Secrétariat d'Etat implique une décentralisation dangereuse de la direction de l'action socio-culturelle. A Ottawa, les agents de programme sont francophones, dans les régions ce sont des anglophones qui s'occupent de plusieurs dossiers. De plus, cette décentralisation isole plus qu'elle ne regroupe nos communautés disséminées à travers le pays.
2. Sur un même pied d'égalité, dans une lourde structure administrative, le programme d'action socio-culturelle côtoie indécemment le programme du multiculturalisme. Le budget de celui-ci est même supérieur au premier.

Encore non-initiés dans les affaires publiques, nos membres, du comité de *liaison et d'action*, discutent de leurs griefs avec les fonctionnaires fédéraux. Notre approche plutôt polie, réservée, timide même et trop tolérante ne nous a valu aucune amélioration pour résorber nos craintes.

Le président de l'A.C.E.L.F. organise une rencontre du comité avec le Premier ministre Trudeau le 28 juin 1973, espérant y trouver une oreille plus attentive à nos doléances.

Cette rencontre, malheureusement mal préparée, n'a apporté aucun nouveau développement.

Nous retournons négocier une meilleure place au soleil que celle qui nous est offerte. Le 30 novembre 1973 nous rencontrons des fonctionnaires du Secrétariat d'Etat. Le comité demande entre autres "que les associations soient impliquées dans le processus de décision et dans l'établissement des priorités et des politiques visant le groupe canadien-français". Notre volonté de participer était présente déjà à cette époque. Nous étions convaincus qu'il fallait être impliqué à un plus haut niveau de décision.

En janvier 1974, le comité envoie une lettre au Secrétariat d'Etat demandant une augmentation substantielle des budgets. Puisque les subventions sont gelées depuis quelques années et que les besoins sont grands, nous demandons des subventions "deux fois supérieures".

Le 4 octobre 1974, les membres du comité devaient remettre un mémoire au sous-secrétaire d'Etat mais celui-ci se désiste de la rencontre. Le mémoire préparé sur les programmes d'action des associations est donc présenté à trois fonctionnaires à titre de document de travail. "Les membres du comité sont déçus de la rencontre et conviennent de la nécessité d'amener la question au plan politique".

Le 16 novembre 1974. Rencontre à Régina du comité de liaison et d'action avec M. Hugh Faulkner. Il "invite le comité à participer (avec d'autres organismes) à un comité consultatif restreint dont les fonctions seraient d'évaluer les programmes et les réalisations en cours et de conseiller le ministre sur les priorités et sur la stratégie à suivre".

A la réunion des 19 et 20 février 1975, M. Paul-François Sylvestre, attaché de presse de M. Hugh Faulkner, fait part des attentes du Secrétariat d'Etat. Il s'agit de "mettre sur pied un groupe de travail (et non d'un comité consultatif) qui aurait un mandat précis: l'analyse des programmes du Secrétariat d'Etat en fonction des besoins des clientèles". Il offre "certaines ressources techniques, matérielles, humaines et financières". Et le groupe de travail est "relié à la fois aux programmes et aux clientèles du Secrétariat". Le comité accepte la formation du groupe de travail avec le mandat d'analyser "les besoins des communautés francophones et des programmes présents et éventuels, actuels et souhaitables du Secrétariat d'Etat en vue des propositions concrètes aux plans de programmes, de leur implantation, de leur fonctionnement et de leur financement". Le Secrétaire d'Etat mit ses conditions quant à la formation du comité de participation.

Par d'habiles manoeuvres, notre suggestion de former un comité consultatif s'est vue modifiée par la formation d'un groupe de travail mandaté de faire une étude sur notre situation.

Avant même que le groupe de travail ne dépose son rapport, M. Hugh Faulkner tente de le discréditer.

Le groupe de travail dépose le rapport "C'est le temps ou jamais" en novembre 1975. La déposition de ce rapport coïncide avec la fondation de la Fédération des Francophones Hors Québec, i.e. en novembre 1975, issue du comité de liaison et d'action.

Note: Les remarques et l'attitude de M. Faulkner lors de la rencontre que le comité de liaison et d'action a eue avec lui, ont provoqué un climat tendu. M. Faulkner a remis tout le "dossier" à un nouveau sous-secrétaire d'Etat, M. André Fortier.

Ce changement de "direction" a malheureusement ralenti nos démarches en vue d'améliorer l'efficacité du programme. Il a fallu recommencer nos interventions auprès du nouveau haut fonctionnaire en place.

En janvier 1976, le Secrétaire d'Etat annonce qu'il sera prêt à répondre à nos doléances avant le 31 mars de la même année.

Un article de presse du Secrétaire d'Etat en janvier 1976, suscite de vives réactions chez nos membres: l'article fait état de la complexité de résoudre les problèmes administratifs et structurels du programme.

Démontrant son impatience, la F.F.H.Q., lance son premier communiqué de presse avec un titre significatif: "Quand et comment?" (22 janvier 1976). La F.F.H.Q. réitère les recommandations du rapport "C'est le temps ou jamais".

M. Faulkner fait connaître ses intentions dans une lettre adressée au président de la F.F.H.Q., M. Hubert Gauthier le 30 mars 1976.

1) Une direction des Groupes minoritaires de langues officielles qui relèvera d'un sous-ministre adjoint responsable du bilinguisme.
2) Structure — à l'étude par E. Aquilina. Ce travail doit être déposé en décembre 1976.
3) Nomination de responsables du bilinguisme dans les régions.
4) Budget de rattrapage pour 1976-77.
5) Budget accru pour 1977-78.
6) Plan à long terme soumis au Cabinet.

Cette lettre laisse percer une lueur d'optimisme: M. Faulkner accède à certaines demandes du groupe de travail et de la F.F.H.Q.

La F.F.H.Q. ne tarde pas à réagir. Elle émet un communiqué de presse "Un nouveau départ" le 8 avril 1976, dans lequel elle signale toutefois certaines réserves à l'égard des mesures annoncées.

Mais les mois passent et rien ne se produit.

Entre-temps, la F.F.H.Q. installe ses quartiers généraux à Ottawa en juillet de la même année.

En septembre, toujours rien. Les promesses du Secrétaire d'Etat restent lettre morte. Comble de malheur, le Premier ministre Trudeau annonce lors d'un remaniement ministériel que le Secrétaire d'Etat est changé: le nouveau Secrétaire d'Etat est M. John Roberts.

Septembre 1976 — février 1978: période John Roberts — la situation s'envenime.

Le 29 septembre, la F.F.H.Q. démontre des signes d'impatience.

Le 29 octobre, la F.F.H.Q. exaspérée de la "paralysie chronique" du Secrétariat d'Etat annonce qu'elle désire rencontrer M. Trudeau.

L'inertie du Secrétariat d'Etat est due à un chambardement interne: on étudie une restructuration du ministère, on étudie la situation des communautés francophones hors Québec en vue de l'élaboration d'un plan quinquennal.

Parallèlement, la F.F.H.Q. travaille depuis quelques mois à une longue étude sur sa situation (qui aboutira à "Les héritiers de Lord Durham").

Nos signes d'exaspération font débloquer une rencontre avec le nouveau Secrétaire d'Etat. Malheureusement, la rencontre du 1er novembre 1976 n'apporte aucun résultat positif. M. Roberts se dit en accord avec les principes sous-jacents à nos demandes, mais cette reconnaissance ne se traduit pas en termes concrets. Nous lui précisons nos objectifs. Nous voulons maintenant une politique claire, précise et dynamique: une structure administrative autonome responsable du développement des francophones hors Québec; et un budget considérablement accru.

Pour faire aboutir notre rencontre avec le Premier ministre, la F.F.H.Q. procède à une série de rencontres avec les députés où elle explique ses objectifs.

En novembre 1976, la F.F.H.Q. organise une opération "Front commun des francophones" où plus de 400 associations de francophones à travers le pays nous offrent leur appui dans nos revendications.

En novembre 1976 également, premier déblocage: John Roberts annonce un budget supplémentaire d'un demi-million pour le programme des groupes minoritaires de langue officielle. C'est le seul résultat concret depuis un an de pression par la F.F.H.Q. et quatre ans d'efforts auprès du Secrétariat d'Etat de la part des autres groupements de francophones hors Québec.

De novembre 1976 à avril 1977, nous adoptons la consigne du silence, si ce n'est que de dire que nous nous préparons à sortir un document d'éclat au printemps. En janvier 1977, après consultation avec nos membres, nous donnons notre position face au choix du Québec à l'élection du 15 novembre 1976.

Ce silence de notre part a créé de l'anxiété au Secrétariat d'Etat. Par diverses tactiques, on a tenté de nous diviser.

Les propos ambigus de M. Roberts dans l'Evangéline disant que la F.F.H.Q. veut un "organisme indépendant" ou encore que la F.F.H.Q. est un "conduit ou un canal" entre le Secrétariat d'Etat et les minorités francophones portent à confusion: nos demandes sont mal interprétées. La F.F.H.Q. demande alors des explications au Secrétaire d'Etat mais sa réponse est "évasive".

C'est sans doute durant cette période que le fossé entre la communauté et le Secrétariat d'Etat s'est élargi. Pendant que nous travaillions sérieusement à définir notre problématique et à établir les conditions fondamentales du développement de nos communautés, le gouvernement fédéral s'acharnait à vouloir satisfaire nos besoins en annonçant des crédits supplémentaires. Ce qui est flagrant, c'est l'absence de leur part de nouvelle pensée, orientation ou de volonté réelle d'agir énergiquement.

Bien que Hugh Faulkner avait promis un plan de cinq ans, personne au Secrétariat d'Etat n'y travaillait sérieusement. Les fonctionnaires avaient misé que notre plan à long terme (Les Héritiers de Lord Durham) ne serait pas très important: ils ne croyaient pas que nous étions en mesure de présenter un tel dossier et encore moins, le rendre "politique". Par notre silence, ils ont cru que nous étions "récupérés".

Le 13 avril 1977, s'ouvre une nouvelle page sur la vie des francophones hors Québec. La F.F.H.Q. rend public "Les Héritiers de Lord Durham".

Les réactions sont foudroyantes dans les média, dans l'opinion publique. Chez les politiciens: silence et consternation.

Pour dégager cette torpeur, la F.F.H.Q. décide de rencontrer les chefs de partis: MM. Ed Broadbent, P.-E. Trudeau, Joe Clark, René Lévesque et Rodrigue Biron.

Le 25 mai, le volume 2 de "Les Héritiers de Lord Durham" est rendu public. Les associations provinciales entreprennent de rencontrer leurs politiciens à l'échelon provincial.

Notre message est le suivant: la situation alarmante de décimation de nos communautés exige l'élaboration d'une politique globale de développement de nos communautés.

Après de multiples pressions, la F.F.H.Q. obtient une rencontre avec le Premier ministre Trudeau le 31 mai 1977. A notre regret, nous apprenons qu'au même moment à Montréal, un haut fonctionnaire du Secrétariat d'Etat annonçait déjà les résultats de notre rencontre avec le Premier ministre.

Nous nous retrouvons au lendemain pris à transiger avec un comité interministériel qui ne correspondait pas à nos attentes.

En créant un comité de fonctionnaires (l'on ne nous a jamais offert offi-

ZOOM

ESCALADE DES DÉBOIRES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES... (SUITE)

ciellement un siège à ce comité) on voulait réduire notre position "politique".

L'impact de "Les Héritiers de Lord Durham" en appelait de notre participation active dans l'élaboration et l'implantation d'une politique globale de développement des communautés francophones hors Québec.

Nous ne pouvions nous contenter d'une consultation ad hoc, partielle et marginale comme on nous l'offrait. Nous avons alors réitéré notre volonté de participer au sein d'un mécanisme que nous avons nommé "une commission permanente", c'est-à-dire une commission "politique".

Le comité interministériel a donc continué son travail sans nous et il promettait une réponse (aux "Héritiers de Lord Durham") à la fin du mois de septembre.

Il faut attendre jusqu'au 27 octobre pour connaître les nouveaux développements. Le Secrétaire d'Etat annoncera la nouvelle politique du gouvernement fédéral à l'égard des minorités de langue officielle vers la mi-décembre. Auparavant, il consultera les députés francophones hors Québec.

Face à ces développements nous demandons à M. Roberts de nous faire part des intentions du gouvernement à notre égard dans une lettre que nous lui adressions le 21 novembre 1977. Nous le rencontrons le 17 décembre et il nous est impossible d'en savoir plus long sur les intentions du gouvernement.

Nous devons donc attendre, comme tout le monde, l'annonce faite par le Secrétaire d'Etat, des "mesures visant le mieux-être des groupes minoritaires de langue officielle".

Les premiers à réagir sont les députés francophones hors Québec. Une lettre de M. Jean-Robert Gauthier à ses collègues, nous prouve son insatisfaction à l'égard des "mesures":

> "Les récentes déclarations du Secrétaire d'Etat (décembre 1977) ne sont que **des aménagements bureaucratiques et administratifs.** Même si on nous dit que nous sommes, à titre de député les interlocuteurs valables auprès du Secrétaire d'Etat en ce qui a trait à l'interprétation des besoins, je considère cette **déclaration anodine** compte tenu de l'expérience des dernières années. Je n'ai pas entendu parler d'un nouveau mécanisme de consultation à être établi par le Secrétaire d'Etat pour assurer cet objectif".

CONCLUSION

En guise de conclusion et avant de faire l'évaluation de la "réponse" du gouvernement fédéral à nos exigences, cinq principaux éléments ressortent de notre bilan.

1. Nous avons évolué rapidement. Nous sommes devenus un enjeu politique particulièrement important. Nous avons la responsabilité de poursuivre nos démarches à ce niveau car c'est la vie de nos communautés qui en dépend. L'ère où l'on réussissait à faire taire les minorités est révolue. Les politiciens commencent seulement à s'en rendre compte. Les solutions administratives ne suffisent plus. La volonté politique doit intervenir.
2. Tout en constatant l'évolution rapide des communautés, nous réalisons que la machine gouvernementale fédérale dort.
3. Les processus de "conscientisation" de nos communautés atteignent un point de maturité qui nous oblige à continuellement faire face aux vraies questions et à pousser le débat toujours plus loin. Il n'est plus possible de nous détourner de nos objectifs.
4. La vraie discussion concernant notre développement ne vient que de débuter. Nous entendons faire connaître nos points de vue à un niveau politique.
5. Ce n'est pas d'hier que nous réclamons la participation. Depuis 1973, les francophones hors Québec tiennent à être des co-partenaires dans l'élaboration de leur destin. Systématiquement on le leur a refusé. Il n'est pas surprenant de voir nos communautés poser des gestes fermes en vue de régler les problèmes une fois pour toutes.

* Note: Les citations sont extraites des procès-verbaux des réunions du comité de liaison et d'action.

NOUS VOULONS NOUS MÊLER DE NOS AFFAIRES!



Les francophones hors Québec ont été souvent qualifiés de peuple indolent, soumis et tranquille. En fait, ce n'est pas complètement faux: des symptômes de l'assimilation ont déjà fait des ravages dans plusieurs de nos communautés et plusieurs francophones se sont ainsi intégrés dans la société anglophone. Mais l'histoire des francophones hors Québec repose aussi sur des luttes scolaires incessantes. A cet égard, ils ont montré un constant esprit de combativité. Toute notre histoire et notre seule existence démontrent que nous avons une colonne vertébrale!

En 1975, les forces francophones des neuf provinces, là où elles sont minoritaires, se sont regroupées au sein d'une fédération nationale, la Fédération des Francophones Hors Québec. Ce fut là un signe de vitalité indéniable. Les francophones se sont regroupés pour mieux se faire entendre. Bien que les communautés francophones hors Québec soient différentes les unes des autres, le regroupement des "9". n'est pas artificiel: les problèmes sont communs: c'est seulement l'ampleur qui change.

Nous avons prouvé qu'en travaillant ensemble, lors de la longue période de recherche et de rédaction de "Les Héritiers de Lord Durham", il était possible de travailler activement à l'élaboration de notre destin. Nous croyons que nul autre que nous, connaissons mieux nos véritables problèmes et les solutions qui s'imposent.

C'est pourquoi nous sommes arrivés à la conclusion que nous devions être présents à toutes les étapes de l'élaboration de la politique globale de développement des communautés francophones hors Québec ainsi qu'à toutes les étapes de son implantation. Pour ce faire, nous croyons qu'une structure spéciale doit être mise sur pied: nous avons demandé la formation d'une "commission permanente où des représentants de la communauté francophone hors Québec devraient siéger **avec** des représentants élus du gouvernement. Ainsi notre participation assurera notre "input" que nous considérons comme vital pour mieux desservir nos communautés. Cette participation directe empêchera le gouvernement de faire de fausses manoeuvres en établissant des politiques qui ne répondent pas à nos véritables besoins, comme cela s'est fait dans le passé.

Il ne s'agit donc pas de remplacer les députés élus ni de prendre des décisions à la place du cabinet fédéral, mais plutôt de **travailler avec** nos élus en vue de recommander les meilleures solutions possibles au Cabinet.

Car jusqu'à maintenant, nous avons été tenus à l'écart des grandes décisions qui nous touchaient. Nos représentants élus, les députés francophones hors Québec qui sont tout au plus une douzaine, ont d'autres responsabilités que de défendre uniquement la "francophonie". D'ailleurs, ils ne s'en cachent pas. Certains d'entre eux sont même embarrassés de se dire trop favorables à la cause des francophones de peur d'un certain "backlash" des électeurs anglophones de leur circonscription. C'est pourquoi nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il nous fallait être de la partie.

Et c'est ce que nous voulons faire comprendre aux gouvernants qui, jusqu'à maintenant, n'ont donné aucun signe réceptif à notre requête. Nous voulons nous mêler de nos affaires!

ZOOM

RÉSUMÉ DE PRESSE

La F.F.H.Q. publie régulièrement pour ses membres, un dossier de presse exhaustif. Etant donné le manque d'espace dans ce bulletin d'information, nous avons sélectionné et résumé des articles de presse suite à la parution de "Les Héritiers de lord Durham".

Réactions à la publication de «Les Héritiers de Lord Durham»

Le rapport présenté le 13 avril 1977 est très bien accueilli par les média; il intéresse les journalistes francophones et anglophones si l'on en juge par le nombre impressionnant d'articles et d'éditoriaux qu'il a suscités dans les journaux des deux langues. Nous nous limiterons à faire un relevé des opinions émises par certains reportages, analyses ou éditoriaux.

Une analyse du **Droit** blâme les provinces d'avoir ignoré les minorités.

Une analyse de Jean-Marc Poliquin dans **Le Droit** commente que la F.F.H.Q. doit alerter l'opinion publique *afin de secouer l'indolence des* gouvernants mais doit cesser de rêver à des plans d'action qui ne pourront pas devenir des instruments de négociations, car la politique se nourrit de négociations".

Montreal Star. Keith Spicer commente dans un reportage sur les Héritiers: "Let's not be hypocritical — we're not in a position to throw stones". La justice doit être la raison du traitement des minorités.

A **CTV Weekend News**, un commentateur: "I wouldn't feel welcome here if I was a francophone, if I heard the hotline shows (...) I'd react too..."

Pierre Tremblay dans un éditorial du **Droit** déplore le silence du gouvernement fédéral: "Il est désolant d'entendre chez eux seuls (Claude Morin et Claude Wagner) les propos qui devraient venir de ceux qui ont un jour proposé de rétablir une société juste."

Aux propos de Roméo LeBlanc qui dit que "nous sommes une nation de minorités", Paul Emile Richard de **l'Evangéline** lui reproche de refuser "d'étudier sérieusement" le rapport Les Héritiers de Lord Durham".

Si on en croit un article du **Montreal Star**, la politisation de la pacifique, "peaceful", communauté francophone du Manitoba "follows last Week's visit by Quebec intergovernmental affairs minister Claude Morin".

Un éditorial de Pierre Tremblay dans **Le Droit** considère qu'il faudra se souvenir que c'est le Québec qui a brisé le silence après la sortie du rapport "Les Héritiers de Lord Durham". Le Québec a promis son respect et son soutien "à la condition qu'ils (les francophones) se tiennent debout et ne cèdent pas aux tentations de concubinage avec l'un ou l'autre."

L'Evangéline parle de la charte des minorités officielles telle que suggérée par Claude Wagner comme d'un "élément de solution". Et l'idée d'une politique de péréquation culturelle en "distribuant des fonds aux francophones hors Québec selon les risques d'assimilation", "une excellente suggestion".

Guy Lacombe du **Droit** voit que toute la "conjoncture actuelle favorise une action efficace".

Le Soleil (C.-B.). Marc Béliveau analyse la situation et conclut que le "gouvernement canadien aurait tout intérêt à donner des responsabilités aux gens qui peuvent les assumer et les francophones hors Québec sont en mesure présentement de jouer un rôle très important dans la politique canadienne actuelle. Les Héritiers ont acquis cette dignité".

Le Droit. Pierre Tremblay pense que la F.F.H.Q. a devant elle des "interlocuteurs qui pourront difficilement résister à la tentation de les "récupérer" pour les utiliser comme des outils politiques. Et si cela arrivait ce serait une "basse attitude devant ce qui n'est au fond qu'une urgence de dignité et d'égalité".

Un éditorialiste du **Droit** observe que le rapport Ravault arrive à la même conclusion que "Les Héritiers de Lord Durham".

Une analyse dans **le Droit** conclut que les "cris" des "Héritiers" ne peuvent être ignorés.

Pierre Tremblay du **Droit**: "Si comme tant de chroniqueurs semblent le croire, la promotion du français au pays n'en vaut pas la chandelle, qu'on soit logique jusqu'au bout: qu'on encourage ouvertement les politiciens-pèlerins de l'unité à ne pas amorcer chez eux le redressement radical qu'on reproche au gouvernement du Québec d'entreprendre."

Claude Ryan, **Le Devoir.** Les perspectives concrètes "invitent à conclure que l'égalité linguistique, si elle doit se réaliser, demeurera toujours relative et limitée, c'est la réalité sociologique, géographique et économique du pays qui le veut ainsi."

Au **Téléjournal** de CBFT. Keith Spicer croit que les francophones sont "les pionniers" de tout "respect des minorités au Canada". Il parle d'une "nouvelle élite, une jeune élite qui crée une renaissance parmi les francophones hors Québec". Il ajoute que la Fédération "gueule à tout casser et que c'est une excellente chose".

Dans **L'Evangéline**, les propos de Roméo LeBlanc: Les Héritiers sont un "cri d'alarme que l'on ne peut ignorer". Il s'agit d'une question de justice élémentaire à laquelle tous les niveaux de gouvernement doivent répondre.

Un éditorialiste de **La Presse** est impressionné par la documentation complète de la F.F.H.Q. et ajoute que celle-ci ne "demande pas mieux que d'éclairer la lanterne de leur propre gouvernement provincial et accessoirement celle du Québec".

Le Droit. Selon Jean Roy, député libéral de Timmins, "'Les Héritiers de Lord Durham' révèlent les pires situations" et la F.F.H.Q. "vit dans le passé". Les francophones hors Québec tentent de faire du "chantage" en profitant "de la situation provoquée par l'élection d'un gouvernement péquiste au Québec".

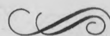
L'Evangéline rapporte les propos du premier ministre Pierre Trudeau à Frédéricton qui parle de la reconnaissance de la F.F.H.Q. comme "interlocuteur officiel du fédéral".

Le Droit. L'éditorialiste parle d'une "voix unique" de la F.F.H.Q.. "mandatée et contrôlée par ses membres, (qui) intervient et a acquis une stature de représentation valable". Mais du côté du gouvernement c'est "Roberts du Secrétariat d'Etat qui parle, mais il n'est pas véritablement le véritable interlocuteur".

Michel Roy du **Devoir**, dans un article intitulé "L'année des minorités francophones", parle de l'illusion de la recherche de "l'égalité totale et complète pour toutes les communautés francophones hors Québec". Mais cette "illusion ne saurait être imputée toutefois à la F.F.H.Q.: elle a simplement emprunté le rêve des hommes politiques fédéraux".

Article de Lise Bissonnette du **Devoir**: "Comment les minorités ont failli obtenir la 'participation' réclamée." "C'est l'opposition active de certains députés dits du 'caucus des minorités' ainsi que du ministre d'Etat aux Relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, qui a empêché les francophones hors Québec, malgré un rapport favorable, d'obtenir une participation directe aux décisions gouvernementales qui les concernent, comme ils l'ont réclamée durant toute l'année dernière." Les "adversaires farouches", de dire la journaliste, sont notamment les députés acadiens.

Pierre Tremblay dans un éditorial du **Droit**, demande au premier ministre Pierre Trudeau d'intervenir pour régler la question de participation des francophones dans le conflit entre la F.F.H.Q. et le Secrétariat d'Etat. "Devant tant de maladresse, devant une telle manipulation d'un objectif noble à des fins purement de pouvoir personnel et d'empire, il faut que l'ordre soit remis au plus tôt". Il fait référence à la "stupide querelle intestine du caucus libéral qui a fait avorter le projet" de participation des communautés francophones, se référant à l'article de Lise Bissonnette.



Ce bulletin d'information a été inséré dans les journaux suivants: *le journal de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador; La Voix acadienne* de l'Ile-du-Prince-Édouard; *Le Courrier* de la Nouvelle-Écosse; *Le Voilier, Le Madawaska, L'Évangéline, L'Aviron* du Nouveau-Brunswick; *Le Rempart, Le Nord, Le Voyageur, Le Carillon, Le Toronto Express, Le Goût de vivre, Bonjour chez nous, La Tribune, Journal de Cornwall* et *Franco Tem* de l'Ontario; *La Liberté* et *Le P'tit Courrier* du Manitoba; *Le Journal de l'Association culturelle franco-canadienne* de la Saskatchewan; *Le Franco-albertain* de l'Alberta et *Le Soleil de Colombie* de la Colombie-Britannique.

* * *

Nous invitons tous les lecteurs à nous envoyer leurs commentaires ou à nous poser des questions. Notre adresse est la suivante:

Fédération des francophones hors Québec
1, rue Nicholas, pièce 1404
Ottawa (Ontario)
K1N 7B6
Tél.: (613) 563-0311